



Secrétariat Général

Direction générale des
ressources humaines

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Concours du second degré – Rapport de jury

Session 2013

**AGREGATION EXTERNE
Section : ALLEMAND**

**Rapport de jury présenté par
M. Alain MUZELLE
Professeur des universités
Président de jury**

Les rapports des jurys des concours sont établis sous la responsabilité des présidents de jury

COMPOSITION DU JURY.

M. Alain MUZELLE, professeur des universités, académie de Nancy-Metz ,
président

M. Alain COZIC, professeur des universités, académie de Toulouse, vice-président

Madame Stéphanie BENOIST, maître de conférences, académie de Dijon

Madame Danielle BRUGIÈRE-ZEISS, maître de conférences, académie de Paris

M. Thomas BUFFET, professeur agrégé de classes préparatoires, académie de Paris

M. Thierry CARPENT, maître de conférences, académie de Nancy-Metz

Madame Delphine CHOFFAT, maître de conférences, académie de Nantes

M. Marc CLUET, professeur des universités, académie de Strasbourg

Madame Véronique DALLET-MANN, maître de conférences, académie d'Aix-
Marseille

Madame Isabelle DEYGOUT, professeur agrégé de classes préparatoires, académie
de Paris

Madame Lucrèce FRIESS, maître de conférences, académie de Paris

Madame Anne LARRORY-WUNDER, maître de conférences, académie de Paris

Madame Hélène LECLERC, maître de conférences, académie de Toulouse

M. Michel LEFEVRE, professeur des universités, académie de Montpellier

M. Richard LE ROUX, professeur agrégé de classes préparatoires, académie de
Rennes

Madame Dorothee MERCHIERS, professeur des universités, académie de
Montpellier

M. Xavier POIROT, professeur agrégé de classes préparatoires, académie de
Nancy-Metz

Madame Dorothee ROTHENBUSCH, professeur agrégé, académie de Créteil

Madame Isabelle RUIZ, maître de conférences, académie de Rennes

M. Frédéric TEINTURIER, maître de conférences, académie de Nancy-Metz

MAQUETTE DU CONCOURS

Conformément aux dispositions publiées dans le JOEN du 6 janvier 2010 concernant les concours de recrutement, arrêté du 28 décembre 2009 fixant les sections et les modalités d'organisation des concours de l'agrégation, NOR: MENH0931284A (consultables sur www.education.gouv.fr), les épreuves et les coefficients s'établissent comme suit :

EPREUVES ECRITES :

Composition en langue allemande : durée 7 heures, coefficient 4

Traduction (version et thème) : durée 6 heures, coefficient 4

Composition en langue française : durée 7 heures, coefficient 4

Total des coefficients : 12

EPREUVES ORALES :

Explication de texte : préparation 2 heures, présentation 30 minutes, discussion 15 minutes, coefficient 4

Version - grammaire : préparation 1 heure, présentation 30 minutes + 10 minutes, discussion 2 X 10 minutes, coefficient 3

Thème – « Agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable » : préparation 30 minutes, présentation 20 minutes + 10 minutes, discussion 2 X 10 minutes, coefficient 3

Exposé en langue française : préparation 4 heures, présentation 30 minutes, discussion 10 minutes, coefficient 4

Total des coefficients : 14

Nota bene : exception faite des options et de l'épreuve de grammaire, réservées aux épreuves orales, toutes les questions publiées au BOEN sont susceptibles de faire l'objet de sujets d'écrit et d'oral (compositions, explication de texte exposé en langue française).

INTRODUCTION

Le concours 2013 s'est déroulé selon des modalités identiques à celles de la session antérieure, l'épreuve « Agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable », greffée sur celle de thème oral, étant devenue désormais une épreuve orale comme les autres.

Quelques remarques générales tout d'abord. La remontée du nombre des inscriptions enregistrée depuis 2010 s'est de nouveau confirmée en 2013 de manière significative, ce dont nous nous réjouissons (256 en 2009, 306 en 2010, 356 en 2011, 368 en 2012, 453 en 2013). Malgré tout, une telle remontée doit cette année encore être relativisée pour les deux raisons déjà identifiées l'an dernier. Le nombre des candidats ayant effectivement passé les écrits reste en effet assez bas par rapport au nombre d'inscrits (212 candidats non éliminés sur 453, alors que l'an dernier le nombre des candidats non éliminés était de 153 sur 368). En outre, le nombre de candidats déjà en poste dans l'Education nationale reste toujours élevé et même si la situation est moins critique que l'an dernier car le nombre des étudiants admissibles a un peu remonté (*cf.* plus bas), les oraux cette session encore ressemblaient certains jours davantage à un concours interne qu'à un concours destiné *a priori* à recruter de nouveaux enseignants. Répétons le, il ne s'agit pas pour nous de déplorer la présence à l'écrit et à l'oral d'enseignants dont la compétence et la légitimité ne sauraient être mises en cause. Mais outre qu'il existe par ailleurs une agrégation interne qui leur est destinée à eux seuls, la situation de la discipline reste problématique puisque le renouvellement souhaitable des générations continue à n'être que partiellement assuré. Il serait donc souhaitable que les années à venir voient se confirmer de manière encore plus manifeste le retour des jeunes candidats.

Le nombre des copies à corriger, déjà relativement faible le premier jour d'épreuve, comme les années précédentes, mais à un degré moindre peut-être, a encore baissé le dernier jour, ce qui

semble indiquer que l'épreuve de traductions a découragé quelques candidats : de 221 au départ, les candidats à composer n'étaient plus que 217 pour l'épreuve de dissertation française. Cinq candidats ayant été éliminés pour avoir rendu copie blanche, 46,80% des inscrits ont donc été classés comme annoncé plus haut (contre 39, 33 % l'an dernier). 124 candidats ont été déclarés admissibles : la proportion des candidats admis à se présenter aux épreuves orales rapportée à ceux qui ont rendu une copie à l'ensemble des épreuves écrites représente ainsi 58,49 %. La barre d'admissibilité a été fixée à 48 points, soit une moyenne de 04,00 sur 20 (pour un total de 12 points de coefficients). L'augmentation significative du nombre des postes mis au concours (65 cette année contre 50 en 2012) a conduit le jury cette année encore, s'il ne voulait pas limiter le nombre des admissibles et réduire la signification de l'oral, à ne pas éliminer d'entrée des candidats dont la moyenne des notes était certes manifestement faible.

Sur les 124 candidats pouvant passer les oraux, 107 seulement ont participé aux épreuves, soit 86,29% des admissibles. Treize candidats, déclarés admis entre temps à l'agrégation interne, ont renoncé à poursuivre le concours, une décision qui apparaît assez logique. En revanche, un candidat a déclaré forfait dès le premier jour des épreuves pour n'avoir pas préparé la question sur laquelle il allait être interrogé, et trois ont renoncé pour raisons personnelles à se présenter à l'oral, sans toujours prévenir le jury de leur désistement. Sur ce dernier point nous reprendrons à nouveau à notre compte les propos de notre collègue qui présidait le jury en 2010 : une telle attitude n'est pas vraiment acceptable. On continue en effet de s'interroger sur les motivations qui conduisent certains candidats à s'inscrire au concours pour finalement renoncer sans une raison vraiment recevable à aller jusqu'au bout de leur entreprise alors qu'ils en ont la possibilité. Nombreux sont les candidats qui aimeraient faire concrètement l'expérience des épreuves orales pour mieux se préparer l'année suivante. Certes, les universités où le concours est encore préparé organisent chaque année des colles pour exercer au mieux les agrégatifs – et nous saluons les efforts que font les préparateurs dans ce cadre. Mais quelle que soit leur bonne volonté, ils ne peuvent recréer hors contexte les conditions réelles du concours. En outre, il ne faut jamais oublier que nul ne peut connaître son classement à l'issue de l'admissibilité. Renoncer à une telle chance après avoir fourni le travail nécessaire à l'admissibilité est donc une attitude qui manque de cohérence.

Il importe surtout de rappeler aux candidats que le jury n'a pas de mémoire. La mauvaise prestation d'une année n'aura donc aucune incidence sur la notation de l'année suivante. Lors de l'exposé que nous faisons pour accueillir chaque nouvelle série d'admissibles, nous rappelons que le jury note des performances, non des candidats. Si vos performances d'écrit vous ont valu

l'admissibilité, profitez de l'opportunité qui vous est offerte et donnez le meilleur de vous-même durant les quatre jours que durent désormais les épreuves orales.

La moyenne de l'ensemble des candidats qui ont participé aux écrits et aux oraux est de 07,82 (203,44 points) et celle des reçus de 09,56 (248,64 points). Tous les postes ayant été pourvus, 60,75 % des admissibles non éliminés, soit 65 sur 107, ont été déclarés admis. La barre d'admission, dictée par le nombre des postes mis en concours, a été fixée à 165 points, ce qui correspondait à une moyenne de 06,37 sur 20.

Si l'on ne prend en compte que les notes de l'oral, la moyenne générale des candidats qui ont passé ces épreuves, qu'ils soient admis ou non, est de 08,35 (117,26 points) ; celle des candidats admis est de 10,34 (soit 145,35 points pour 26 points de coefficients).

Ces premières statistiques confirment objectivement l'impression ressentie par les membres des différentes commissions tout au long de l'oral : le niveau des candidats cette année était clairement meilleur que l'an dernier. Il suffira par exemple de noter que la moyenne générale du soixante-cinquième, dernier reçu de cette session (06,37) est supérieure à celle du quarante-neuvième et dernier de 2012 (06,08). Un constat dont nous ne pouvons que nous réjouir bien sûr et qui explique que nous n'ayons eu aucune hésitation à attribuer tous les postes mis au concours.

Étaient admissibles 99 femmes (soit 79,84 %) et 25 hommes (soit 20,16 %). Ont été déclarés admis 50 femmes (soit 76,92 %) et 15 hommes (soit 23,08 %). Classés selon leur origine professionnelle, on comptait parmi les admissibles 12 élèves des ENS, 4 enseignants du supérieur, 16 titulaires de l'enseignement secondaire qui venaient d'être reçus à l'agrégation interne, 29 étudiants, 2 maîtres auxiliaires, 4 enseignants stagiaires du second degré et 43 professeurs certifiés. On retrouve sur la liste des admis les 12 élèves des ENS, les 4 enseignants du supérieur, 1 des agrégés internes de cette année, 19 étudiants, les 2 maîtres auxiliaires, un des enseignants stagiaires du second degré et 18 professeurs certifiés. De tels résultats confirment l'importance d'une bonne connaissance du programme et d'une véritable préparation technique aux épreuves orales. On remarque en effet qu'au-delà de la réussite, prévisible, de tous les normaliens, 65,52 % des étudiants admissibles ont été finalement admis, alors que le pourcentage de réussite parmi les certifiés qui ont passé l'oral tombe à 41,86 %. Nous allons y revenir.

Comme les années précédentes, le maintien des questions sur deux ans, visant à encourager les candidats recalés à se représenter, n'a nullement défavorisé les primo-candidats car les chances

s'équilibrent. Aussi ne pouvons nous que conseiller aux candidats de lire avec attention le présent rapport et de tirer profit, concernant le fond, des passages qui, s'appliquant aux questions restant inscrites au programme de 2014, conservent toute leur pertinence pour la session prochaine.

Il est certain que l'année de préparation au concours exige des inscrits un investissement de travail important. Puisque la barre d'admissibilité est moins sélective qu'auparavant, s'inscrire "pour voir" c'est risquer de s'exposer, si l'on est admissible, à de fortes déceptions durant les journées d'oral : ces épreuves ne s'improvisent pas et doivent se préparer bien avant la publication des résultats de l'écrit. Même avec le maintien de questions sur deux ans le programme reste chargé et le candidat doit lutter contre la tentation de négliger des aspects qui ne lui sembleraient pas prioritaires alors qu'ils sont pourtant payants tant à l'écrit qu'à l'oral. Est-il nécessaire de rappeler que le candidat qui refuse de passer une épreuve se voit automatiquement éliminé du concours. Aussi contraignant que puisse être ce nécessaire travail d'apprentissage technique et de mémorisation, on ne saurait sous-estimer l'importance d'une telle année : pour fastidieux qu'il puisse paraître à certains qui parlent avec dédain de bachotage, l'entraînement régulier et rigoureux qu'impose la préparation d'un tel concours crée chez le candidat des réflexes de travail dont il tirera bénéfice durant toute sa vie professionnelle.

Les exigences du concours dictent la manière de le préparer. Plusieurs remarques en découlent : nous reprendrons cette année encore les désormais traditionnels dix commandements de l'agrégation d'allemand, tant il est vrai que ce concours se place sous le signe de l'exigence, et de la continuité malgré les réformes :

1. Séjourner dans un pays de langue allemande, lire des livres et des journaux en allemand, mais aussi en français, écouter la radio ou regarder la télévision française et allemande... autant d'activités utiles, voire nécessaires à un candidat à l'agrégation d'allemand. En effet, pour les francophones comme pour les germanophones, il est fondamental d'approfondir la maîtrise des deux langues et de les pratiquer toutes deux avec naturel. Enseigner une langue n'est certes pas la seule fonction d'un professeur d'allemand, loin de là, mais il est évident qu'on attend d'abord de lui qu'il en transmette la connaissance à ses élèves, qu'il leur en fasse acquérir les mécanismes, etc. Quelle que soit l'épreuve, le jury se doit donc d'être particulièrement attentif à la correction linguistique des prestations qu'il a pour mission d'évaluer. L'aptitude à parler en allemand avec exactitude, aisance et élégance se démontre dans tous les exercices qui sont proposés au concours — c'est pourquoi le candidat doit veiller, non seulement à s'exprimer correctement, ce qui est la moindre des choses, mais aussi, lors des épreuves écrites comme des épreuves orales, à adapter son niveau de langue à son public et à celui du texte qu'on lui demande de traduire.

2. Que les candidats préfèrent telle question à telle autre peut certes se comprendre. Il n'en reste pas moins vrai que ce n'est pas toujours sur les questions que l'on a eu le plus de plaisir à étudier que l'on réalise ses meilleures performances. Et comme le programme constitue un tout et que chaque question est susceptible de faire l'objet de sujets d'écrit ou d'oral, il est essentiel de ne faire aucune impasse. Par contre, l'option, elle, ne doit pas faire l'objet d'un choix par défaut. Le jury s'efforce autant que possible d'établir un équilibre entre les options A, littérature, B, civilisation ou C, linguistique. Ces options ont pour objet de familiariser le candidat avec une question particulière de la spécialité et elles sont aussi une invitation à réfléchir aux spécificités de la démarche intellectuelle qu'implique chacune d'entre elles. Il est donc important qu'à l'heure du choix le candidat se laisse guider par ses préférences et ses centres d'intérêt. Et ceci d'autant plus qu'il sera nécessairement interrogé sur cette question à l'oral, soit en explication, soit en leçon. Globalement, cette année encore, les moyennes des notes attribuées dans chacune des options sont demeurées voisines. Il reste cependant quelques admissibles dont le manque de conviction et de connaissances a incité les membres du jury à se demander cette année encore pourquoi ils avaient choisi précisément cette option.

3. C'est commettre une grave erreur tactique et intellectuelle que de réserver pour la période qui suit les épreuves d'admissibilité l'étude d'une question de tronc commun dont on juge qu'elle a peu de chances de sortir à l'écrit. D'une part, on prend un grand risque à jouer son année sur de semblables présupposés puisqu'il n'y a aucune question qui *a priori* ne saurait fournir de sujet pour l'écrit. D'autre part, chacun sait que les semaines qui suivent les épreuves écrites ne sont pas celles pendant lesquelles le travail est le plus efficace — *a fortiori* lorsqu'il s'agit de découvrir une question. Ce qui est vrai pour les questions à préparer déjà pour l'écrit l'est tout autant pour celles qui sont uniquement réservées à l'oral. Il est alors un peu tard pour espérer assimiler en profondeur les informations qui permettront de faire une bonne prestation.

4. Chaque année circulent des bruits et des rumeurs concernant les sujets de l'écrit. De telles rumeurs sont sans aucun fondement puisque les membres du jury eux-mêmes ne savent pas quelles questions seront retenues pour les deux dissertations. Plusieurs dizaines de sujets de composition et de textes de traduction divers sont évoqués lors de la réunion préparatoire, parmi lesquelles le président et le vice-président sont les seuls à choisir. En outre, ils déposent au ministère deux sujets par épreuve, le second étant destiné à servir de sujet de secours. Enfin, qu'un sujet porte sur une question à l'écrit de l'agrégation interne n'interdit nullement que cette même question puisse être aussi proposée à l'externe.

5. Le jury a pour mission de vérifier que les candidats ont assimilé un nombre important de connaissances, mais aussi qu'ils sont capables de mettre leur savoir au service d'une démarche intellectuelle. Ainsi les deux dissertations de l'écrit ne doivent en aucun cas se limiter à un étalage de choses apprises. Une telle démarche conduit en réalité à inverser le schéma approprié : certes, les connaissances sont indispensables, mais en tant qu'outil de la démonstration, non par ni pour elles-mêmes. Bien les maîtriser doit permettre de les utiliser à bon escient pour fonder une démonstration, ce qui reste l'essentiel de l'exercice, ce sur quoi le candidat sera jugé en priorité. Le sujet proposé est une invitation à une réflexion non pas générale et aléatoire sur la question au programme, mais sur la problématique spécifique qu'il soulève. Cette problématique doit être présente tout au long de la composition, lui servir de fil rouge en quelque sorte. Il faut donc lire attentivement le sujet, qui doit faire l'objet d'une réflexion approfondie avant de passer à la rédaction. La hâte et l'approximation sont toujours mauvaises conseillères et ne permettent pas de traiter convenablement un sujet. Une fois le sujet compris, il convient de construire un travail obéissant à une démarche intellectuelle cohérente et structurée, à une réflexion et à une démonstration. Une dissertation réussie guide son lecteur de la question que constitue l'introduction jusqu'à l'aboutissement que traduit la conclusion.

6. Il est absolument nécessaire de bien connaître les œuvres du programme. Il faut les lire et les relire de près tout au long de l'année de préparation – le rapport rappelle cette vérité chaque année. Quelle que soit la qualité des cours que proposent les préparateurs ou la pertinence des études critiques ou des travaux publiés, ils ne peuvent pas se substituer à la maîtrise individuelle des œuvres, mais doivent la compléter, car c'est l'approche personnelle et approfondie des textes qui s'avère la plus fructueuse. Utilisées à bon escient dans une démonstration, les références que le candidat fait aux sources, aux ouvrages du programme, aux discours-clés témoignent des choix qui lui propres et ainsi de son aptitude à dissenter, à hiérarchiser les informations et à argumenter.

7. Ni les compositions de l'écrit, ni l'explication de texte, ni l'exposé en langue française, ne supportent l'improvisation, il convient de le répéter. Découvrir ces exercices durant l'écrit ou pendant le temps de préparation à l'oral, c'est s'exposer presque inmanquablement à la contre-performance. Aussi est-il indispensable, quelles que soient les conditions dans lesquelles on prépare l'agrégation, de commencer tôt, avant l'année même du concours, à se préparer méthodiquement à la technique de présentation de chacune des épreuves.

8. A la diversité des six questions du programme correspond une diversité des approches. En effet, on n'aborde pas de la même manière l'explication d'un texte ancien, d'un texte littéraire,

d'un texte philosophique ou d'un texte de civilisation. En outre, une pensée et une écriture sont tributaires, au moins dans leur expression, des valeurs de leur époque. Aussi faut-il savoir adapter au corpus la lecture que l'on en fait. Cela fait partie de la contextualisation qu'implique toute véritable explication. Dans le même temps, il convient de ne pas inverser la perspective qui doit être celle de l'exercice. Expliquer un texte consiste à partir de ce texte, à le dégager de son contexte, à repérer et commenter sa structure, à mettre en lumière les moyens dont se sert l'auteur pour parvenir à ses fins (car un texte a toujours une finalité qu'il faut définir) et non pas à utiliser le texte pour faire un exposé où l'on cite de temps à autre l'extrait proposé à explication pour étayer son propos. Le texte doit être considéré dans sa spécificité et non devenir le prétexte à un étalage de connaissances générales à propos de son auteur. Un candidat qui durant l'oral « oublie » le texte qu'il est censé interpréter pour mieux se livrer à un exposé n'ayant qu'un rapport lointain avec l'extrait qu'il devrait commenter n'a rien compris à l'exercice.

9. Il est essentiel de se préparer régulièrement, voire quotidiennement, tout au long de l'année, aux épreuves de traduction. Dans ce type d'exercice encore plus qu'ailleurs, l'entraînement joue un rôle fondamental, pour deux raisons : d'une part, il permet de traduire plus vite, donc de garder du temps pour relire ses traductions écrites, et ainsi de mieux dominer ses traductions orales. D'autre part, un traducteur entraîné voit plus rapidement la solution pertinente, il traduit au lieu de transposer, il a le temps de sentir et de restituer le niveau de langue du texte, de mettre directement le verbe au temps qui convient, etc.

Dorénavant, les deux traductions orales donnent lieu à une préparation double dans un temps vraiment très limité : version et grammaire dans un cas, thème et nouvelle épreuve dans l'autre. Cela n'est pas ingérable, des candidats l'ont prouvé cette année encore, mais cela nécessite une préparation « en temps réel » adaptée qui là encore ne s'improvise pas. Le jury attend des candidats qu'ils sachent gérer la durée de la préparation comme celle du temps de parole durant l'épreuve.

10. Le jury a pour mission de recruter de futurs enseignants, il doit donc aussi être attentif à leur ouverture au monde contemporain. Un candidat ne peut se désintéresser de son époque sous prétexte qu'il prépare un concours. Or le jury a constaté cette année encore à l'occasion des traductions orales que le vocabulaire courant des questions et problèmes d'actualité n'est pas toujours maîtrisé. Il n'est sans doute pas inutile de rappeler la tradition voulant que l'un des deux textes de traduction orale, la version ou le thème, soit un extrait de presse. Il est donc fort probable d'être confronté à l'un des sujets qui ont animé les débats politiques et/ou économiques

de l'année écoulée (au sens large) en Allemagne ou en France. Lire des journaux n'est donc pas un luxe, c'est une nécessité, voire une obligation.

Ultime remarque concernant ce rapport. Son propos est de permettre aux candidats qui préparent ou préparent à nouveau le concours de se présenter dans les meilleures conditions, en pleine connaissance des règles du jeu, et donc des attentes du jury. Il convient de le lire dans cet esprit. Les grilles de notation qui sont données ci-dessous à titre indicatif ne doivent surtout pas être confondues avec la notation d'épreuves d'examens. Dans un examen, le seul critère de succès est l'obtention de la note moyenne générale et le succès d'un candidat n'empêche pas le succès d'un autre. Dans un concours comme l'agrégation, il s'agit de classer les candidats les uns par rapport aux autres (car vu le nombre limité de places disponibles le succès de l'un entraîne l'échec d'un autre) et, si nécessaire, d'attirer l'attention d'un candidat sur des faiblesses rédhibitoires, par certaines notes « signal » (0,25 pour une langue gravement fautive, 0,50 pour un contenu très insuffisant). C'est dans cette perspective qu'il faut interpréter les notes que mentionne ce rapport. Quant au fond de ce rapport, il est inévitable que la partie critique l'emporte sur la partie consacrée aux louanges – il est plus utile d'attirer l'attention de celui qui se prépare au concours de l'année suivante sur les erreurs à ne pas commettre. Néanmoins nous avons eu le plaisir, en 2013 comme les années précédentes, de lire et d'entendre des prestations de fort belle facture qui démontrent que l'agrégation est un concours qui continue à attirer des candidats de grande qualité.

Alain MUZELLE

Président du jury

Alain COZIC

Vice-président du jury

DONNÉES STATISTIQUES 2013

1. Inscrits, présents, admissibles.

Année	Inscrits	Présents	Admissibles	Admis
2007	335	189	100	40
2008	303	161	75	40
2009	256	155	74	34
2010	306	167	77	34
2011	356	135	86	40
2012	368	140	102	49
2013	453	212	124	65

1. 2. Moyennes

Session	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Premier admissible	15,67	15,00	15,17	16,08	17,58	15,66	16,16
Dernier admissible	04,58	05,17	05,92	05,25	04,67	03,67	04,00
Premier admis	15,48	15,84	14,04	16,76	16,55	16,33	16,22
Dernier admis	08,28	08,44	07,76	07,96	06,77	06,08	06,37

1. 3. Epreuves d'admissibilité 2013

Epreuves	Présents	Moyenne
Composition en langue allemande	221	03,32
Traduction	221	07,90 (version) 07,03 (thème)
Composition en langue française	217	04,53

1. 4. Epreuves d'admission 2013

Parmi les 124 candidats déclarés admissibles,
 49 avaient choisi l'option A (littérature)
 47 avaient choisi l'option B (civilisation)
 28 avaient choisi l'option C (linguistique)

Epreuves	Présents	Moyenne 2013	Rappel : moyenne 2012
Explication de texte	107	06,85	04,98
Version/Grammaire	107	07,61	05,79
Thème/« Agir... »	107	08,10/15 (Thème) 02,55/5 (« Agir... »)	08,01/15 (Thème) 02,95/5 (« Agir... »)
Exposé en langue française	107	08,60 (options A et B) 08,72 (option C)	06,25 (options A et B) 06,98 (option C)

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

Composition en langue allemande

Rapport présenté par Danielle Brugière-Zeiß, Dorothea Merchiers, Frédéric Teinturier

Durée: 7 heures

Sujet: Für einen Kritiker gilt "die Paradoxie als Grundfigur des Gryphiusschen Denkens".
Inwiefern trifft dieses Urteil auf Gryphius' *Gedichte* zu?

Répartition des notes:

16 et plus : 8

12 à 15 : 10

10 à 11 : 8

8 à 9 : 9

6 à 7 : 14

4 à 5 : 11

2 à 3 : 32

0,25 à 1 : 124

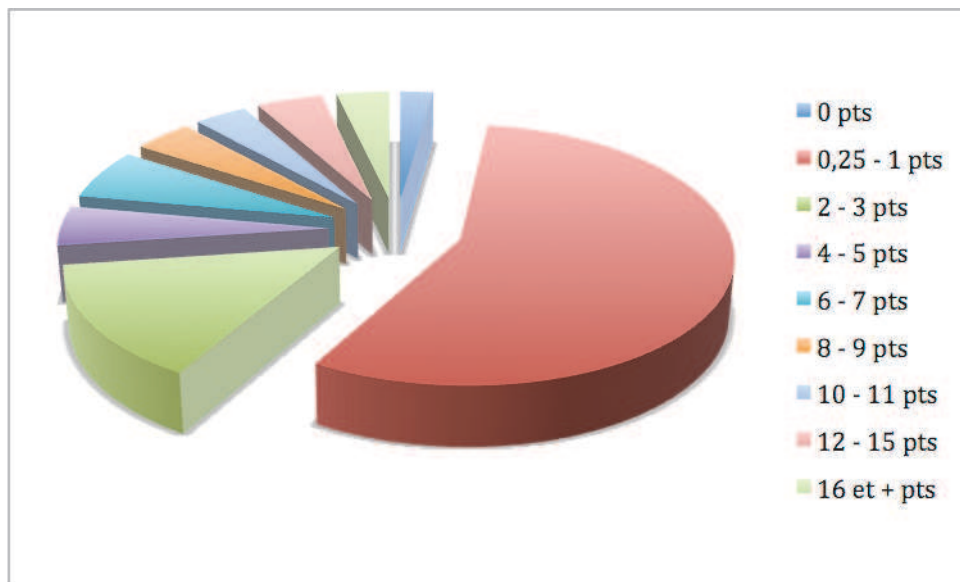
Copies blanches: 5

Note la plus haute : 19

Note la plus basse : 0,25

Moyenne des candidats: 03,32 (session 2012 : 3,13 – session 2011: 4,94 – session 2010 : 4,18 – session 2009 : 4,52 – session 2008 : 4,32)

Diagramme de répartition des notes:



La moyenne de l'épreuve en légère hausse par rapport à la session précédente (3,32 *vs* 3,13) ne doit pas masquer un constat moins réjouissant. En effet, la répartition des notes révèle le nombre excessivement élevé de copies se situant dans la tranche 0,25-01. Parmi elles, 26 ont obtenu 0,25/20 et 65 0,5/20. Ces deux notes sont des notes dites "signal". La première tout d'abord pointe la défaillance linguistique de la copie. Le jury considère qu'il est en droit d'attendre du futur enseignant d'allemand qu'il maîtrise les règles fondamentales de la syntaxe, du lexique, de la conjugaison de l'allemand ainsi que le système des déclinaisons. Enseigner ces bases linguistiques va constituer l'essentiel de son travail de professeur ; encore faudrait-il les maîtriser soi-même. Il va sans dire que cette note signal ne s'applique qu'aux copies recélant une densité de fautes de langue inadmissible à ce niveau ; elle invite les candidats à corriger au plus vite cette faiblesse rédhibitoire. L'autre note signal (0,5/20) sanctionne pour sa part l'indigence du contenu, soit parce que les candidats ne se sont pas ou mal préparés à cette question, soit parce que les copies ne respectent pas les critères fondamentaux de la dissertation. Chaque année, il ressort des rapports du jury qu'il est "vain" de vouloir faire des "impasses" à la faveur de longs pronostics dénués du moindre fondement sur les questions qui pourraient "tomber" et celles que le candidat juge inutile de travailler pour les épreuves de l'admissibilité. Or, le sujet proposé cette année en

dissertation allemande présentait la double particularité de mettre à l'honneur la question dite "ancienne" d'une part et d'autre part de n'être spécifique qu'au concours externe. Cette double qualité explique sans aucun doute le nombre en hausse des copies blanches ainsi que le foisonnement de copies au contenu tronqué, voire inexistant. Quelques candidats ont fait preuve dans leur détresse d'une inventivité certaine pour occuper les 2 heures ½ réglementaires avant de pouvoir quitter la salle d'examen. Toutefois, le jury ne peut honorer une telle créativité qu'il aurait préféré voir appliquée au sujet proposé. Enfin, la dissertation est un exercice universitaire aux règles bien définies auxquelles le candidat doit se soumettre s'il veut espérer réussir. Elle exige une introduction qui analyse le sujet et pose une problématique, un développement à caractère argumentatif et étayé d'exemples en lien avec la problématique dégagée en introduction et une conclusion qui récapitule les différentes étapes de l'argumentation et tente de trouver une réponse à la problématique de départ. L'exercice ne consiste pas à dérouler de fil en aiguille par association d'idées un cours appris par cœur, plus ou moins bien assimilé, si intéressant et juste soit-il.

Malgré toutes ces réserves, le jury se réjouit d'avoir pu lire d'excellentes copies d'étudiants maîtrisant la technique de la dissertation et les enjeux de la poésie de Gryphius.

La formulation du sujet proposé faisait ressortir des termes clés qu'il convenait de définir dès l'introduction. Tout manquement à ce principe de base de la dissertation conduisait inévitablement le candidat à une impasse. Il s'agissait bien sûr avant tout du terme "Paradoxie", pour lequel il fallait proposer une définition de travail que la dissertation affinait au fil de l'argumentation en cherchant à montrer en quoi il pouvait caractériser de façon pertinente ou non, voire essentielle ("Grund-") la pensée de Gryphius. Si, dans le meilleur des cas, les candidats se sont interrogés sur le sens de "Paradoxie", rares en revanche ont été ceux qui se sont attardés sur le terme de "Grundfigur", mot composé avec pour base le substantif "Figur" qui, allié à "Denken" (Grundfigur – Denkfigur), permettait d'engager une réflexion sur le fond et la forme de l'écriture poétique de Gryphius. Aussi le sujet invitait-il le candidat à mettre en lumière ce qui pourrait être le ressort essentiel de la poésie du Silésien. Un angle d'attaque possible était pour cela la mise en relation des trois termes clé: Para-doxie → doxa → Denken → Grund *via* Figur.

Une analyse détaillée du sujet permet accessoirement au candidat de soigner l'*inventio*, soit la recherche des idées qu'il faudrait développer dans son travail, au lieu de passer directement, dans un excès de précipitation trop fréquent, à la *dispositio*, autrement dit la recherche d'un plan déconnecté de tout contenu, véritable bouée de sauvetage à laquelle le candidat espère s'accrocher. En jouant sur le double sens de "Figur", une (sous-) partie consacrée à la rhétorique

était par exemple tout à fait justifiée, et même nécessaire. En outre, le sujet ne pouvait être traité de façon satisfaisante sans aborder la vision du monde véhiculée par les poèmes, ce qui impliquait de distinguer différents niveaux: *sub specie terrae vs sub specie aeternitatis*, avec toutes les implications rhétoriques, anthropologiques, théologiques etc. qui en découlent. Ainsi des éléments de l'argumentation apparaissaient-ils : vanité, place de l'homme dans le monde, figures rhétoriques, rôle de la rhétorique, rôle du poète, visée didactique, la foi, la connaissance (Erkenntnis/Erkenntnisweg), le salut, la sacralisation – théo-poétique, interdépendance souffrance-salut (Heil-Leid-Argumentation) etc.

Reste à voir quelle définition – si imparfaite fût-elle – de "Paradoxie" on pouvait retenir. Si la *quasi*-totalité des candidats ont fait de "paradoxie" un simple synonyme du mot "antithèse" (*Wider-spruch*: opposition de deux propositions, sans lien possible), beaucoup moins nombreux ont été ceux qui ont compris "Paradoxie" comme proposition apparemment illogique (*wider-sinnig und nicht un-sinnig*), un raisonnement qui, sans faille apparente, aboutit à une absurdité, une aporie suscitant un sentiment d'étrangeté, et encore plus rares ont été ceux qui ont expliqué l'étymologie : para = contre; doxa = opinion. Alors que les copies proposant en guise de contenu un résumé de la situation historique et religieuse en Silésie à l'époque de Gryphius et des éléments biographiques (Gryphius, fils d'un pasteur protestant) ont été innombrables, aucun candidat n'a fait le rapprochement entre doxa et religion, ce qui en l'occurrence pouvait être très fructueux.

A partir de cette définition, le candidat pouvait dans un premier temps démontrer à l'aide d'exemples bien choisis ce qui, dans l'œuvre lyrique d'Andreas Gryphius, peut de prime abord être assimilé à l'opposition de deux mondes, tant dans les thèmes abordés que dans le choix des figures de style, pour dans un deuxième temps discuter les modalités d'un passage entre ces deux mondes apparemment opposés en insistant sur la dimension pédagogique de cette poésie, le rôle de la rhétorique et l'importance de la foi, avant de s'attarder dans un troisième temps sur la perspective eschatologique, la possibilité du salut et les répercussions dans le monde d'ici-bas. Dualité, circularité, dialectique auraient pu être ce faisant des notions permettant de baliser la progression de l'argumentation. On pouvait alors en conclure que le paradoxe est bel et bien un principe fondamental de la pensée et de la poésie de Gryphius. Il conditionne la rhétorique déployée, transforme par un mouvement dialectique une réalité en son contraire. Il est à la base même d'un programme poétique au service d'une forte religiosité.

Version écrite

Rapport présenté par Thomas Buffet, Véronique Dallet-Mann, Xavier Poirot

L'épreuve de version a, comme tous les ans, été honorée par des copies très bonnes, comme moins bonnes. Les notes attribuées aux candidats ne reflètent pas leur valeur intrinsèque, mais nous avons suffisamment élargi l'éventail des notes pour bien hiérarchiser les copies. Les notes s'échelonnent entre 0,25 et 16,5. Le tableau ci-dessous en illustre la répartition pour les copies des 220 candidats qui se sont prêtés à cet exercice.

SESSION 2013-VERSION
NOMBRE DE COPIES CORRIGÉES : 220
Moyenne : 7,9
De 16,5 à 14 : 24 copies
De 13,5 à 11 copies : 44 copies
De 10,5 à 8 : 48 copies
De 7,5 à 5 : 43 copies
De 5 à 0,25 : 61 copies
Notes > ou = 10 : 81 copies

Moyenne des années précédentes : 2006 : 7,56 - 2007 : 8,29 - 2008 : 8,43 - 2009 : 8,80- 2010 : 8,27 - 2011 : 10,1 - 2012 : 8,72

La moyenne de cette année demeure assez basse par rapport aux années précédentes et exige sans doute que le jury dispense quelques conseils.

Le texte proposé cette année à l'épreuve de version était un extrait du roman *Die Betrogenen* de Michael Maar, publié chez Beck en 2012. Ce passage présente les deux écrivains Bittner et Karl, le narrateur intradiégétique, qui s'installent à une table de restaurant. Le narrateur insiste sur l'atmosphère de ce moment estival, les sons qui s'en dégagent, décrit le décor, ainsi que les gestes des personnages qui en disent long sur leur personnalité, pour insister enfin sur les non-dits, en particulier un regard suggestif. Ce texte suppose ainsi de la part du lecteur, comme du traducteur, une analyse des données psychologiques et de l'implicite.

Cette première remarque doit nous amener à énoncer quelques conseils nécessaires à la réalisation d'une bonne traduction, en accord avec l'esprit du concours. Avant de commencer à traduire le texte, les candidats doivent nécessairement le lire à plusieurs reprises, afin de s'en imprégner et de bien en saisir le contexte et l'évolution des personnages. Ce travail préliminaire

éviterait aux candidats de commettre certaines confusions dues à une lecture trop hâtive, comme par exemple de lire « flog » au lieu de « floh », mais aussi de se crispier sur certaines expressions qui figeraient leur premier jet. Tout traducteur sait bien que la version retenue correspond souvent à la dernière expression envisagée. Ce principe suppose ainsi un perpétuel retour en arrière destiné à perfectionner le texte rédigé. Or, si le candidat se précipite sur son brouillon pour coucher par écrit une première proposition, il risque de ne plus pouvoir revenir en arrière pour envisager d'autres possibilités. Le conseil que le jury pourrait donner serait de réaliser une première traduction mentale avant de passer à l'écrit. La plume rectifiera éventuellement d'elle-même ce premier jet si le candidat a mûrement réfléchi à sa traduction. En effet, le passage à l'écrit permet souvent une autocorrection car le traducteur ainsi familiarisé avec l'exercice tend à rectifier spontanément le texte produit en faveur d'une expression plus authentique.

Traduire un texte exige de même qu'il soit, au préalable, commenté mentalement par le traducteur. Il convient de bien analyser la situation et le contexte pour produire une version cohérente et éviter les contresens. Dans la phrase „aber in diesem strengen Sinn hatte Bittner seinen im Darwin-Buch verfochtenen Vegetarismus wohl auch nie verstanden.“, le participe passé „verfochten“ fut l'objet d'une confusion fatale aux candidats qui, repérant la racine „fechten“, en déduisirent le sens polémique et le traduisirent par « combattu ». Cependant le contexte aurait pu les aider à éviter ce contresens et à traduire le participe par « défendu » s'ils avaient considéré que Bittner se contredisait aux yeux de Karl en se servant de la viande. Dans le même passage, il est question de « Karls offenbar verräterischen Blick ». Certains candidats ont traduit par « le regard de Karl qui manifestement trahissait/ dénonçait Bittner ». Toutefois, l'analyse du contexte aurait pu permettre aux candidats de se représenter Karl en train de poser un regard étonné sur le personnage adulé. Le rapport d'estime et d'admiration perceptible dans ce passage exclut toute forme d'hostilité. En revanche, c'est ce regard étonné qui a trahi Karl et amené Bittner à s'expliquer sur ses choix alimentaires. Un autre contresens fut suscité par le passage „Als die Kellnerin mit ihrem Tablett über den knirschenden Kies kam, warf sie Bittner einen Seitenblick zu, der nicht nur seiner Berühmtheit galt – Karl war für sie Luft, das war nicht zu verkennen.“. Certains candidats ont en effet traduit ces deux dernières propositions par « Karl était une bouffée d'oxygène pour elle, on ne pouvait s'y méprendre. » Cependant le contexte aurait pu les aider à saisir l'implicite galant que suppose le regard. Si elle honore le personnage du regard, c'est sans doute qu'elle lui accorde un certain intérêt, corroboré par l'attitude flattée du personnage retranché par la suite dans un « heiteres Schweigen ». De même, le jury ne comprend pas bien ce qui justifierait, dans ce contexte galant, la présence de moisissures dans le décolleté de la jeune serveuse. Là encore, nous avons affaire à un contresens. Lire le texte avec attention

suppose ainsi de bien repérer les personnages et leur psychologie, pour traduire de façon logique et cohérente les passages qui leur sont respectivement consacrés. En revanche, si la plupart des candidats ont perçu la frivolité des personnages, la tenue littéraire et noble du texte interdit les expressions qui suggéreraient une certaine sensualité vulgaire, voire grotesque, comme « copuler » ou « forniquer à vie », même lorsqu'elles doivent s'appliquer à la comparaison avec le monde animal, envisagée par le narrateur : « Paarten die sich nicht auf Lebenszeit ? ». Il convient ainsi d'adapter son propre texte au registre général du texte-source. De même, sa cohérence stylistique rend impropre l'expression « côté rivière », destinée à rendre en français le complément « an der Flußseite ». Enfin, lorsque leur compréhension du texte et leur connaissance lexicale ne suffit pas à se représenter avec précision la situation décrite, les candidats doivent privilégier une certaine vraisemblance et cohérence. L'expression « die in eine Plastikhaut eingeschweißte Speisekarte » ne saurait suggérer un menu qui « suinte » ou « transpire » dans une « peau de plastique soudée ».

Toutefois, M. de La Palisse prendrait sans doute la peine de préciser qu'un texte est avant tout constitué de mots et que pour le traduire, il faut connaître le sens de ces mêmes mots. Afin d'aborder l'épreuve de traduction, il s'avère ainsi nécessaire d'enrichir son propre lexique, notamment de mots qui relèvent du vocabulaire de la flore et de la faune parce que ces domaines sont souvent sollicités par les écrivains, entre autres pour leur portée symbolique. Par ailleurs, certaines espèces animales et végétales demeurent suffisamment fréquentes pour que le jury soit en droit d'en exiger la connaissance. Ainsi, certains candidats ont malheureusement pu ignorer les mots « canard » (« die Ente »), confondus souvent avec des oies (« die Gans »), ainsi que le mot « fourmi » (« die Ameise »). En outre, les candidats doivent témoigner d'une grande précision lexicale, même lorsque le texte contient des mots composés, comme ici « oxsenblutfarben ». L'allemand repose sur des combinaisons de mots que l'on peut composer au gré de sa fantaisie et il revient au traducteur de rendre toutes les nuances des termes ainsi élaborés. Malheureusement, de nombreux candidats se sont contentés d'un certain flou artistique au moment de traduire ce terme, privilégiant quelques aspects, au détriment de certains autres, ce qui dénote quelques lacunes lexicales. Enfin, s'il peut arriver que les textes proposés au concours mobilisent certains vocables pas toujours aisés à rendre en français du fait de leur moindre fréquence, comme ici les mots « Specht » ou « Blauregen » qui, d'ailleurs, relèvent également du champ lexical de la faune et de la flore, il convient toujours d'opter pour un pis-aller et de ne pas laisser ces termes en allemand dans le texte français. La précision lexicale proscrit également les sur-traductions. Le verbe « ordern » a pu être maladroitement rendu par le terme français, plutôt archaïsant, « quérir », ce qui ne correspond pas vraiment au registre du mot allemand, plus contemporain. En outre, la traduction des prénoms peut sembler exagérée. La traductologie actuelle privilégie en

effet la sauvegarde d'une certaine couleur locale, soit de la saveur exotique du texte-source, néanmoins intégrée à un texte jugé authentique lors de son transfert dans la langue d'arrivée. Rendre « Karl » par « Charles » ne semble ainsi pas très pertinent, même si le jury a dû déplorer dans plusieurs copies ce choix de traduction, davantage symptomatique du XIX^e siècle.

Traduire un texte suppose également une certaine connaissance de l'aire culturelle dont il est issu. Le jury était en droit d'attendre des candidats qu'ils sachent, dans la dernière phrase, repérer le nom de la ville où a lieu tous les ans un festival de musique classique dédié au compositeur allemand Wagner : « Aus dem Bayreuther Graben klänge es gewiß eindrucksvoll. » La culture générale requise pour l'exercice de la traduction aurait permis d'éviter certaines expressions parfaitement incongrues comme « sur les tombes de Bayeux » ou encore « dans un cimetière de Beyrouth ».

Enfin et surtout, l'exercice de la version correspond à une mise en forme en français. Il convient ainsi de rendre un texte qui puisse être lu par un locuteur natif sans qu'il n'éveille pour autant ses soupçons et lui évoque quelque traduction maladroite et artificielle. Les candidats sont ainsi invités à surveiller leur conjugaison, en particulier au passé simple et au subjonctif, mais pas seulement. Dans maintes copies fleurissaient malheureusement des fautes de conjugaison caractérisées, ce qui est du plus mauvais effet. En outre, il convient sans doute de rappeler que le passé simple suggère une action ponctuelle, éventuellement rapide, tandis que l'imparfait se caractérise par sa valeur itérative, c'est-à-dire qu'il indique une action répétée dans le passé. Cette distinction s'avère importante pour le passage au français, même si, dans certains contextes, le jury, au regard d'une certaine cohérence stylistique et sémantique, peut être amené à tolérer certains choix temporels qu'il n'a pas nécessairement envisagés. La distinction entre les deux temps ne saurait être systématiquement et catégoriquement tranchée. A l'inverse, dans de nombreux cas, elle s'impose. C'était le cas dans notre texte. Dans la subordonnée : « Als die Kellnerin mit ihrem Tablett über den knirschenden Kies kam », le verbe doit nécessairement être rendu par un passé simple car, comme l'indique la conjonction « als », l'action demeure ponctuelle.

Cette remarque suppose une réflexion sur le style, propre à éviter les incohérences stylistiques, voire grammaticales. La phrase du deuxième paragraphe comporte ainsi un certain nombre de difficultés : „Karl setzte sich mit Bittner, der seine Zigarette in einem zierlichen kleinen Bogen wegschnippte, wie tausendfache Übung ihn geübt hatte, an einen der letzten freien Tische an der Flußseite.“. Si ce dernier complément circonstanciel de lieu qui dépend du verbe « sich setzen » apparaît à la fin de la phrase allemande, un lecteur francophone apprécierait peu une longue phrase hypotaxique qui serait close par le complément d'un verbe situé quant à lui dès le début de

la phrase. Il perdrait naturellement de vue le rapport au verbe dans une phrase du type : « Karl s'assit avec Bittner qui..., lequel..., ainsi que ..., à l'une des dernières tables libres. »

A l'inverse, l'exercice de la traduction suppose une grande subtilité nécessitée par la correction d'une langue authentique et la fidélité au texte de départ. Il s'agit de la quadrature du cercle. Ce principe de la fidélité induit que le traducteur respecte le rythme syntaxique du texte-source. La longue phrase précédemment évoquée ne saurait par exemple être coupée au profit de plusieurs phrases ou propositions plus brèves au nom d'une certaine légèreté stylistique. L'auteur allemand a opté pour une phrase hypotaxique et ce choix a des incidences stylistiques, tant sur le signifiant que sur le signifié, lesquelles doivent être perçues dans la langue d'arrivée. De ce fait, il convient, lorsque l'auteur fait une répétition, de la rendre ou au contraire de l'éviter, lorsque l'auteur a opté pour un synonyme. Dans notre texte, les verbes « bestellen » et « ordern », très proches d'un point de vue sémantique, devaient être rendus par deux verbes différents en français.

Le jury recommande également aux candidats de bien prendre le temps de se relire, non seulement pour vérifier la cohérence de la traduction proposée, mais aussi pour éviter d'oublier certains mots : toute omission est sanctionnée, y compris celle du titre (à hauteur de la faute la plus lourde commise par un candidat sur le mot ou le segment concerné). Certains candidats ont omis des petits mots, comme « kaum noch, schon », sans parler de ceux qui ont ignoré des segments entiers ! Ces petits mots ne portent pas l'essentiel du message, certes, mais ils apportent des nuances fines, dont on ne peut faire l'économie dans une traduction fidèle au texte-source.

Enfin, le jury saurait gré aux candidats d'écrire lisiblement et de produire des copies propres, agréables à lire et non des ébauches de brouillon où les grossières ratures le disputent aux pattes de mouche difficiles à déchiffrer. Les candidats qui rendent ce type de copies se pénalisent eux-mêmes d'entrée de jeu dans la mesure où le correcteur tend à privilégier la moins bonne des solutions envisagées lorsqu'il balance sur le sens de ce qu'il tente de décrypter depuis plusieurs minutes... Certaines copies étaient, sur le plan graphique, indignes d'un concours destiné à recruter des enseignants, censés écrire des textes lisibles à l'attention de leurs élèves.

En s'attardant ici sur les points qui ont posé des problèmes à un nombre non-négligeable de candidats, le jury souhaite montrer ce qu'il faut faire pour répondre aux exigences du concours ; avec du travail et des efforts pour tenir compte des conseils prodigués dans les rapports, cet objectif est tout à fait envisageable, comme en témoignent les bonnes, voire très bonnes copies que le jury a pu lire et qui témoignent d'une compréhension fine du texte, comme d'une mise en français rigoureuse et idiomatique.

Qu'il nous soit maintenant permis de proposer notre propre version du texte présenté au concours. Nous y avons intégré certaines propositions heureuses des candidats qui reconnaîtront sans doute leur propre prose. Il ne s'agit là que d'une proposition qui en tant que telle ne saurait être érigée en modèle absolu : Traduttore, traditore ! Mais si au moins cette proposition a le mérite d'éclairer ou de faire progresser les candidats qui la consultent, elle aura rempli sa fonction première.

Proposition de traduction :

Ils avaient atteint l'auberge située au bord du fleuve¹. Les² reflets de lumière jouaient à la surface de l'eau, où trois barques attendaient d'être louées pour une somme modique. De la glycine recouvrait largement l'avancée à colombage couleur sang-de-bœuf où l'on servait de la bière et du cidre. Les haies parsemées de taches blanches exhalèrent abondamment leur parfum de jasmin.

Karl s'assit à l'une des dernières tables libres situées du côté du fleuve, en compagnie de Bittner, lequel, d'une pichenette, envoya promener sa cigarette en lui faisant décrire un délicat petit arc de cercle, geste dont il avait acquis la maîtrise par un exercice maintes fois répété. Le menu, glissé dans une pochette en plastique, offrait un choix restreint. Karl, qui toutefois, par précaution, avait commandé de la salade, ne fut guère surpris de voir Bittner demander des pâtes au jambon. Lors d'un petit déjeuner pris ensemble à l'hôtel, il avait déjà été frappé par la riche garniture de petites saucisses et de lard frit que Bittner s'était servie pour accompagner ses œufs brouillés. En voyage, il renonçait par principe à ne pas manger de viande, avait-il fait remarquer à cette époque en réponse au regard de Karl qui l'avait manifestement trahi. Leur promenade d'aujourd'hui n'était certes pas un voyage au sens strict du terme, mais Bittner n'avait sans doute jamais envisagé non plus en ce même sens strict son végétarisme prôné dans le livre sur Darwin³.

Deux canards sauvages prirent leur envol d'un rapide battement d'ailes en voltigeant et en dispersant autour d'eux des gouttelettes d'eau. Ne formaient-ils pas un couple pour la vie ? Karl pensait l'avoir lu un jour. Lorsque la serveuse, chargée de son plateau, arriva en faisant crisser le gravier sous ses pas, elle jeta à Bittner un regard en coin qui n'était pas dû seulement à sa célébrité – Karl était transparent à ses yeux, c'était indéniable. Elle avait de légères perles de sueur au-dessus de la lèvre supérieure ; c'était sans doute une étudiante, embauchée en extra, qui n'avait pas l'habitude de trimballer des chopes en plein soleil. Même la naissance de sa poitrine luisait d'humidité dans son décolleté.

¹ Ou : de la rivière

² Ou : des

³ Ou : qu'il prônait dans son livre sur Darwin

Bittner avait remarqué ce regard et s'était plongé dans un silence serein. Karl observait une fourmi qui fuyait le plateau de la table dans un zigzag caractéristique des fourmis. Il entendait derrière lui le martèlement d'un pic. Existait-il un instrument de musique capable d'imiter le tambourinement de ce staccato clair et sourd à la fois ? Depuis la fosse d'orchestre de Bayreuth, voilà qui rendrait certainement un son impressionnant.

D'après Michael Maar, *Les Dupes*, 2012

Thème écrit

Rapport présenté par Isabelle Deygout, Dorothee Rothenbusch, Richard Le Roux

Texte à traduire

Je prenais le petit déjeuner dans la salle basse. Il y avait là un homme, accoudé au marbre qui longea l'une des murailles. Il lampait à petits coups un verre de vin blanc. Je connaissais ce vin. Il était de ceux qui agacent les dents et crispent les nerfs. Après quelques gorgées d'un tel breuvage on se sent des zébrures couler à fleur de peau. Cet homme me regardait. Puis il vint à
5 moi : sa silhouette, que je vis se profiler à contre-jour, était haute et sèche. Quand, pour me regarder de tout près, il se fut appuyé à la table où je mangeais, je constatai qu'il avait des mains rudes, prises dans un réseau de fortes veines, et les yeux d'une extrême pâleur.

– Vous êtes de passage, Monsieur ? me demanda-t-il d'une voix lente et précautionneuse.

Et je fus surpris de cette courtoisie qui ne s'assortissait guère à son allure que j'avais crue
10 provocante.

– Oui, je suis de passage, mais... – et je fis un geste vague, ne sachant trop comment rendre compte de mon séjour.

– Désirez-vous visiter, Monsieur ? Je me ferais un plaisir de vous guider.

– Et que visite-t-on ?

15 – Le pays, Monsieur, tout le pays.

À son tour il levait le bras, étendait la main et semblait d'un même mouvement envelopper les enclos aux murailles hautaines, les arbres secrets et le labyrinthe des routes tournoyant parmi les parcelles. Son geste l'avait détourné de moi. Le bras retombé, il fixait en silence le rectangle d'indistincte et intense clarté par quoi la salle s'ouvrait sur le dehors. Il me fit
20 face à nouveau.

– Peut-être ignorez-vous, Monsieur, que dans notre pays on cultive les statues.

Nous nous sommes mis en chemin dès que j'eus fini ma tasse de café. Je ne savais pas ce qui avait conduit cet homme vers moi. Aucun mobile intéressé ne semblait l'animer.

25

Jacques Abeille, *Les jardins statuaires*, éditions Attila, 2010.

Tiré du tout début du roman de Jacques Abeille *Les jardins statuaires*, première partie du *Cycle des contrées*, le texte proposé cette année forme un ensemble suffisamment clos sur lui-même pour être facilement compris d'un lecteur n'ayant aucune connaissance du contexte. Alternance de récit et de brefs dialogues, il dépeint la rencontre matinale du narrateur, qui vient d'arriver dans la province des jardins statuaires, contrée mystérieuse où l'on cultive les statues dans des domaines clos, et de son guide, dans la « salle basse » de l'hôtel où il vient de passer une première nuit.

Le style, à la fois sobre et travaillé, qui n'est pas sans évoquer celui d'un Gracq, méritait que les candidats prennent le temps de l'analyser, de le caractériser, ne serait-ce que pour proposer une traduction fine et réfléchie, telle que peut l'attendre un jury d'agrégation, de certaines séquences peut-être plus revêches à la traduction.

Le passage à traduire, qui ne faisait apparaître ni difficulté sémantique d'importance, ni allusion historique ni référence culturelle qui demandât une exégèse approfondie, n'exigeait aucune connaissance particulière du roman ; sa traduction requérait en revanche approche méthodique et analyse rigoureuse.

Rappelons à ce propos que la proposition de traduction que les candidats ont à soumettre se doit non seulement d'être précise et complète, sans omission du titre, comme le stipulait le sujet distribué, mais qu'elle doit aussi pouvoir se lire aisément, avec plaisir, comme s'il s'agissait d'un texte littéraire soigné, structuré en paragraphes, comme l'original, et directement écrit en allemand. Aucune proposition alternative ni aucun redécoupage de l'extrait original ne sauraient donc être acceptés par le jury.

Les données statistiques le montrent, la quasi-totalité de l'échelle des notes a été utilisée, ce qui reflète à la fois la qualité du travail globalement effectué par les candidats et le souhait du jury de classer avec précision l'ensemble des copies corrigées.

Répartition des notes (sur 20)	Nombre de copies
>15	8
12-14,5	24
10-11,5	24
08-09,5	27
05-07,5	69
01-04,5	67
<01	4
Moyenne globale	7,03

Remarques générales

Sans être d'une difficulté insurmontable pour des étudiants sérieusement préparés à l'épreuve de thème écrit tout au long de l'année, voire depuis plusieurs années, le texte présentait néanmoins quelques difficultés qu'une attention soutenue et une analyse précise devaient permettre de résoudre.

L'extrait, essentiellement constitué, à deux exceptions près, de parataxe, présentait peu de véritables difficultés syntaxiques.

Certaines expressions du lexique, en revanche, ont manifestement davantage incommodé les candidats ; c'est le cas entre autres, à des degrés divers, de « marbre », « zébrures », « enclos », ou encore « mobile intéressé ». Il convient pourtant de rappeler que, même si une préparation rigoureuse à l'épreuve ne saurait faire l'économie de révisions systématiques du vocabulaire de base et des différents champs sémantiques tout au long de l'année (ici, le vocabulaire du corps, de l'architecture et de la vie quotidienne), ce n'est pas sur ce type de difficultés que se fait le départ entre bonnes traductions et traductions insuffisantes ; il se fait bien plus sur l'aptitude à analyser et à commenter le texte avec discernement pour en restituer précisément mouvement, nuances et finesses, en commençant par réfléchir à la cohérence globale du passage, s'interroger précisément sur le sens des structures qui posent problème, et en tâchant, par exemple, et dès que possible, de visualiser la scène.

Car c'est la finesse de l'analyse du texte français qui, au-delà des approximations lexicales, permettait de distinguer un travail de qualité d'un travail sérieux. Et les différentes figures de style

qui, de la synecdoque à la métaphore, construisent l'extrait devaient inviter les candidats à davantage de précision et d'inventivité.

L'une des principales difficultés de l'exercice consistait sans doute à restituer élégamment, sans être trop diffus, les images qui, du « marbre qui longeait l'une des murailles » au « rectangle d'indistincte et intense clarté », enjolivent le passage, sans négliger la précision et la simplicité des gestes et mouvements décrits (« lamper à petits coups », « lever le bras » ou « faire face »). Et l'on ne peut que regretter de constater que nombre de copies se soient bien souvent contentées de calques mécaniques, aussi peu imaginatifs qu'idiomatiques, voire totalement absurdes : « Zebrastrreifen », qui désigne des bandes peintes sur le sol, pour « zébrures », « mit gefallenem Arm » pour « le bras retombé », alliant parfois la maladresse à l'inélégance.

Répetons, comme l'ont déjà fait les rapports des années précédentes, que toute traduction présuppose, à ce niveau, une maîtrise irréprochable de la langue cible, et que les candidats gagneraient à affiner, tout au long de leur préparation, leur connaissance de celle-ci, qu'il s'agisse de morphologie verbale, de constructions élémentaires (*sich nähern*) ou du genre et pluriel de termes rudimentaires comme *der Garten* (s, ").

Il convient également de préciser ici qu'une once de bon sens devrait inciter les candidats à tableur, y compris, et peut-être surtout, lorsqu'ils rencontrent une difficulté qu'ils ne parviennent pas à résoudre rapidement, ou simplement, sur la vraisemblance et la cohérence interne du texte, afin d'éviter les propositions de traduction les plus aberrantes, du type « dürre Hände, die in einem Netz von starken Adern verwickelt wurden » ou bien « ich schüttelte mit der Hand ». Car c'est là, à n'en pas douter, pour une séquence donnée, une ligne de démarcation forte entre une traduction acceptable et une faute rédhibitoire.

On ne saurait donc trop conseiller aux futurs candidats de se doter d'une stratégie et d'une méthode de travail efficaces, qui leur permette de hiérarchiser les difficultés rencontrées, pour mieux gérer le temps imparti à chaque exercice et tenter de les résoudre, sinon de manière irréprochable, du moins avec vraisemblance.

De même convient-il sans doute de redire qu'il n'est pas vain de prendre le temps d'une relecture attentive, en se mettant à la place d'un lecteur germanophone qui ne dispose pas du texte d'origine, pour corriger les fautes d'orthographe ou les confusions les plus patentes (comme celle qui consiste à affubler le pronom relatif au neutre singulier « *das* » d'un second « s », transformant la faute d'orthographe en non-sens), respecter les règles de la ponctuation allemande, sans

produire un calque de la ponctuation française, qui répond à d'autres exigences, s'assurer que l'on n'a pas omis de termes ou de propositions entières et corriger les maladresses d'expression les plus flagrantes et les traductions qui dénotent une méconnaissance caractérisée d'une langue des plus courantes (« s'appuyer à la table », « être de passage », « faire un geste vague » ou bien « étendre la main »).

Car une fois les fautes les plus flagrantes éliminées, il reste à produire une traduction de qualité qui témoigne, au-delà d'un travail approfondi et rigoureux tout au long de l'année, d'un savoir et d'une sensibilité qui ne s'acquièrent guère que par des lectures attisées par la curiosité, une attention vigilante et critique et un entraînement régulier, afin de savoir prendre, le cas échéant, des risques calculés, et toujours récompensés !

Examen détaillé du texte

L'évaluation des traductions proposées reposait, comme c'est désormais le cas dans un grand nombre de concours, sur l'examen positif de séquences notées en points-scores, dont une majorité était attribuée, au sein de chaque séquence, à l'exactitude grammaticale et lexicale de la traduction, tandis que les points restants permettaient de récompenser les traductions idiomatiques, imaginatives et de bonne qualité linguistique.

1. Je prenais le petit déjeuner dans la salle basse. Il y avait là un homme, accoudé au marbre qui longeait l'une des murailles.

Le premier ensemble de deux courtes phrases, rédigées dans un français courant pour la première, fort classique pour la seconde, n'avait pas pour fonction de déstabiliser les candidats. Il convient pourtant de noter que la locution « prendre le petit déjeuner » (*das Frühstück ein|nehmen* ou, au besoin, « beim Frühstück sitzen », que l'on pourrait croire assimilée de tous les candidats préparant ce concours, en a surpris plus d'un. Tout comme le « marbre » ne pouvait guère désigner autre chose qu'un rebord, une tablette, une sorte de comptoir. On pouvait ici songer à « [die] Platte », « [der] Sims » ou « [der] Tresen », mais une bonne traduction imposait, quoi qu'il en soit, que les candidats s'interrogent sur la posture de l'homme « accoudé » (« *der sich mit den Ellbogen aufgestützt hatte* ») ou la fonction de la « salle basse », qui ne pouvait être une chambre.

2. Il lampait à petits coups un verre de vin blanc. Je connaissais ce vin. Il était de ceux qui agacent les dents et crispent les nerfs.

La traduction de cette seconde séquence devait permettre aux candidats de se détacher de la littéralité du texte et de faire montre de leur entraînement. Les bonnes idées n'ont du reste pas fait défaut, qui, pour traduire la tournure « lamper à petits coups », ont suggéré « *in kleinen Schlückchen süffeln* », et pour « qui agacent les dents et crispent les nerfs » « *die Zähne reizen und die Nerven anspannen* », même si le jury acceptait, certes sans en bonifier autant l'idiomaticité, des traductions plus simples du type « *die Zähne irritieren und die Nerven angreifen* ».

3. Après quelques gorgées d'un tel breuvage on se sent des zébrures couler à fleur de peau. Cet homme me regardait.

Si la seconde partie de la séquence n'était censée poser aucun problème, la première impliquait, elle aussi, que les candidats fassent preuve de recul, de méthode et, avant tout, sans doute, d'une intelligence réelle du texte et de son sens ; ce qui interdisait, *a priori*, de traduire « zébrures » par le barbarisme « Zebruren ». Rien n'interdisait en revanche de chercher à restituer l'image en proposant une solution qui, comme l'on fait plusieurs copies, intègre l'idée d'avoir la « chair de poule » [*Gänsehaut bekommen*] ou, mieux encore peut-être, bien que plus douloureux, « *wie Striemen über die Haut läuft* ».

Pour « breuvage », plusieurs solutions pouvaient être retenues, de « Trank » ou « Trunk » à « Gesöff », plus relâché que le terme français employé par J. Abeille, en passant par « Gebräu ».

4. Puis il vint à moi : sa silhouette, que je vis se profiler à contre-jour, était haute et sèche.

Le jury attendait, bien naturellement, dans cette courte séquence, que les candidats se confrontent à la difficulté de restituer le processus décrit dans l'expression « voir se profiler », soit en précisant « vor mir », soit en développant « *sah, wie sich seine Gestalt abzeichnete* ».

Pour la « silhouette haute et sèche », une fois encore, les solutions ne manquaient pas, auxquelles ont songé nombre de bonnes copies, de « schlank » ou « *hochgewachsen und dürr* » à « lang und hager ».

5. Quand, pour me regarder de tout près, il se fut appuyé à la table où je mangeais, je constatai qu'il avait des mains rudes, prises dans un réseau de fortes veines, et les yeux d'une extrême pâleur.

Si une attention plus soutenue était requise pour traduire correctement cette séquence, plus longue et complexe syntaxiquement que d'autres, en évitant les innombrables confusions, entre

« *sich lehnen* » et « *sich stützen* », les problèmes de rection verbale, les barbarismes (« **Blasheit* » n'existe pas, à la différence de [*die*] *Blässe*) voire les fautes d'orthographe élémentaires qui produisent un non-sens, et opter pour des solutions élégantes, ou tout au moins acceptables, le jury a tout de même eu l'heur de trouver différentes solutions dignes d'être bonifiées pour le groupe syntaxique « des mains rudes, prises dans un réseau de fortes veines », à l'instar de « *grobe, von einem dicken Venennetz durchwobene Hände* », preuve, si besoin en est, que le résultat était bien à la portée des candidats.

6. – Vous êtes de passage, Monsieur ? me demanda-t-il d'une voix lente et précautionneuse.

Et je fus surpris de cette courtoisie [...].

Les courts passages dialogués, rédigés dans une langue sobre, simple et courante, comme le souligne la torsion de la syntaxe interrogative remarquée par quelques copies, devaient permettre aux candidats de faire montre de leur aptitude à s'exprimer dans un allemand fluide, mais précis. Pourtant, l'expression, tout à fait courante, « être de passage » (« *auf der Durchreise sein* ») a donné lieu à bien des maladresses, tandis que les propositions réfléchies pour condenser ou, au contraire, dissocier en allemand la lenteur du ton précautionneux (« *fragte er mit bedächtiger Stimme* » ou « *fragte er langsam mit behutsamer Stimme* ») ont été plus rares.

7. [...] qui ne s'assortissait guère à son allure que j'avais crue provocante.

– Oui, je suis de passage, mais... – et je fis un geste vague, ne sachant trop comment rendre compte de mon séjour.

Plus rares également ont été les efforts fournis pour proposer une solution élégante afin de traduire « allure ». Si « *Aussehen* » tombait sous le sens, « *Gang* », qui renvoie bien davantage à la « démarche » qu'à l'« apparence », ne pouvait convenir ; « *Ansehen* » constituait un contresens, mais « *Auftreten* » ou « *Erscheinungsbild* » justifiaient que la traduction de la séquence soit valorisée. De même, « *provozierend* », « *provokativ* » ou « *provokant* », plus soutenu, pouvaient-ils faire l'affaire, mais « *streitlustig* » témoignait d'un véritable effort d'analyse et de finesse, toujours salué.

8. – Désirez-vous visiter, Monsieur ? Je me ferais un plaisir de vous guider.

– Et que visite-t-on ?

– Le pays, Monsieur, tout le pays.

Cette troisième séquence dialoguée exigeait réflexes et maîtrise linguistique pour percevoir que si, en français, « visiter » peut rester intransitif, son pendant demande un complément d'objet ou que

« herumführen » était une proposition de traduction plus idiomatique pour rendre « guider ». De même « Land » n'est-elle pas la seule solution envisageable pour traduire « le pays » ; maintes copies ont songé à « Gegend », voire à « Landstrich ».

9. À son tour il levait le bras, étendait la main et semblait d'un même mouvement envelopper les enclos aux murailles hautaines, les arbres secrets et le labyrinthe des routes tournoyant parmi les parcelles.

À l'instar de la cinquième, la neuvième séquence requérait elle aussi de la part des candidats attention, réflexes et précision : attention à la complexité de la syntaxe, à la déclinaison de l'adjectif épithète ou à la particule, inséparable, de « umfassen » ou « umschließen », réflexes pour restituer correctement, et naturellement, « lever le bras » (« *den Arm [er]heben* »), « étendre la main » (« *die Hand aus|strecken* ») ou « tournoyer parmi les parcelles » (« *sich winden* » ou « *sich hindurchschlängeln* »), précision enfin pour « sembler [...] envelopper », « enclos » ou « murailles hautaines », même si le jury a, de fait, accepté différentes solutions, dès lors qu'elles n'étaient pas totalement incongrues, voire incorrectes grammaticalement.

10. Son geste l'avait détourné de moi. Le bras retombé, il fixait en silence le rectangle d'indistincte et intense clarté par quoi la salle s'ouvrait sur le dehors.

La dixième séquence pouvait paraître plus abordable ; encore ne fallait-il pas se tromper sur le genre de « [*die*] *Gebärde* » ou « [*das*] *Rechteck* », et se méfier de propositions en apparence simples à traduire. C'est notamment le cas de la proposition participiale « le bras retombé » (« *Er senkte den Arm und* », « *Nachdem er den Arm gesenkt hatte* », ou « *Mit gesenktem Arm* »), où il convenait de montrer que l'on maîtrise suffisamment la syntaxe de la phrase allemande et ne confond pas « *senken* », « *sinken* » ou « *fallen* » ; c'est également le cas de la proposition subordonnée relative qui clôt la séquence, où le choix de la préposition (« *durch* »), de la forme verbale (voix, temps), du terme traduisant « le dehors » (« *draußen* », « *die Außenwelt* »), sans mentionner les hésitations plus que surprenantes entre directif (« *sich nach draußen öffnen* ») et locatif, ont donné lieu à toute sorte d'erreurs.

11. Il me fit face à nouveau. – Peut-être ignorez-vous, Monsieur, que dans notre pays on cultive les statues.

Nous nous sommes mis en chemin dès que j'eus fini ma tasse de café.

La locution « faire face » (« *sich jemandem zu|wenden* ») ne devait guère susciter de problèmes, ni de morphologie, puisque les deux formes « *zugewandt* » ou « *zugewendet* » étaient acceptées,

ni de construction ; pas plus que le verbe « cultiver », que le titre, à traduire lui aussi, comme partie intégrante de la dernière séquence (toute omission caractérisée est, bien évidemment, lourdement sanctionnée), devait aider à interpréter correctement. Pourtant, du choix du déterminant à celui du verbe (ni « wachsen », ni « erzeugen » ni « pflücken » ne pouvaient convenir !), la proposition « que dans notre pays on cultive les statues » (« dass in unserer Gegend / hier zu Lande Statuen / Skulpturen angebaut werden », par exemple) a provoqué bien des erreurs, tout comme le choix du temps du verbe « finir » qui, en français comme en allemand indique pourtant bien une antériorité par rapport au fait de « se mettre en chemin ».

12. Je ne savais pas ce qui avait conduit cet homme vers moi. Aucun mobile intéressé ne semblait l'animer.

Au-delà des fautes d'inattention rédhibitoires, peut-être parfois dues à une certaine précipitation, qui consistaient à ne pas décliner « diese[r] Mann », la seconde partie de la séquence exigeait des candidats, une ultime fois, qu'ils prennent le temps d'analyser le texte dans son ensemble et ses réseaux de sens pour traduire correctement, et précisément, « mobile intéressé », ce qui proscrivait *a priori* toute traduction du type « kein wirklicher Beweggrund », voire « *keine interessierte bewegliche Sache* », dans la mesure où le mobile est, sans aucun doute possible ici, une raison, une cause permettant d'expliquer un acte ; on pouvait donc songer à « [das] Motiv », « [die] Motivation » ou « [das] Eigeninteresse ».

Puissent ces quelques conseils critiques être entendus et permettre aux futurs candidats de se préparer au mieux à l'épreuve de thème, car il serait injuste de conclure ces quelques remarques sans souligner que le jury a eu plaisir, cette année encore, à lire des copies de grande qualité qui, joignant la finesse de l'analyse à l'élégance de la traduction, montrent qu'en dépit des exigences de l'épreuve, celle-ci reste parfaitement à la portée d'un bon nombre de candidats qui veulent bien faire preuve d'un peu de rigueur, de méthode et d'intérêt pour le sens des mots insérés dans leur contexte !

Exemple de traduction

Concluons ces commentaires par un exemple, parmi d'autres, de copie rédigée dans les temps par un(e) candidat fort bien préparé à l'exercice :

Ich nahm im unteren Saal das Frühstück ein. Dort befand sich ein Mann, der sich mit dem Ellbogen auf die Marmorkante aufgestützt hatte, die an einer der Wände entlang lief. Er nippte in kleinen Schlucken an einem Glas Weißwein. Ich kannte diesen Wein. Er war einer von jenen, die die Zähne reizen und die Nerven anspannen. Nach einigen Schlucken eines solchen Trunks spürt man, wie einem ein ganz zartes Prickeln durch den Leib fließt. Dieser Mann schaute mich an. Dann kam er zu mir : Seine Figur, die sich, wie ich sah, gegen das Tageslicht abhob, war hochgeschossen und knochig. Als er sich auf den Tisch gestützt hatte, an dem ich aß, um mich von ganz Nahem zu mustern, stellte ich fest, dass er grobschlächtige, in einem Netz aus kräftigen Adern gefangene Hände und äußerst blasse Augen hatte.

- Sind Sie auf der Durchreise, Monsieur?, fragte er mich langsam mit vorsichtiger Stimme.

Und diese Höflichkeit überraschte mich, die nicht zu seiner Haltung passte, die mir herausfordernd vorgekommen war.

- Ja, ich bin auf Durchreise, aber... – und ich machte eine unbestimmte Geste, da ich nicht recht wusste, wie ich von meinem Aufenthalt berichten sollte.

- Wünschen Sie die Gegend zu besichtigen, Monsieur? Es wäre mir eine Freude, Ihnen dabei als Führung zu dienen.

- Und was besichtigt man so?

- Die Gegend, Monsieur, die ganze Gegend.

Nun hob auch er den Arm, streckte die Hand aus und schien die umzäunten Wiesen mit ihren abweisenden Mauern, die geheimnisvollen Bäume und das Labyrinth der sich zwischen den Grünflächen schlängelnden Straßen in dieser einen Bewegung zu umhüllen. Seine Geste hatte ihn von mir abgewandt. Als er den Arm wieder gesenkt hatte, starrte schweigend auf das Rechteck aus undeutlicher und starker Helligkeit, das den Saal nach draußen hin öffnete. Er wandte sich mir wieder zu.

- Vielleicht wissen Sie nicht, Monsieur, dass man in unserer Gegend Statuen anbaut?

Wir machten uns auf den Weg, sobald ich meine Tasse Kaffee ausgetrunken hatte. Ich wusste nicht, was diesen Mann zu mir geführt hatte. Er schien von keinem eigennützigen Beweggrunde getrieben zu sein.

Jacques Abeille, *Die Statuengärten*.

Composition en langue française

Rapport présenté par Thierry Carpent, Lucrece Friess et Hélène Leclerc

Sujet :

Selon un historien, tout, dans la monarchie des Habsbourg, serait devenu « plus allemand » après 1866/1867.

Cette affirmation vous semble-t-elle justifiée ?

Notes attribuées

≥ 16 : 9 copies

≥ 12 : 11 copies

≥ 10 : 13

≥ 8 : 19 copies

≥ 6 : 27 copies

≥ 4 : 16 copies

≥ 2 : 33 copies

≥ 0.25 : 87 copies

1 copie blanche

Moyenne générale de l'épreuve : 4.53/20

Le sujet proposé cette année pour la composition en langue française portait sur le cœur du programme, à savoir la situation et l'évolution de l'élément allemand en Autriche-Hongrie, et invitait à réfléchir sur l'ensemble de la période étudiée.

La méthode de la dissertation échappe manifestement encore à un certain nombre de candidats ; le jury se doit donc de rappeler, cette année encore, quelques fondamentaux :

- la réflexion doit s'appuyer sur un plan clairement annoncé – sans toutefois aller jusqu'à numéroter les différentes parties du développement. Le jury a accepté tout plan cohérent, pourvu qu'il témoigne d'une argumentation dynamique, équilibrée et solidement étayée d'exemples s'enchaînant logiquement et dépassant le simple catalogue et la description. Même si le plan chronologique pouvait *a priori* sembler ne pas être le mieux adapté à ce sujet ou le plus facile, plusieurs copies de très bonne facture l'ont adopté ; l'une d'entre elles, par exemple, a su montrer

l'évolution de la position des Allemands d'Autriche tout au long de la période, expliquant comment, durant les dix premières années du dualisme, ceux-ci semblèrent prendre le pas, puis comment, de 1878 à 1895, leur situation de prépondérance parut de plus en plus menacée, pour analyser enfin les revendications croissantes des diverses nationalités de Cisleithanie à partir de 1896 et conclure à une Cisleithanie loin d'être devenue allemande.

- le plan doit permettre de répondre à une problématique elle aussi clairement posée, qui ne saurait s'apparenter à une reformulation de la citation sous forme de question(s). Un trop grand nombre de copies omettent complètement de formuler une problématique, ce qui est en général lié à l'absence d'analyse du sujet,

- le préalable à une dissertation réussie (en particulier pour éviter le hors-sujet) est en effet une analyse précise du sujet, en l'occurrence de la citation proposée à la discussion. En aucun cas, il ne s'agit d'analyser le sujet mot à mot – encore moins les virgules ici ! – mais bien d'expliquer les termes-clefs et de les mettre en relation. Pour ce sujet, il fallait évidemment rappeler d'emblée les événements auxquels correspondent les dates charnières 1866 et 1867, définir ce que l'historien pouvait entendre par « plus allemand » et ce que recouvrait le « tout ». On pouvait par ailleurs attendre que les candidats relèvent alors, dans un premier temps, le paradoxe apparent de cette citation puisque la défaite de Sadowa signifie l'exclusion de l'Autriche du « corps germanique », les Allemands d'Autriche prenant brutalement conscience de leur situation de minorité en Autriche, ce que leur supériorité politique, culturelle et économique leur avait masqué jusque-là. Dans un second temps, on pouvait toutefois préciser que cette prise de conscience inaugura un processus de nationalisation des Allemands d'Autriche et que le dualisme instauré en 1867 entérina la domination des éléments allemands et hongrois. Une réflexion sur le mot « tout » devait permettre de mettre en question la citation en faisant apparaître que le processus de nationalisation des Allemands d'Autriche n'était pas un phénomène isolé et que l'ensemble des nationalités de la monarchie habsbourgeoise connaît une montée spectaculaire du nationalisme. Ce « tout » invitait à considérer les aspects démographiques, linguistiques, politiques, institutionnels, économiques et sociaux, identitaires et culturels, ainsi que la relation avec l'Empire allemand, en particulier dans le domaine de la politique étrangère. Un tel sujet ne pouvait se dispenser de quelques éclairages sur la Duplice conclue en 1879. En revanche, construire toute la dissertation sur la question des rapports entre l'Autriche-Hongrie et de l'Empire allemand (qui du reste n'existe pas encore au début de la période considérée) et vouloir comparer à toute force Autriche et Allemagne constituaient une lecture restrictive du sujet, voire un contresens sur le terme « allemand ». Il était judicieux d'écarter d'emblée la Hongrie du traitement du sujet et de restreindre l'étude à la Cisleithanie, puisqu'il est évident que tout n'est

pas devenu plus allemand en Hongrie, où les Allemands ne constituèrent jamais qu'une minorité. Précisons enfin que le conditionnel « serait » ne saurait signifier que l'historien auteur de la citation émet un doute sur sa propre analyse.

- il importe de savoir délimiter chronologiquement un sujet, ce qui, du reste, relève de son analyse. Ce sujet invitait explicitement à démarrer l'étude en 1866/67 ; si quelques rappels de la situation de l'Empire autrichien avant ces dates pouvaient être bienvenus dans l'introduction, consacrer toute une première partie de la composition à cette contextualisation relevait en revanche du hors-sujet et remonter à l'époque de Rodolphe I^{er} de Habsbourg était totalement superflu.

En ce qui concerne les connaissances et la maîtrise de la question au programme, le jury regrette de constater qu'elles sont souvent pour le moins imprécises. Ces imprécisions sont particulièrement gênantes lorsqu'elles se rapportent à des aspects fondamentaux du programme comme :

- la structure du dualisme (François Joseph ne devient pas roi de Hongrie en 1867, il l'est depuis 1848, tout comme les Habsbourg sont rois de Hongrie depuis 1526, et de manière héréditaire depuis la Pragmatique Sanction en 1713 ; par ailleurs, l'Autriche ne constitue pas un « royaume »),
- la composition territoriale de la monarchie (certains candidats confondent même Transleithanie et Cisleithanie),
- les différentes nationalités présentes sur ce territoire (les Hongrois ne sont pas des Slaves !),
- les caractéristiques des partis politiques (confusions fréquentes entre Schönerer et Lueger, rebaptisé parfois Richard Lueger, voire Lüttger), voire le nom même des partis (Lueger est à la tête du parti chrétien-social et non social-chrétien, encore moins « chrétien-socialiste » ; on parle des « nationaux-allemands » et non des « nationaux-germaniques »).

On peut aussi attendre des candidats qu'ils maîtrisent l'orthographe de noms récurrents tels que les Magyars, Taaffe, Badeni (et non Badini !), Bismarck, la Carinthie, la Bohême (et non Boème !), qu'ils sachent qu'en français on dit « Guillaume I^{er} » et non « Guillaume I », qu'ils aient entendu parler des écrivains Stefan Zweig (et non « Zwei »), Canetti (et non « Cannetti ») ou Paul Celan (et non « Ceylan »).

Si l'on peut excuser des confusions mineures dans la chronologie, un futur enseignant d'allemand se doit de connaître au moins le nom du « Saint Empire romain germanique » (en allemand *das Heilige Römische Reich deutscher Nation*) ou de la « Confédération germanique » (en allemand *der Deutsche Bund*) et proscrire des traductions approximatives telles que « Saint Empire romain des nations allemandes » ou « Confédération allemande », voire « Fédération » ou « Alliance

allemande ». De même, il n'est sans doute pas inutile de savoir que l'Empire allemand n'est fondé qu'en 1871 et qu'il n'existe donc pas en 1866/67. En revanche, après 1871, il n'est plus opportun de parler de la Prusse pour désigner l'Empire allemand.

Concernant la langue, un trop grand nombre de copies présentent une qualité linguistique difficilement admissible à ce niveau, ce qui a justifié la note sanction de 0,25 pour les cas les plus graves et conduit à abaisser la note de nombreuses copies. Nous nous dispenserons d'un bêtisier et nous contenterons de rappeler que « État » s'écrit avec une majuscule lorsqu'il désigne une entité politique.

Nonobstant ces réserves, le jury a pu lire cette année quelques excellentes copies attestant une maîtrise souveraine du programme, de la technique argumentative et de la langue française. On ne saurait trop rappeler aux candidats désireux de préparer l'agrégation l'importance de ces trois points.

ÉPREUVES D'ADMISSION

Explication de texte

Rapport présenté par Thierry Carpent, Isabelle Ruiz, Frédéric Teinturier

Présentation générale

Nombre de candidats interrogés : 107

Répartition des notes :

16 et plus : 9

12 à 15 : 13

10 à 11 : 7

08 à 09 : 13

06 à 07 : 15

04 à 05 : 18

02 à 03 : 12

Moins de 2 : 20

Note maximale : 18, note minimale : 0,5

Moyenne : 6,85

Moyenne des années précédentes :

2012 : 4,98 ; 2011 : 6,18 ; 2010 : 6,02 ; 2009 : 8,23 ; 2008 : 8,56 ; 2007 : 5,24 ; 2006 : 5,22

Le jury constate avec satisfaction que la moyenne générale de l'épreuve remonte par rapport à celle de la précédente session. De fait, les candidats se répartissent de façon assez égale sur toute l'échelle de notes, à l'exception notable des notes allant de 10 à 11, et surtout des notes inférieures à 02 : la proportion de prestations très médiocres s'explique notamment par la part importante d'exposés ne correspondant à peine, voire absolument pas à l'exercice attendu (ces dernières se sont vu décerner la note de 0,5).

Si l'exercice est indéniablement universitaire, il ne faut pas oublier cependant qu'il s'inscrit dans le cadre d'un concours de recrutement d'enseignants, et que sa perspective est donc tout

autant pédagogique. De fait, il permet de vérifier l'aptitude des candidats à faire comprendre ce qui fait l'intérêt profond du texte proposé à l'explication – accepter la part de fiction de l'exercice, à savoir considérer le jury comme un auditoire non averti, mais exigeant, n'est de fait pas la moindre de ses difficultés. On conçoit mieux ainsi à quel point il est hors de propos de faire étalage des connaissances acquises pendant l'année de préparation et de transformer ainsi l'exercice en une « simili-leçon » dans laquelle le texte n'est jamais guère plus qu'un simple prétexte ; il faut en revanche savoir retenir et utiliser à bon escient celles qui sont absolument nécessaires à la bonne compréhension du texte.

En ce qui concerne le déroulement de l'épreuve, rappelons qu'on attend des candidats, dans les 30 minutes de parole imparties :

- qu'ils fassent la lecture d'un passage du texte (ou de son intégralité s'il s'agit d'un poème), le jury laissant à l'appréciation du candidat de faire cette lecture d'emblée ou bien après avoir procédé à la présentation générale du texte à laquelle sert l'introduction ; cette lecture est un indicateur du degré de compréhension du texte par les candidats et doit donc être expressive – néanmoins sans exagération aucune ;
- qu'ils présentent le texte en une introduction dont le but est de signaler la nature de l'extrait, son auteur, sa date de publication, la situation du passage dans son contexte politique ou littéraire, voire, dans le cas d'une œuvre précise, sa situation concrète dans l'économie de cette dernière ; cette introduction se poursuit par la présentation de la thématique générale et de la présentation du plan assortie de la thématique de chacune des grandes parties ; elle se termine par l'annonce de la méthode retenue, linéaire ou thématique ;
- qu'ils s'appuient pendant toute la suite de l'exposé sur le découpage en parties qui, loin d'être une simple formalité, est au contraire un guide précieux permettant au jury de suivre la progression de l'exposé – le caractère oral de l'exercice ne devant jamais être perdu de vue. C'est au cours de cette analyse de détail qu'il convient également d'affiner le découpage en présentant au fur et à mesure les éventuelles sous-parties et leur thématique respective, et surtout, la façon dont s'articulent les différents éléments constituant le texte ; c'est alors qu'intervient l'explication, c'est-à-dire souvent l'explicitation de la lettre du texte et sa mise en perspective – nous renvoyons à ce sujet les candidats se reporteront à la partie du rapport concernant chacune des questions inscrites au programme ;
- que, dans une conclusion qui ne saurait se résumer à une répétition de ce qui a déjà été dit lors de l'explication, ils dressent le bilan de la problématique formulée dans l'introduction et élargissent la perspective : celle-ci doit permettre en effet d'apprécier sa portée générale et dans

quelle mesure le texte étudié peut être considéré comme représentatif de l'auteur, de son œuvre, d'un contexte (littéraire, historique), etc.

L'explication de texte répond donc à des exigences précises nécessitant de mettre en œuvre tant un esprit d'analyse que de synthèse. Pour mémoire, citer un extrait du texte à l'appui d'une hypothèse sans l'accompagner d'une analyse ne constitue pas une explication, pas plus qu'énumérer le nombre de paragraphes dont est constitué le texte proposé sans chercher à les articuler entre eux ne constitue un plan. Cet exercice nécessite en outre une gestion du temps que seule un entraînement régulier permet de maîtriser : cette dernière étant en effet un élément non négligeable dans l'appréciation de la prestation, il faut donc veiller à l'équilibre entre les différentes parties de l'exposé – à savoir éviter les introductions trop longues, les conclusions bâclées et les développements trop détaillés, dont le caractère chronophage empêche les candidats de terminer leur explication dans le temps imparti. Pour des raisons d'équité entre les candidats, le jury se doit en effet d'interrompre l'exposé quand il risque de dépasser le temps imparti.

L'épreuve se poursuit par un entretien pendant lequel les candidats sont invités par le jury à répondre à des questions leur permettant d'éclaircir certains points ou d'en approfondir d'autres afin d'améliorer la prestation en la complétant par des éléments omis ou en l'enrichissant par l'ajout de réflexions ou d'aspects qui n'avaient pas trouvé leur place dans l'exposé lui-même ; il sert bien évidemment aussi à remettre les candidats dans la bonne voie si leur exposé s'était par trop écarté du texte.

Un dernier point concerne l'étude des textes de civilisation, lors de laquelle certains candidats ont une propension marquée à vouloir relever des procédés littéraires (métaphores, allitérations, rôle des temps employés etc.), lesquels apportent rarement grand-chose à la compréhension du texte. En revanche, certaines remarques stylistiques peuvent avoir un réel intérêt : même si elle n'a pas été faite à bon escient, la mention de l'utilisation de procédés rhétoriques dans le texte d'Otto Schily avait une réelle pertinence puisque l'auteur est avocat de formation. Enfin, on rappellera que les citations faites par les auteurs dans les textes proposés font partie intégrante du texte et doivent être analysées comme telles.

Andreas Gryphius, *Gedichte*

Moyenne : 9,88

Note la plus haute : 17

Note la plus basse : 01

Contrairement à l'an dernier, les prestations sur cette partie du programme, pourtant spécifique à l'agrégation externe, n'ont pas été trop fréquemment entachées par un manque flagrant de connaissances sur l'auteur et son œuvre. Les candidats, même peu familiers à l'évidence de l'univers d'Andreas Gryphius et des codes de la littérature baroque, ont pu mettre en valeur leur travail sur les poèmes, et faire montre d'une vraie qualité d'analyse et de problématisation. Les sonnets et les odes de cet auteur sont des formes poétiques certes très particulières pour le lecteur du XXI^e siècle, mais finalement pas plus difficiles à aborder qu'un extrait d'une œuvre littéraire plus proche chronologiquement.

Il convient ainsi de souligner la moyenne relativement élevée cette année sur cette partie du programme : la moitié des prestations entendues par le jury était d'une bonne, voire d'une excellente qualité, témoignant d'un effort réel d'aborder la littérature baroque dans sa spécificité. Et surtout, ces bonnes prestations ont su éviter l'écueil important et malheureusement trop fréquent consistant à vouloir exposer des connaissances sur l'auteur et l'époque en lieu et place d'une véritable interprétation du poème. Ce défaut a été celui de certains autres candidats, qui éprouvent à l'égard de la littérature dite ancienne une appréhension peu justifiée.

A noter un autre point positif : les meilleures prestations ont été à même de présenter une étude très satisfaisante des éléments formels propres à la poésie baroque : métrique, rimes, rythme.

Poèmes proposés :

„Auff die letzte Nacht seines XXV. Jahrs.“, p. 44 ,

„An eben Selbige“, p. 93 ;

„ANNAE MARIAE GRYPHIAE Tod.“, p. 48

„Ruhe des Gemuethes“, p. 116 ss. ;

„Grabschrift eines hochberuembten Mannes“, p. 56 s.

Heinrich von Kleist : *Prinz Friedrich von Homburg*, *Die Hermannsschlacht*

Moyenne : 7,63

Note la plus basse : 0,5

Note la plus haute : 13

L'ensemble des prestations entendues par le jury cette année sur cette partie du programme a été quelque peu décevant. On a en particulier pu regretter, au-delà de la présence d'exposés réussis et particulièrement convaincants, le fait que quelques candidats semblent avoir de ces deux œuvres de Kleist une conception très déséquilibrée, malgré les recommandations données dans le rapport de l'an dernier.

Certains ont ainsi pu sembler « déçus » d'avoir à se concentrer deux heures sur un extrait apparemment peu intéressant de *Die Hermannsschlacht*. Il convient cependant de souligner que les meilleures prestations entendues cette année ont été le fruit du travail minutieux de candidats qui ont su aborder cette œuvre prétendument mineure sans idée préconçue et qui ne considèrent pas l'exercice de l'explication de texte comme le moyen de faire ressortir les traits forcément extraordinaires d'un passage « fondamental » ou « central » dans une pièce essentielle d'un auteur majeur. Les qualités nécessaires face à des extraits parfois effectivement secondaires *sur le plan du déroulement dramatique* de la pièce, sont celles d'un philologue sans *a priori* qui sait apprécier et évaluer un extrait à sa juste valeur : pour cela, rappelons qu'il convient de partir du texte, de l'étudier concrètement, et que les connaissances nécessaires à la compréhension ne sauraient remplacer l'interprétation en elle-même. Ainsi la référence trop fréquente aux guerres napoléoniennes et à la stratégie de guérilla mise en place par Hermann n'était-elle pas utile dans tous les extraits proposés.

Inversement, le jury a constaté que certains candidats ayant eu à traiter un extrait du *Prince de Homburg* l'ont malheureusement abordé avec un certain manque de modestie : expliquer un extrait du *Prince de Homburg*, qui plus est une scène « classique », n'est pas pourtant pas chose facile, même si on a déjà du passage une idée précise. Les attentes du jury face à de tels textes, forcément déjà abordés sous une forme ou une autre par les candidats lors de leur préparation, ne sont nécessairement pas les mêmes que face à un texte moins connu. On a pu regretter que les moins bonnes des prestations se soient réduites, dans ce cas précis, à un remaniement parfois peu habile de connaissances et de discours abstraits sur les scènes en question. Pour intéressantes que

ces reprises puissent être, elles ne peuvent prétendre se substituer à une explication précise et concrète de l'extrait proposé.

Dernier point, qui vaut ici surtout pour son caractère méthodologique : malgré les remarques du rapport de l'an dernier sur ce sujet, certains candidats, qui semblaient pourtant avoir de l'œuvre de Kleist une connaissance satisfaisante et ne cessaient de faire référence à d'autres œuvres de l'auteur et en particulier ses essais esthétiques, ignoraient cependant purement et simplement ses réflexions sur le langage et la transcription des pensées, alors que cet aspect aurait parfois constitué une aide très précieuse.

Extraits et scènes proposés :

Prinz Friedrich von Homburg : II, 10 (v. 739 à 790), de la p. 45 à la p. 48 (scène entière) ;

Die Hermannsschlacht : II, 10, de la p. 35 („HERMANN : Die Knaben schick ich ihm...“) à la p. 39 (fin de la scène) ;

Prinz Friedrich von Homburg : III, 5 (v. 980 à 1078), de la p. 58 („KURFÜRSTIN : Du bist ganz...“) à la p. 61 (fin de la scène) ;

Prinz Friedrich von Homburg : IV, 1 (v. 1112 à 1198), de la p. 63 („DER KURFÜRST : Mein süßes Kind !...“) à la p. 66 („DER KURFÜRST : [...] gleich dir danken.“) ;

Die Hermannsschlacht : III, 3, de la p. 46 („THUSNELDA : Ich glaub, du träumst...“) à la p. 49 („HERMANN : [...] Beruhge dich.“) ;

Die Hermannsschlacht : V, 13-14, de la p. 95 (début de la scène 13) à la p. 99 (fin de la scène 14).

Wolfgang Hilbig : „Ich“

Moyenne : 6,9

Note la plus basse : 0,5

Note la plus haute : 17

Un certain nombre de prestations décevantes ont contribué à faire baisser la moyenne de cette épreuve : le jury ne peut en effet qu'être satisfait de l'effort fourni par une partie des candidats qui ont eu à expliquer un extrait du roman de Wolfgang Hilbig. Bien que contemporain et donc 'proche' des lecteurs du XXI^e siècle, ce roman est réellement difficile d'accès, aucune lecture univoque – historique, purement narratologique, « postmoderne », psychologique... – ne permettant de dégager une interprétation satisfaisante de l'extrait proposé. Le jury a été souvent

favorablement impressionné par les candidats qui abordaient leur extrait avec modestie et le désir d'y voir plus clair dans un dédale textuel (!) volontairement obscurci par l'instance narrative. Au contraire, celles et ceux qui ont cherché à « plaquer » des connaissances acquises au fil de leur travail de préparation sans tenter de relier ces connaissances au texte précis qui était à traiter, et surtout sans que ces éléments connexes viennent étayer une interprétation du passage, ont livré des prestations décevantes, qui au mieux tendaient à devenir une sorte d'hybride entre l'explication de texte et la leçon.

Les extraits proposés étaient tous relativement longs, ce qui a pu surprendre certains candidats – tous étaient cependant de longueur équivalente. Il convient surtout de souligner que la longueur des scènes rendait nécessaire de lire et interpréter ces dernières comme un ensemble cohérent, parfois au-delà des apparences. L'effort fourni pour rendre compte de cette cohérence ou de ce mouvement interne a été apprécié, il témoignait d'une réelle qualité interprétative de la part de candidats qui ont su varier la distance qu'ils devaient avoir vis-à-vis de l'extrait. En d'autres termes, le jury attendait des candidats une capacité à hiérarchiser les éléments à interpréter dans les extraits ; tout ne peut être mis sur le même plan dans un texte de trois pages, il convient de savoir repérer l'essentiel et de ne pas se perdre dans des répétitions sans fin d'aspects récurrents au seul motif que, justement, l'auteur a sciemment choisi de jouer sur l'effet de répétition. Ne pas savoir hiérarchiser les éléments à interpréter découle en réalité souvent d'un manque de problématisation dans l'introduction de l'exposé. Ce défaut, toujours important, était particulièrement visible dans ce cas.

Extraits proposés :

- p. 57 („Ich hatte mich wieder...“) à p. 60 („..., das zu lassen!“)
- p. 233 („Und oft genug...“) à p. 236 („...27. April betreffenden Jahres.“)
- p. 43 („Unweit des Cafés...“) à p. 46 („...auf den Fahrbahnen.“)
- p. 203 („W. konnte sich erinnern...“) à p. 205 („...nicht mehr vorhanden.“)
- p. 125 („Das Leben in der Kleinstadt...“) à p. 129 („...einordnen musste.“)
- p. 76 („Feuerbach sagte...“) à p. 80 („...Der Organisation enden.“)
- p. 9 („Ich streckte also...“) à p. 12 („...nie zustande bringen!“).

Les enjeux de la présence allemande en Europe centrale : L'Autriche-Hongrie (1867-1918)

Les 9 candidats qui ont été interrogés sur la question de tronc commun ont obtenu des notes allant de 01/20 à 09/20, aucune prestation n'ayant pu être considérée comme bonne ni même moyenne ; la moyenne s'élève à 04,6/20.

Le jury rappelle cette année encore que seuls les textes présentant un contenu de civilisation *stricto sensu* ont été proposés à l'explication.

S'il est évidemment arbitraire d'établir une barrière étanche entre les différents domaines de la civilisation allemande, il ne saurait être non plus question de profiter de la présence, dans un texte donné, de problématiques relevant d'une question inscrite au programme des sessions précédentes pour faire des digressions inappropriées. Adelheid Popp était indéniablement une grande figure du féminisme autrichien, mais le texte tiré de l'anthologie n'en était pas moins consacré aux difficultés rencontrées par la social-démocratie dans son souci d'imposer la célébration du 1^{er} mai : plutôt que l'évocation de la condition féminine en général, le jury était en droit d'attendre une analyse des rapports hommes-femmes tels qu'ils apparaissent dans le début du texte.

Un écueil relevé par le jury consiste dans le manque de recul patent de certains candidats par rapport aux textes et à leurs auteurs. Ainsi, l'explication de textes prenant position sur des faits ou des phénomènes politiques nécessitait certes de replacer ces derniers dans leur contexte et de les expliciter, mais aussi de prendre en compte leur valeur subjective : la présentation que l'archiduc Rodolphe fait du gouvernement conservateur Taaffe est celle d'un libéral et a donc un aspect partisan ; de même, les références bibliographiques figurant à la fin du texte de Funder (« Los von Rom ! ») donnent des indications qui ne doivent pas être négligées puisqu'elles permettent d'établir que ce texte était non seulement tiré des mémoires de l'auteur, mais aussi qu'il avait été publié en 1952. Ce défaut, poussé à l'extrême, a conduit à commettre un double contresens sur le terme de « Prinzen » dans les mots « Prinzenziehung » et « Prinzenkrankheit » : le premier renvoyant explicitement à l'éducation des archiducs, et le second désignant de façon ironique la « manie » consistant à faire intégrer à ceux-ci l'armée impériale malgré l'incompétence notoire de certains d'entre eux, il n'était en rien question du seul archiduc Rodolphe (auquel n'était consacré qu'un seul des paragraphes du texte), et encore moins de son état dépressif.

Textes proposés

Les pages indiquées ci-dessous renvoient toutes au recueil d'Eva Philippoff (éd.), *Die Doppelmonarchie Österreich-Ungarn. Ein politisches Lesebuch (1867-1918) / L'Autriche-Hongrie. Politique et culture à travers les textes (1867-1918)*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion 2001 :

- Moritz von Ebner Eschenbach, „Über Prinzenerziehung und Prinzenverwendung“, p. 43 s ;
- Friedrich Funder, „Los von Rom!“, p. 130 ;
- Kronprinz Rudolph, „Das Ende der Liberalen und der Beginn der Ära Taaffe“, p. 114 s. ;
- Arthur Schnitzler, „Die Ächtung der jüdischen Studenten“, p. 164 ss. ;
- Adelheid Popp, „Der 1. Mai (1909)“, p. 248 ss.

Le projet d'éducation esthétique de l'homme de Friedrich Schiller

19 candidats ont été interrogés sur un extrait de *Über die ästhetische Erziehung des Menschen in einer Reihe von Briefen*. La moyenne est de 7,1, ce qui représente une très légère progression (+ 0,32) par rapport à la moyenne obtenue l'an dernier en explication de texte sur la question d'histoire des idées. Les notes attribuées vont de 1 à 17, 6 notes sont supérieures ou égales à 10 et seulement 4 notes inférieures à 5.

C'est la preuve qu'en dépit du caractère abstrait ou complexe du texte de Schiller, les candidats ont su tirer leur épingle du jeu. Les meilleurs d'entre eux ont été ceux qui ont centré leur réflexion sur l'extrait à commenter, ce qui leur a permis d'en dégager l'enjeu majeur et d'en éclairer le sens. La mise en relief des idées de l'extrait par d'habiles références à d'autres passages du même écrit ou d'autres écrits du recueil est un excellent outil pour faire comprendre et ressortir le sens, à condition bien sûr d'être utilisé à bon escient. Le jury a apprécié que les candidats s'attachent d'abord à la lettre du texte, à ses métaphores, à sa construction rhétorique pour en dégager ensuite l'esprit et non l'inverse. N'oublions pas que Schiller est d'abord un auteur littéraire et que le style peut, chez lui, être porteur de sens. D'autre part, il est utile de savoir situer – ne serait-ce que schématiquement - les idées de Schiller par rapport à celles de philosophes comme Kant, Rousseau ou Platon auxquels il se réfère explicitement ou implicitement, notamment en matière d'anthropologie ou pour déterminer sa conception du rapport entre art et politique.

Les mauvaises prestations sont souvent celles de candidats qui ont pris le parti de refuser la confrontation directe avec le texte, sa structure, sa terminologie et se sont contentés de faire de la paraphrase ou de plaquer dessus des connaissances générales sans lien direct avec l'extrait. Pour

terminer, nous conseillerons aux futurs candidats d'accorder une importance particulière à la terminologie en histoire des idées: il existe un vocabulaire de Schiller comme il existe un vocabulaire de Kant ou de tout autre philosophe. Une des pistes de travail pour la préparation l'épreuve d'histoire des idées consiste à se familiariser avec les concepts propres à l'univers philosophique de chaque auteur, notamment en relevant avec précision les occurrences de ce vocabulaire lors de la lecture des textes.

Extraits proposés :

- 1- Neunter Brief, de p. 34 „Der Künstler ist zwar...“ à p. 35 „... unendliche Zeit.“
- 2- Sechs und zwanzigster Brief, de p. 110 „Da alles wirkliche Dasein...“ à p. 111 „... für die Freiheit des Geistes beweisen.“
- 3- Vierter Brief, de p. 16 „Wenn der mechanische Künstler...“ à p. 18 „... der Freyheit zu vertauschen.“
- 4- Zehnter Brief, de p.41 „Wohin wir immer...“ à p. 43 „... wird nie die Wahrheit erobern.“
- 5- Sechster Brief, de p. 22 „...Die Kultur selbst war es...“ à p. 23 „... als Genie und Empfindung.“
- 6- Fünfzehnter Brief, de p. 62 „Denn, um es endlich auf einmal“ à p. 64 „... die Sprache keinen Nahmen hat.“
- 7- Drey und zwanzigster Brief, de p. 91 „Durch die ästhetische Gemüthsstimmung...“ à p. 93 „... Schönheit ausgeführt haben.“
- 8- Neunzehnter Brief, de p. 77 „Eine Nothwendigkeit außer uns...“ à p. 79 „... der Freyheit den Ursprung.“
- 9- Achter Brief, de p. 32 „Erkühne dich...“ à p. 33 „... der Einsicht erweckt.“
- 10- Dritter Brief, de p. 12 „Dieser Naturstaat ...“ à p. 14 „... Sittlichkeit diene.“

Option A, littérature : La poésie de langue allemande autour de 1900.

23 candidats ont été interrogés. Le jury a utilisé un large éventail de notes entre 0,5 et 18. 6 notes sont supérieures ou égales à 10 ; 11 notes sont inférieures à 5 – de fait, la moyenne est de 6,76

Rappelons que l'analyse d'un poème doit particulièrement se concentrer sur la lettre du texte, les rythmes, les structures, la matière de la langue, ses couleurs, ses sonorités. La perception du poème comme phénomène sonore doit être le point de départ de tout commentaire. La

lecture du poème doit être expressive et refléter la connaissance de la métrique allemande. La mise en évidence de la forme n'est toutefois pas une fin en soi et doit déboucher sur une interprétation du sens, de l'esprit du poème.

Il convient d'éviter les trop longues introductions théoriques, générales et interchangeable. L'introduction doit être centrée sur le poème à expliquer. Les théories esthétiques, le contexte historique, le *Zeitgeist* et les influences philosophiques dominantes autour de 1900 doivent certes être connus, mais servir seulement d'instruments au service de la compréhension et/ou de l'interprétation du poème. A partir de l'observation d'un réseau de synonymes ou de la répétition d'un terme, l'analyse peut s'élever au niveau plus abstrait : par exemple, identifier l'influence de Nietzsche dans l'expression réitérée de la volonté du moi dans le poème *Bekenntnis* de Richard Dehmel. Mais il ne faut pas transformer l'explication littéraire en cours d'histoire des idées et éviter autant que possible de rester dans l'abstraction.

Certains candidats n'ont pas vu ou pas osé voir les allusions érotiques, par exemple chez Dehmel ou chez Holz : rappelons en effet que le corps et la sexualité sont des thèmes typiques de la poésie autour de 1900. De même, l'humour des poètes n'a pas non plus été perçu par tous les candidats : il est important de se montrer attentif au caractère comique des textes, de repérer les outrances, les décalages, de déceler la limite entre réalisme sérieux et exagération grotesque, par exemple chez des poètes étiquetés « naturalistes » comme Holz ou Wedekind.

Pour bien préparer cette question, il importe certes de bien connaître ce que recouvrent les différents « -ismes » de l'époque 1900 (naturalisme, impressionnisme, symbolisme etc.), en étant conscient toutefois que ce ne sont que des étiquettes dont les auteurs ne restent pas prisonniers. D'où l'impossibilité de faire l'économie de la confrontation directe avec chaque texte en particulier.

Poèmes proposés

- 1.- Arno Holz : „Unvergessbare Sommersüsse“, *Phantasia*, 1898.
- 2.- Stefan George: „Der Herr der Insel“, *Blätter für die Kunst*, 1894.
- 3.- Max Dauthendey: „Herbst des Blinden“, *Ultra-Violett*, 1893.
- 4.- Detlev von Liliencron: „Auf einem Bahnhof“, *Der Heidegänger und andere Gedichte*, 1890.
- 5.- Richard Dehmel: „Bekenntnis“, *Erlösungen*, 1891.
- 6.- Frank Wedekind: „Das Lied vom armen Kind“, *Die vier Jahreszeiten*, 1905.
- 7.- Hugo von Hofmannsthal: „Über Vergänglichkeit“ [Terzinen I], *Blätter für die Kunst*, 1896.
- 8.- Alfred Mombert: „Du frühster Vogel“, *Der Denker*, 1911.
- 9.- Arno Holz: „Siegesallee“, *Phantasia*, 1898.

- 10.- Stefan George: „Des Sehers Wort“, *Das Jahr der Seele*, 1897.
- 11.- Detlev von Liliencron: „Der Blitzzug“, *Bunte Bente*, 1903.
- 12.- Rainer Maria Rilke; „Die Flamingos“, *Neue Gedichte*, 1908
- 13.- Hugo von Hofmannsthal: „Manche freilich...“, *Blätter für die Kunst*, 1896.

Option B : L'écologie politique en Allemagne (1949-1989)

Les 21 candidats interrogés sur la question d'option de civilisation ont obtenu des notes allant de 0,5/20 à 16/20 : la moyenne s'élève à 5,9/20.

Contrairement aux mouvements précédemment inscrits au programme de l'agrégation dans le cadre de l'option B, la question de l'écologie politique ne prenait en compte que quatre décennies (1949 à 1989), relevant en outre du même cadre institutionnel (la République fédérale). Il n'en demeure pas moins qu'un tel sujet nécessite une bonne connaissance non seulement de l'ensemble de la vie politique de la RFA et de ses divers acteurs, mais aussi des courants dont ce mouvement écologiste est issu, tant à l'échelle nationale qu'internationale.

Nombreux sont ainsi les candidats qui ont cité l'APO dans le cadre de l'apparition d'un parti « vert » sans toutefois arriver à définir les enjeux politiques qu'avait induits la « Grande coalition » de 1966-69 ; de même, à l'affirmation de Jutta Ditzfurth selon laquelle la barre des 5% relèverait d'une sorte d'accord passé entre le SPD et la CDU pour éviter d'être embarrassés par des petits partis, ils n'ont pas été en mesure d'opposer les raisons historiques ayant conduit les constituants de 1949 à introduire ladite barre ; enfin, et alors que la présence durable du mouvement écologiste dans la vie politique est considérée comme une spécificité allemande, ils n'ont pas davantage vu la particularité que constituait le rôle joué par le succès des écologistes français aux municipales de 1977 dans la formation d'un parti écologiste en Allemagne.

On ne saurait par ailleurs trop rappeler l'intérêt que présente l'analyse du titre des textes proposés. Celui du texte d'Ebermann et Trampert rappelait qu'en se définissant comme « nouveaux », les mouvements sociaux des années 1970 voulaient signifier que le mouvement social par excellence qu'avait été le mouvement ouvrier était désormais dépassé. L'utilisation, dans un tract rédigé par les ouvriers du secteur nucléaire et cité par les auteurs, du terme « *arbeitschen* » pour qualifier les manifestants occupant le terrain dévolu à la construction d'une centrale, était à ce titre révélatrice puisqu'elle permettait aux auteurs de « prouver » que ce

mouvement autrefois progressiste s'était laissé contaminer par la rhétorique nazie. De même, dans le cadre de la question importante de l'alliance avec le SPD sur laquelle les écologistes se sont déchirés, les enjeux de la notion de « *Tolerierung* » sont loin d'être maîtrisés par les candidats qui y ont eu recours : plus qu'un simple soutien sans participation au gouvernement, il s'agissait en effet, dans la logique des « *Fundis* » d'alors, de rien de moins que d'une tactique consistant à « démasquer » le SPD comme « allié objectif du capital ».

Les préoccupations sur les sujets de préservation de la nature et d'opposition à l'énergie nucléaire ont souvent conduit les candidats à négliger d'autres aspects de « l'écologie politique ». De fait, celle-ci trouve également son origine dans l'opposition à des projets de rénovation urbaine, notamment à Brême, et le terme de « *Stadtbilder* » dans le texte de Beddermann, qui n'a pas été commenté à sa juste valeur, y renvoyait clairement. De même, il n'était pas pertinent d'assimiler au « *Tierschutz* » le refus de l'exploitation des animaux (« *Ausbeutung der Tiere durch den Menschen* ») : là où le premier vise essentiellement la protection des espèces menacées, le second renvoie à la production industrielle de viande ou aux expérimentations diverses – la formule, qui en rappelle une autre, plus célèbre, montre de fait à l'envi que l'écologie « traditionnelle » a fait place à l'écologie « politique ».

Textes proposés :

Wolfram Bickerich (Hg.), *SPD und Grüne. Das neue Bündnis?* Hamburg: Spiegel-Buch 1985 :

- Thomas Schmid/Ernst Hoplitschek, „Auf dem Weg zur Volkspartei. Ökolibertäre Thesen zur Entwicklung der Demokratie“, p. 75-106 ; ici : p. 96-99 ;
- Petra Kelly, „Keine sozialdemokratischen Inhalte mit grünem Anstrich. Zur Auseinandersetzung mit der SPD“, p. 145-158 : ici : p. 147-149 ;
- Otto Schily, „Vor unvergleichlichen Möglichkeiten. Eine historische Chance für rot-grüne Regierungen“, p. 275-279.

Thomas Kluge (Hg.): *Grüne Politik. Eine Standortbestimmung*, Frankfurt/Main: Fischer Taschenbuch Verlag 1984 :

- Joschka Fischer, „Identität in Gefahr“, p. 20-35 : ici : p. 22-26 ;
- Jutta Ditfurth, „Radikal und phantasievoll gesellschaftliche Gegenmacht organisieren! Skizzen einer radikalökologischen Position“, p. 57-69 ; ici : p. 57-59 et p. 62-64.

- „Einigkeit und Grün und Freiheit. Gründungserklärung der ‚Ökolibertären Grünen‘“, in *taz*, 7. März 1984/*grüner basis-dienst*, 3/1984

- Carl Beddermann, „Die ‚Grüne Liste Umweltschutz‘ in Niedersachsen. Rückblick auf die Landtagswahlen vom 4. Juni 1978“ in Rudolf Brun (Hg.), *Der grüne Protest*, Fischer Taschenbuch Verlag, Frankfurt/Main 1978, p. 105-116 ; ici : p. 105-108.

- Thomas Ebermann/Rainer Trampert, „Neue soziale Bewegungen und Arbeiterbewegung“, in Idem, *Die Zukunft der Grünen. Ein realistisches Konzept für eine radikale Partei*, Hamburg: Konkret Literatur Verlag 1985, p. 116-152; ici : p. 116-120.

Thème oral

Rapport présenté par Isabelle Deygout, Dorothee Rothenbusch, Richard Le Roux

Nombre de candidats interrogés : 107

(articles de presse : 55 candidats / extraits littéraires : 52 candidats)

Moyenne générale de l'épreuve : 8,10 /15

Répartition de notes (sur 15)

	textes littéraires	articles de presse	total
13,75 à 15	4	5	9
12,25 à 13,5	3	7	10
10,75 à 12	9	8	17
9,25 à 10,5	5	6	11
7,75 à 9	5	8	13
6,25 à 7,5	6	4	10
4,75 à 6	5	4	9
3,25 à 4,5	6	6	12
1,75 à 3	2	2	4
0,25 à 1,5	7	5	12
MOYENNE	7,74	8,62	8,18

(2012 : moyenne générale de l'épreuve : 8,01 / 15 ; articles de presse = 7,96 / 15 - textes littéraires = 8,06 / 15)

Les résultats du thème oral appellent d'emblée plusieurs remarques : d'une part, la moyenne générale (8,18/15) reste sensiblement la même qu'en 2012 (8,01/15), d'autre part, la moyenne enregistrée sur les textes littéraires est inférieure à celle obtenue sur les articles de presse. En

général, nombreux ont été les candidats qui, dans ce domaine particulier de la traduction orale d'articles de presse ont fait preuve d'une bonne préparation en possédant les connaissances lexicales et syntaxiques spécifiques au genre.

Notons ici que le jury a eu l'occasion d'entendre des solutions très correctes, voire élégantes et subtiles. Il a, en revanche, été parfois étonné de se voir proposer des traductions qui calquaient mot à mot les termes du texte de départ, sans procéder aux transpositions nécessaires, ou encore, qui affichaient de graves carences lexicales, morphologiques et syntaxiques.

Les articles de presse ont été puisés dans les journaux suivants : Le Figaro, Le Monde, Le Monde diplomatique, Libération, Lire, Ouest-France.

Ils couvrent un large spectre de civilisation allemande, dans tous les domaines de l'actualité : la politique européenne (fédéralisme, politique économique, groupe européen EADS, relations franco-allemandes), la politique intérieure allemande (plagiat, endettement des villes allemandes, loi autorisant la circoncision, parti eurosceptique AFD, néo-nazis, monopole perdu des ramoneurs allemands) et des thématiques culturelles au sens large (exposition du Louvre "De l'Allemagne 1800-1939", Berlin, nouvelle capitale des écrivains, 60 ans du "Tagesschau", "Derrick" censuré par la télévision allemande).

Quant aux extraits de littérature moderne et contemporaine, ils proviennent entre autres des auteurs suivants : Lilyane Beauquel, Jean-Marie Blas de Roblès, Michel Braudeau, Céline Curiol, Patrick Deville, Joël Dicker, Laurent Gaudé, Béatrice Giraud, Julien Gracq, Nancy Huston, Marie-Hélène Lafon, Andreï Makine, Richard Millet, Irène Némirovski, Eric-Emmanuel Schmitt, Michel Tournier, Anne Wiazemsky.

Déroulement de l'épreuve et conseils généraux

Le temps de préparation est limité à vingt minutes pendant lesquelles les candidats prennent connaissance du texte qui leur est dévolu (soit un article de presse soit un extrait littéraire). Signalons tout de suite que ce très court temps de préparation ne permet pas une traduction exhaustive mais devra servir à une compréhension approfondie du texte-source, de sa progression, des procédés de reprise (les reprises pronominales, nominales, sous forme de synonyme ou celles qui utilisent des figures de styles) et du niveau de langue.

Au lieu de tenter de rédiger intégralement une traduction, le candidat a intérêt à établir une "charpente syntaxique", à relever les tournures spécifiques et à détecter les termes indispensables à la compréhension. Rappelons ici que le recours ciblé aux dictionnaires unilingues, bien que consommateur de temps de préparation, peut s'avérer très utile - mais qu'il s'agit bien évidemment de faire la différence entre un lexème rare dont la difficulté peut être contournée (par l'utilisation d'un synonyme, d'un générique ou d'un terme proche) et un mot stratégique dont l'ignorance entrave la compréhension globale du texte et amène à des contre-sens plus au moins lourds (comme par exemple la traduction *Duisbourg a dû contracter des prêts à hauteur de 500 millions pour payer son écot* par **Duisburg musste Anleihen in Höhe von 500 Millionen Euro aufnehmen, um seinen Haushalt auszugleichen.*)

L'épreuve face au jury ensuite dure trente minutes durant lesquelles le candidat doit présenter sa traduction à un rythme qui permette à chacun des membres du jury d'en prendre note. Malgré le trac, il est nécessaire de parler distinctement, en discriminant de manière claire les désinences finales qui sont indispensables à la correction grammaticale d'un texte allemand. Ceci est d'autant plus important que, lors de l'épreuve, les injonctions réitérées du jury au candidat de répéter peuvent désarçonner, même si ce n'est, bien évidemment, pas le désir du jury.

L'épreuve étant orale et dans la mesure où l'on ne dispose pas d'un texte entièrement rédigé, il n'est pas nécessaire de dicter la ponctuation. Cette remarque est d'autant plus importante que les termes adéquats ne sont pas toujours maîtrisés ce qui ternit l'impression générale : comme lorsqu'un candidat mentionne sans ambages le *"*Gedankenstreich"*, indique *"Klammer auf"* pour ouvrir les guillemets, ou bien transforme le *"Doppelpunkt"* en *"zwei Punkte"*.

Les dix minutes de reprise donnent enfin la possibilité au candidat de revenir sur certains points de la traduction et d'en améliorer le rendu. Le jury invite à reconsidérer certains passages, à prendre du recul vis-à-vis de son premier jet et à se corriger. Soyons clair : Il ne s'agit pas de commenter ou de justifier ses choix mais bien de trouver l'endroit erroné et de le rectifier en conséquence. Il peut s'agir par exemple de fautes de linéarisation, d'erreurs morphologiques ou de défaillances lexicales - mais en général le jury se contentera d'indiquer la partie du texte à revoir sans précisions supplémentaires.

Cette phase de l'épreuve peut s'avérer décisive pour la qualité de la traduction et nombreux ont été les candidats ayant fait preuve de souplesse d'esprit, de distance critique et de connaissances afin de tirer parti de cette seconde chance.

Erreurs types à éviter

Il peut paraître intéressant de relever quelques erreurs récurrentes et un certain nombre de difficultés rencontrées durant l'épreuve orale pour permettre aux futurs candidats de les intégrer à leur préparation.

Afin d'illustrer les conseils méthodologiques précédents, voici l'exemple d'une séquence à traduire et son résultat défaillant :

Quand sa santé commença à décliner plus gravement et **qu'il** lui devint pénible de se déplacer, il accusa une tendance, qui avait toujours été dans son caractère, mais longtemps modérée par Suzanne L'Ansecoy, du temps où ils vivaient ensemble, à tenir d'interminables soliloques à l'heure du repas (...).

"*Als seine Gesundheit *zerrüttet wurde* und **dass** es für ihn anstrengend wurde, sich zu bewegen, zeigte er eine Neigung, die immer zu seinem Charakter gehört hatte, die aber von Suzanne d'Ansecoy in der Zeit, in der sie zusammen lebten, lang gemäßigt worden war, unabschliessbare Monologe bei der Mahlzeit vorzuhalten...(sic)"

Aucun des candidats n'a décelé que l'utilisation du "que" revêt ici un sens temporel puisqu'il reprend le subordonnant "quand". Traduire "que" dans un sens complétif démontre une défaillance de l'analyse initiale qui amène à un non-sens dans la langue d'arrivée. Il convient de s'entraîner à repérer au préalable les agencements et chausse-trappes syntaxiques dont beaucoup de textes regorgent - et à lire le texte-source à la lumière des contraintes syntaxiques de la langue d'arrivée (place du verbe conjugué, construction utilisant un participe passé, apposition, choix du subordonnant "als" ou "wenn" etc.).

Les **polysémies** peuvent se révéler déconcertantes pour certains candidats qui tentent en vain de les rendre par une traduction calquée sur le sens premier : ainsi a-t-on pu entendre pour "accuser la tendance" la proposition *"einer Tendenz die Schuld zusprechen"* qui montre que le verbe

accuser n'a pas été compris au sens figuré de "*montrer, indiquer*". Le même problème apparaît lors de l'emploi d'expressions lexicalisées que le candidat ne perçoit pas comme telles : "*il boit la tasse, se noie*" qu'on ne peut rendre par **er trinkt die Tasse, ertrinkt* mais qui doit être traduit par "*er schluckt Wasser und ertrinkt*".

Les **verbes du dire** expriment souvent l'intention, l'attitude ou l'humeur du locuteur et doivent être rendus dans cet esprit. Se contenter d'un laconique "*sagte Andrea Nables*" pour rendre "*a martelé Andrea Nables*" reste en-deçà de la réalité exprimée. ("*betonte Andrea Nables mit Nachdruck*" aurait pu rendre l'aspect insistant de l'expression française). Souvent un élargissement de structure s'impose car l'allemand préfère l'utilisation adverbiale couplée à un verbe neutre tel que "*sagen*". ("*sagte ich erstaunt*" pour "*m'étonnai-je*" au lieu de "*erstaunte ich mich*").

Dans un article de presse, à la différence du français, le nom propre n'est pas précédé de *Monsieur ou Madame*. **"L'amplification de politesse"** pouvant être supprimée à condition de faire précéder le nom par le prénom ou par la fonction : "*Mme Merkel...*" devient ainsi "*Angela Merkel / Bundeskanzlerin Merkel*"...).

Parmi les articles de presse, un certain nombre faisait état de la situation économique de l'Allemagne et le jury a constaté certaines défaillances concernant des termes spécifiques tels que "*la politique d'austérité*", qui n'est pas "**die Politik der Strenge*" mais plutôt "*die Sparpolitik*" ou "*der Sparkurs*", mais aussi le lexique de base, tel que "*die Kosten*", toujours utilisé au pluriel pour "*le coût*". Il est par ailleurs inutile de chercher à tout prix **l'évitement du "Fremdwort"** et de traduire "*la subvention*" par "**die Geldhilfe*" alors que "*Subvention*" aurait été acceptable, à défaut de se rappeler les synonymes comme "*Fördermittel*" (au pluriel) ou "*Zuwendungen*".

Autre exemple : "*La gestion de crise d'Angela Merkel*" n'est pas *die *Bewirtschaftung der Krise durch Angela Merkel* ; on est tout à fait en droit d'utiliser l'anglicisme omniprésent dans la presse allemande, à savoir "*Angela Merkels Krisenmanagement*".

Les **termes historiques** sont le reflet d'un contexte temporel précis - il est difficile, voire impossible de s'en écarter et nécessaire de maintenir un degré d'exactitude suffisant: Ainsi, les "*expulsés de la Tchécoslovaquie*" en 1945 ne peuvent être rendus par les "[*die*] *Ausgestoßenen*", et correspondent à "[*die*] *Vertriebenen*", "*les années folles*" ne sont ni "*das Wirtschaftswunder*", ni "*die hemmungslosen Jahre*" mais bel et bien "*die Goldenen Zwanziger*". Et chronologiquement entre les deux, le congrès de Nuremberg en 1934 durant lequel Leni Riefenstahl tourna le film de

propagande "*Triumph des Willens*" n'est pas le "*Kongress von Nuremberg*", mais le "*Nürnberger Reichsparteitag*". Dans ce même contexte, en ce qui concerne l'organisation "SS" (die Schutzstaffel), rappelons l'usage terminologique suivant : le passage "*l'acteur principal, Horst Tappert, qui a fait partie des Waffen-SS*" ne peut pas se traduire par "*H. T., der zu den Waffen-SS gehörte*" mais exige un datif singulier "*H. T., welcher der Waffen-SS angehörte*". Les membres de cette organisation sont d'ailleurs appelés "die SS-Männer" - l'allemand ne peut se passer de cette caractérisation (cf. "*Heinz Barth, l'ancien SS condamné en 1983*" - "*Heinz Barth, der ehemalige SS-Mann, der 1983 verurteilt wurde*").

Le jury déplore du reste un manque de connaissances civilisationnelles qui devient patent lorsque le candidat ignore les noms propres de Ratisbonne (*Regensburg*) ou de l'Église du Souvenir à Berlin (*Gedächtniskirche*) ; de plus, dans un contexte dépassant le monde germanophone, force est de constater que certaines références culturelles ne semblent pas partagées par tous les candidats :

- Dans un extrait littéraire, le narrateur évoque ceci : "*encore que j'attende d'un futur Borges qu'il le confirme sous fable ironique*". Ici, on ne projette pas la venue d'un "*künftigen Borgia*", ni de "*Borge*" mais plutôt celle d'un digne successeur de l'écrivain argentin, Jorge Luis Borges, dont les nouvelles font partie du patrimoine littéraire du XX^e siècle.

- Un autre narrateur se réfère à l'écrivain français André Breton : "*J'attendais le dévoilement des signes ascendants, pour parler comme Breton*" ; ce qui a conduit à l'interprétation erronée suivante : "*Ich wartete darauf, dass sich die steigenden Zeichen offenbaren, wie die Bretonen zu sagen pflegen*."

Les articles de presse utilisent volontiers la **modalisation**, donc des procédés par lesquels le journaliste indique sa présence et son jugement. Il peut notamment employer des semi-auxiliaires ou l'indicatif conditionnel afin d'indiquer qu'il n'est pas tout à fait sûr de ce qu'il avance. C'est au traducteur de choisir le degré de certitude à accorder aux propos avancés. Ainsi, le verbe "devoir" peut se traduire entre autres par "dürfte" (forte probabilité), "wird" (quasi certitude), "sollen" (ordre venant d'un tiers), "müssen" (nécessité absolue).

Difficile enfin de ne pas aborder un grand écueil dans le domaine de la traduction, à savoir la **différence des structures syntaxiques** entre les deux langues et les choix de transposition qu'il

faut opérer afin d'en tenir compte. Choisir la simplification en déconstruisant systématiquement les structures syntaxiques complexes pour ne proposer à l'arrivée qu'une juxtaposition de principales n'est pas une stratégie satisfaisante. Par ailleurs, il faut veiller à l'ordre des éléments syntaxiques et ne pas calquer l'allemand sur le texte-source comme ce fut le cas dans l'exemple suivant :

"La stature internationale qu'elle a conquise dans la gestion de la crise de l'euro vient de sa méthode, pas de ses principes."

**"Die internationale Position, die sie erobert hat durch das Management der Euro-Krise rührt von ihrer Methode her, nicht von ihren Prinzipien."*

Alors qu'on se serait plutôt attendu à une traduction comme celle-ci : *"Ihr durch das Euro-Krisenmanagement erlangtes internationales Ansehen verdankt sie nicht ihren Prinzipien, sondern ihrer Methode."*)

Les aspects suivants ont également posé problème à de nombreux candidats :

- l'emploi des préverbes et les nuances de sens qu'ils apportent (en particulier au niveau des valeurs aspectuelles) ;

- la différence entre préverbes séparable et inséparable ("pour passer d'un mythe à l'autre" n'est pas **"von einem Mythos in einen anderen zu übergeben"* mais plutôt *"von einem Mythos zum anderen überzugehen"*);

- ainsi que la prononciation et l'accentuation de certains noms (p. ex. Beethoven, Europa, Publikum). (Les candidats se reporteront au rapport de la session 2012 pour une analyse plus détaillée.)

Pour conclure, le jury encourage les futurs candidats à construire une véritable compétence de traduction, par un travail cumulatif d'exploration de champs lexicaux, de **lectures comparatives** et d'entraînement à la transposition des structures d'une langue à l'autre.

Travail de longue haleine, certes, mais tellement payant à n'en pas douter si l'on en veut pour preuve l'exemple de candidats ayant échoué l'an dernier et qui, lors de cette session, ont obtenu des résultats tout à fait satisfaisants.

Parmi les textes d'auteur et les articles de presse proposés, voici un échantillon de six textes :

1) Extrait de presse

Les juges de Karlsruhe, arbitres de la crise de l'euro

S'ils siégeaient à la Cour constitutionnelle de Karlsruhe, les Allemands y rejetteraient à 54% les deux piliers de la politique européenne de crise d'Angela Merkel. Présidée par un juge réputé eurosceptique, la cour a sanctionné durant les derniers mois les décisions communes de sauvetage de l'euro de plusieurs cartons jaunes, exigeant notamment une plus grande implication du législateur allemand.

En théorie, les textes portant sur le MES et le pacte budgétaire, votés par les deux Chambres du parlement allemand en juin dernier, n'attendent plus que la signature du président de la République pour être ratifiés. Mais, suite à plusieurs plaintes à Karlsruhe, Joachim Gauck est tenu d'attendre le verdict des juges avant de parapher ces textes.

La cour devra se prononcer sur un total de six plaintes, déposées par les néocommunistes de *Die Linke*, un député eurosceptique de la CSU bavaroise et une association de 37 000 citoyens menés par une ancienne ministre sociale-démocrate. Selon les plaignants, la mise en place du MES priverait le parlement de sa souveraineté budgétaire. Le député CSU Peter Gauweiler, eurosceptique convaincu, estime pour sa part que ce mécanisme de secours «ouvre la porte d'une union européenne de transferts» dans laquelle chaque Etat serait responsable de la survie financière des autres, ce qui ne pourrait advenir sans consultation de la population allemande.

La Cour constitutionnelle devra dans son jugement prendre en compte le fait que plus des deux tiers des députés ont adopté les deux textes contestés.

Dans quelle mesure une Cour suprême sans autre légitimité que celle d'être nommée par le pouvoir politique peut-elle rejeter les décisions adoptées par la majorité des représentants du peuple? Le débat fait rage en Allemagne depuis des mois. «La cour a le pouvoir de mettre fin à l'euro, résume Mattias Kumm, spécialiste du droit constitutionnel de l'Université Humboldt de Berlin. Elle sera de ce fait sans doute prudente.»

(Le Monde, 10 septembre 2012)

2) Extrait de presse

Joseph Ratzinger, le berger allemand

a. Devenu pape en 2005, après vingt années passées à traquer les déviances au sein de l'Eglise, ce théologien brillant n'a pas réussi à se départir de son image d'antimoderne. (...)

Le successeur de Jean Paul II voulait avant tout redonner aux catholiques la fierté de leur identité

et leur unité, dans la lignée du pontificat de son prédécesseur. Les deux hommes étaient proches. Leurs styles étaient en revanche profondément différents. Intellectuel brillant mais dénué du moindre charisme, Benoît XVI fut un monarque très solitaire à la tête d'une Curie - le gouvernement de l'Église mondiale - déboussolée et ravagée par les luttes intestines.

Il avait d'entrée de jeu l'image du réac, et une série de gaffes retentissantes ne feront que la conforter. Lors d'une conférence à Ratisbonne, en Bavière, sur «foi et raison», Benoît XVI cita le dialogue entre un empereur byzantin et un théologien musulman sur le refus de la conversion par la contrainte, semblant ainsi lier violence et islam, ce qui suscita l'indignation du monde musulman. A Auschwitz, en mai 2006, ce pape, profondément engagé dans le dialogue avec le judaïsme, définit le nazisme comme le fait d'un «*groupe de criminels*» qui s'est emparé du peuple allemand, semblant l'exonérer ainsi de ses responsabilités. Pourtant, dans ce même discours, il évoqua à propos de la Shoah - devenant ainsi le premier pape à employer ce terme - un retrait de Dieu du monde, réflexion d'une grande puissance théologique. Il prit l'initiative de lever l'excommunication pesant sur quatre évêques fidèles de M^{gr} Lefebvre, dont l'un revendique des positions ouvertement négationnistes. Les critiques fusent alors de toutes parts pour dénoncer la restauration en cours. Y compris dans les formes du culte qui, au Vatican, retrouve toute sa pompe préconciliaire avec force chasubles, mitres et dentelles. Tout cela a occulté son message. (*Libération*, 11 février 2013)

3) Extrait de presse

Le « système Amazon » fait scandale en Allemagne

Silvina, une Espagnole au chômage dans son pays, raconte son quotidien dans ce qu'elle appelle la "machine Amazon".

Les journalistes la suivent dans le bus bondé, affrété pour transporter les saisonniers jusqu'au centre logistique de Bad Hersfeld (Hesse), en Allemagne. Ils montrent la longue attente sous la neige pour prendre les navettes trop rares ; la promiscuité des conditions d'hébergement, dans des bungalows de vacances laissés libres pendant la saison creuse ; son renvoi trois jours avant Noël, sans motivation, après quinze jours de travail d'affilée ; le salaire versé moindre que promis dans l'offre d'emploi.

Mais le plus pénible, raconte la travailleuse, est la présence permanente d'un service de sécurité recruté par l'agence d'intérim. Les agents de sécurité surveillent les saisonniers sur leur lieu d'hébergement, fouillent leurs chambres, inspectent leurs effets personnels. Intimidés, les travailleurs, originaires pour la plupart d'Europe de l'Est ou du Sud, n'osent se plaindre.

Détail accablant, ces agents portent des sweat-shirts à capuche de la marque Thor Steinar, appréciée des néonazis. Les journalistes révèlent qu'ils sont employés par une société de surveillance nommée HESS (pour Hensel European Security Service), qui entretiendrait des liens étroits avec les milieux d'extrême droite. Une accointance démentie par la société. Amazon, de son côté, a annoncé "procéder à des vérifications" à la suite de ce reportage.

Alors que l'Allemagne s'interroge de plus en plus sur l'évolution de son modèle social – absence de salaire minimum, explosion des contrats précaires, de l'intérim et des emplois à bas salaires –, ces révélations provoquent une onde de choc. "Il faut arrêter le système Amazon", a déclaré Michael Sommer, président de la fédération de syndicats DGB.

La ministre du travail, Ursula von der Leyen, a menacé la société d'intérim de sanctions en cas de violations avérées du droit. (*Le Monde*, 18 février 2013)

4) Extrait littéraire

Grosz Mann ne ralentit pas une seule seconde, il fait tourner la clé dans la serrure et ouvre la porte. Il a l'impression de pénétrer chez lui tant ce foyer est en tout point identique au sien. A la seule différence près, qu'il n'y a pas chez lui d'encrier et de stylo plume. Depuis un an il y a un vide sur son bureau, un espace inerte qu'il a entretenu jour après jour dans l'attente de ce moment, une terre laissée en jachère et qu'il va maintenant pouvoir labourer pour y semer de nouveau des graines qui seront autant de mots en fleur. Alors, il se dirige droit vers la chambre à coucher et là, devant lui, brillant comme une épée de flamme dans un socle d'ivoire se tient le stylo. Mann s'en empare, le soulève à deux doigts et le serre dans sa main. Il est aussitôt traversé par une décharge d'une intensité telle qu'il manque de chanceler et se rattrape à une étagère. Jusqu'à présent il n'avait été que le sosie d'Inkerman, et même si son regard avait évolué, son être profond restait estropié, souffrant de certaines carences qu'il vient à l'instant de combler. Il n'est plus cette décalcomanie plus ou moins convaincante qui pouvait tromper l'épicier ou la concierge, plus maintenant qu'il a le feu contre sa chair, dont la flamme féroce vient lécher les derniers débris de son être. Il entend le stylo bourdonner et lui transmettre une partie de sa puissance qui s'écoule depuis la source de son cœur jusqu'au delta de son âme. Il ne lutte pas contre cette digue d'argile qui s'affaisse et laisse au contraire les flots se déverser sur lui et le courant l'emporter vers une autre rive. Mann se noie, boit la tasse dans la coupe de l'écriture (...) Il s'est substitué à l'écrivain, il est devenu à son tour réceptacle dans lequel pourra fermenter la liqueur de la littérature.

Florian Mazoyer, *Démiurge et autres nouvelles*, NRF, 2011, pp.26-28

5) Extrait littéraire

Elle disparut avant Noël, trois jours après leur retour de la mer. Elle profita d'un de ses moments d'absence matinale. Lorsqu'il rentra vers midi, il n'eut qu'à l'appeler une fois pour comprendre. Il erra de pièce en pièce et fut étonné de ne ressentir aucune douleur, simplement ce bruissement léger qui fait la trame du silence lorsqu'une rumeur continue s'est éteinte. Ainsi de ses pas éclatant sur le plancher, ainsi du relief imprévu des toiles blanches de son atelier, et des bottes de pinceaux fourrés dans les récipients sales. Il fouilla la chambre, cherchant ce qu'elle y avait laissé. Une étole en soie, des romans de poche défraîchis, des boucles d'oreilles traînant sur la coiffeuse, un flacon de parfum vide. Là, son odeur était persistante, à peine dissociée de lui encore, demain il la retrouverait avec un léger pincement de malheur.

Il pensa qu'elle était partie comme elle était venue, sans déranger son ordre. Et se vit posant un baiser sur la nuque, à la naissance des cheveux. Se souvint du départ d'une autre femme, longtemps auparavant, mais cette autre était partie dans une sorte de ravage et l'absence s'avérait ici différente, presque tendre, maillée de chuchotements, préparant la lente entrée en deuil.

Plus tard vint le mensonge des choses, le creux de sa tête sur l'oreiller, un frémissement du rideau qui fait croire à une présence, le pas des voisins du dessus comme la vie qui court. Et la tristesse devenant peu à peu nauséuse. Il dormit mal cette nuit-là, mais assez pour n'être pas réveillé en pleine conscience. Le lendemain matin il trouva la lettre qu'elle avait écrite. Étrangement, il ne l'avait pas aperçue : Ne m'en veux pas, Pierre. Je sais trop combien je t'encombre. Sache que tu n'es pour rien dans ce qui m'arrive. Mon enfance a été triste. Ne me cherche pas. Clara.

François Emmanuel, *La leçon de chant*, Editions Labor, 2000, pp. 34-35.

6) Extrait littéraire

Par chance, je suis arrivé en Allemagne avant les vacances scolaires et, au cours des matinées passées au lycée avec Thomas, j'ai fait la connaissance de ses nombreux amis. Pour eux aussi, je suis « der Franzose » ou le « dessinateur » : un type un peu artiste, fantaisiste et approximatif, donc parfaitement français ! Intrigués par mes dessins, ils se tordent le cou, froncent les sourcils

et tentent d'identifier des formes, puis ils prennent du recul en hochant la tête : « Ja, ja... Schön ! Aber, was ist das ? »

Les jours passent. Et voilà qu'un dimanche de juillet, on m'annonce la fameuse excursion au lac Noir. On me dit qu'avec cette chaleur la baignade sera délicieuse. On évoque les rives de ce petit lac d'altitude comme un coin de paradis. C'est un dimanche après la guerre, en Allemagne...

Un grand nombre des habitants de Kehlstein, hommes, femmes, enfants et quelques vieillards, gravissent dès l'aube la pente rocailleuse. Les jeunes gens s'interpellent d'un lacet à l'autre en grim pant à vive allure. Les parents progressent au pas du randonneur. Les hommes portent des chapeaux décorés de petites plumes, les femmes, des robes légères, et certaines ont revêtu le traditionnel Dirndl, manches bouffantes et col de dentelle sous un corset noir. Au cou des jeunes filles, j'aime ce ruban de velours avec un pendentif d'argent.

Les sacs tyroliens sont chargés de bouteilles de bière, de pain et de charcuterie. Je transporte moi aussi provisions de bouche et carnets de dessin dans un sac à dos.

Dès que les premiers marcheurs atteignent la forêt, on les voit se retourner et faire un signe de la main avant de s'enfoncer dans l'ombre gigantesque des sapins. Les jeunes gens chantent en chœur, avec un entrain naturel. En France, je suis plutôt habitué aux meutes mâles beuglant des chansons paillardes.

Pierre Péju, *Le rire de l'ogre*, Éditions Gallimard, 2005, pp. 21-22.

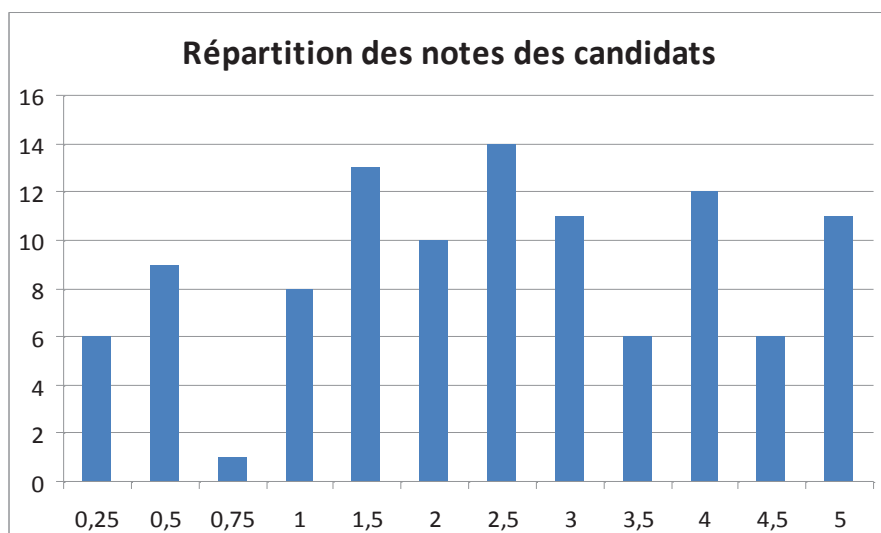
"Agir en fonctionnaire éthique et responsable"

Rapport présenté par Isabelle Deygout, Dorothee Rothenbusch, Richard Le Roux

A) bilan de l'épreuve

L'intérêt de l'épreuve intitulée "Agir en fonctionnaire éthique et responsable" est double. Face à l'extrême diversité des situations concrètes qui ne manqueront pas d'interpeller le futur agrégé au cours de sa carrière et de solliciter de sa part une réponse rapide et adaptée, il importe d'apprendre à réfléchir sur les grands principes éthiques qui doivent guider l'action de tout professeur de l'Education nationale dans l'exercice de ses fonctions. D'autre part, pour le jury, cette sous-épreuve, qui succède immédiatement au thème oral, complète avantageusement sa perception de la façon dont le candidat habite chacune des langues et des cultures afférentes.

Les résultats chiffrés font apparaître que tout l'éventail des notes allant de 0,25 à 5 points (sur les 5 points dévolus à l'épreuve) a été utilisé pour départager au mieux les candidats.



Il convient de souligner que, fort heureusement, aucun candidat n'a encouru de note éliminatoire. La moyenne des prestations entendues se situe à 2,55 points. Ce léger tassement des résultats par rapport à la session 2012 témoigne néanmoins, de façon générale, d'une bonne intelligence des questions et de leurs principaux enjeux.

Cette évolution favorable prouve que la dernière-née des épreuves d'agrégation a pleinement trouvé sa place dans la formation des professeurs et a accédé en trois ans à une maturité évidente qui contribue à sensibiliser les candidats au cadre juridique et institutionnel dans lequel s'exerce le métier d'enseignant.

B) Conseils méthodologiques

S'il est vrai que le bilan général est très largement positif, il n'empêche que trop nombreux sont encore les candidats qui ne tirent pas le meilleur parti de leurs connaissances au cours de l'épreuve "agir en fonctionnaire éthique et responsable". Or son poids représente tout de même 25% de la note globale. C'est pourquoi il apparaît nécessaire de prodiguer quelques conseils de méthode qui répondent aux principales difficultés rencontrées en situation de concours.

1) une organisation du discours cohérente

Il ne semble pas inutile de rappeler que l'une des premières consignes à respecter est la maîtrise du temps de parole, fixé à 10 minutes d'analyse et de commentaire du sujet. Nombreux sont en effet les candidats qui, dépourvus de montre ou perdus dans le déroulement global de l'épreuve, demandent au jury s'ils doivent continuer de parler, tandis que d'autres s'interrompent prématurément ou se voient au contraire incités à davantage de concision.

A leur décharge, il faut reconnaître que le temps imparti à la préparation de l'épreuve étant de 10 minutes pour aboutir à 10 minutes de présentation, les candidats sont obligatoirement mis en situation d'improvisation. Ils doivent comprendre que, loin de pointer des défaillances personnelles, cette situation d'inconfort renvoie à l'implacable règle du jeu, partagée par tous. La priorité est alors de raisonner à voix haute devant le jury, tout en faisant ressortir par des outils rhétoriques une organisation du discours qui mette en valeur la cohérence et la pertinence du propos.

Or cet aspect rhétorique est trop souvent négligé. Un tiers des exposés ne comporte pas d'introduction susceptible de dégager une problématique structurée autour de plusieurs idées s'enchaînant logiquement. Pas loin de la moitié s'arrête abruptement sur un cas particulier ou un exemple sans que ne soit formulée de conclusion récapitulant la progression du raisonnement et ouvrant sur des perspectives plus générales ou conceptuelles. Seuls les excellents candidats ont

songé à inscrire leur propos dans un contexte plus large. Des lacunes aussi frappantes dans l'organisation du discours sont surprenantes pour des étudiants qui se destinent à devenir des artisans du langage.

Mais entendons nous bien. S'il est indispensable de s'appuyer sur des techniques oratoires pour transmettre efficacement ses connaissances et ses analyses, il ne suffit pas d'annoncer un plan ternaire pour satisfaire aux exigences du jury. Cet effet d'annonce reste pur artifice dès lors qu'il n'est pas étayé par l'articulation logique d'idées. À l'inverse, il va de soi que le jury, conscient de ce que les différents modèles d'organisation du discours sont indissociables d'ères culturelles précises, sait apprécier des présentations qui ne sacrifient pas à une progression dialectique, à condition qu'elles permettent une analyse fine et dynamique des questions soulevées. Plusieurs candidats ont ainsi fait valoir avec bonheur les qualités inhérentes à des traditions rhétoriques relevant plus spécifiquement des pays de langue allemande.

2) des connaissances maîtrisées

Afin que le discours des candidats ait véritablement prise sur les sujets proposés à leur réflexion, il doit être nourri de connaissances précises sur les grands enjeux sociétaux et pédagogiques du système éducatif français, mais aussi de ses équivalents européens. Si elle dépasse les frontières de l'hexagone, cette épreuve, située à la croisée de deux ères culturelles, privilégie naturellement les comparaisons entre la France, l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse, sans pour autant exclure des références à l'espace scandinave, sorti champion des tests PISA, ou aux États-Unis, qui ont servi de matrice à la réorganisation de pans entiers de l'enseignement en RFA, tandis que la RDA lui préférerait, sur fond de Guerre froide, les principes issus de la France révolutionnaire.

Pour se préparer efficacement à l'épreuve "agir en fonctionnaire éthique et responsable", les candidats doivent se tenir au courant des grands dossiers d'actualité émergeant au fil de leur année de formation au concours de recrutement à l'agrégation, sans oublier de donner une profondeur historique ou philosophique aux différents débats.

Dans cette optique, les sources d'information particulièrement pertinentes qu'il est conseillé de consulter régulièrement, sont les sites du Ministère de l'Éducation nationale (<http://www.education.gouv.fr/>) et d' Eduscol (<http://eduscol.education.fr/>), la Lettre de l'éducation (<http://www.lalettredeleducation.fr/>), les rapports de l'Inspection générale

(<http://www.education.gouv.fr/pid267/les-rapports-igen.html>), les ouvrages de sociologues de l'éducation, les articles de presse ou les émissions de radio réfléchissant sur le système scolaire français ou étranger.

S'il est vrai qu'il faut constamment nourrir sa réflexion, il ne s'agit en aucun cas d'ingurgiter pêle-mêle des connaissances que l'on serait amené à restituer sur commande sans avoir préalablement pris la précaution de se les approprier authentiquement. Ainsi des sujets présentant des spécificités irréductibles se sont vus ramenés à une question notoirement différente, mais présentant de toute évidence l'avantage d'avoir été mise en fiche ou traitée en cours. Les candidats se croyaient à tort autorisés à en réciter des pans entiers sans trier ni hiérarchiser avec pertinence les informations pour les adapter à la question posée.

3) bon sens et esprit critique

Il ne faut jamais oublier que les sujets sont ainsi conçus qu'une lecture attentive des documents fournis doit permettre au candidat astucieux et roué à l'explication de texte de disposer des informations indispensables pour étayer une réflexion personnelle. Penser à définir les termes employés, mettre en tension différentes expressions au sein des documents, pointer d'éventuelles failles de raisonnement ou souligner des contradictions assumées sont autant de jalons posés dans l'élaboration d'une approche plus abstraite et conceptuelle du corpus à étudier.

Dans ce va-et-vient permanent entre le grain des textes et la construction d'une trame argumentative, l'intelligence de la situation doit rester une préoccupation centrale. Tel candidat qui prétend participer au bizutage des élèves pour mieux en percevoir les caractéristiques et par conséquent parvenir à le contrôler, en manquant totalement de bon sens et de réflexe éthique, commet - en discours - une faute professionnelle. Même s'il ne possédait pas l'expérience du terrain, la simple lecture attentive des documents aurait dû lui éviter de se fourvoyer au point de se mettre en contravention avec la loi.

Denrée rare dans cette épreuve où certains candidats, déconfits, demandent au jury ce qu'il veut "leur faire dire", l'esprit critique a été fortement valorisé. Souvent associé à une solide culture personnelle permettant de prendre davantage de recul face aux débats, il fait apparaître à quel point l'Éducation nationale reste un chantier en perpétuel devenir, un lieu de prédilection sur lequel se projettent les idéaux d'une société à venir, tout en dégageant derrière les inévitables lignes de fracture idéologiques des permanences étonnantes. Ainsi une candidate a-t-elle

brillamment rapproché les tensions inhérentes à la notion de "morale laïque" de celles d'une "religion civile" telle que Rousseau l'envisageait en son temps dans le *Contrat social*. Quand culture personnelle et éthique professionnelle coïncident pour former un tout vivant, le dialogue avec le jury atteint une telle fluidité que les 10 minutes d'entretien à l'issue de l'exposé du candidat paraissent bien courtes.

C) annales

Les sujets qui ont été soumis à la sagacité des candidats relèvent, en cette session 2013, de thèmes aussi variés que:

- les actions européennes d'éducation et de formation tout au long de la vie
- la mobilité
- les échanges
- l'assistant de langue
- l'entrée de l'Ecole dans l'ère du numérique
- la propriété intellectuelle
- innover pour refonder
- l'éducation au développement durable
- la morale laïque
- l'enseignement du fait religieux

- la crise du métier d'enseignant
- les obligations de service
- le temps scolaire
- les nouvelles missions de l'enseignant
- les semaines interdisciplinaires
- l'accompagnement personnalisé
- les classes bilangues
- l'évaluation
- le socle commun de compétences
- le CECRL
- les épreuves orales du bac

- la discipline dans les établissements
 - la violence scolaire
 - le bizutage
 - le cyber-harcèlement
 - l'absentéisme
 - le décrochage scolaire
 - les établissements de réinsertion scolaire
 - l'orientation
-
- l'égalité des chances
 - le handicap
 - l'égalité entre filles et garçons
 - l'insertion des jeunes sur le marché du travail

Pour permettre à chacun de prendre la mesure de l'épreuve dans sa dimension réelle, nous publions un choix d'annales parmi les sujets tombés à la session 2013.

Sujet A'E16

La morale laïque

Document :

Dans une interview accordée le 24 août 2012 au *Journal du Dimanche*, le ministre de l'Education nationale, Vincent Peillon, annonce la mise en place de cours de "morale laïque" dès la rentrée 2013.

"La morale laïque c'est comprendre ce qui est juste, distinguer le bien du mal, c'est aussi des devoirs autant que des droits, des vertus, et surtout des valeurs. Je souhaite pour l'école française un enseignement qui inculquerait aux élèves des notions de morale universelle, fondée sur les idées d'humanité et de raison. La république porte une exigence de raison et de justice. La capacité de raisonner, de critiquer, de douter, tout cela doit s'apprendre à l'école. Le redressement de la France doit être un redressement matériel mais aussi intellectuel et moral.

Quelles sont ces valeurs communes?

Lorsque le président de la République dit devant le monument de Jules Ferry faire de l'école la priorité, il dit à la société qu'un certain nombre de valeurs sont plus importantes que d'autres : la connaissance, le dévouement, la solidarité, plutôt que les valeurs de l'argent, de la concurrence, de l'égoïsme... Nous devons également porter et défendre l'égalité des garçons et des filles. Une société et une école qui n'enseignent pas ces valeurs s'effondrent. Il faut assumer que l'école exerce un pouvoir spirituel dans la société."

Question :

Qu'est-ce qu'une morale laïque et comment l'enseigner?

Sujet B'E15

La mixité et l'égalité des chances

Question :

En vous appuyant sur les documents ci-dessous, vous expliquerez quelles pourraient être, selon vous, les répercussions possibles des principes de mixité et d'égalité sur la pratique de l'enseignant et plus particulièrement du professeur d'allemand. De quels moyens dispose-t-il pour mettre en pratique les trois grands axes d'action?

Documents :

1) Extrait de publication sur le site <http://www.education.gouv.fr/cid66416/2013>, janvier 2013.

L'apprentissage de l'égalité de la maternelle au lycée

La construction, dès le plus jeune âge, dès la maternelle, d'une éducation qui porte et transmet la culture de l'égalité entre les sexes est un impératif républicain. Pour que l'école adopte une pratique quotidienne de l'égalité, le ministère de l'éducation nationale lance plusieurs chantiers s'inscrivant dans les priorités définies par la convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, entre les femmes et les hommes dans le système éducatif. (...) Elle définit **trois grands axes d'action** : la transmission d'une culture de l'égalité entre les sexes, l'engagement pour la mixité dans toutes les filières de formation, la promotion du respect mutuel entre les sexes.

2) Extrait de la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'École du 23 avril 2005.

Article 5

"Les écoles, les collèges, les lycées (...) contribuent à favoriser la mixité et l'égalité entre les hommes et les femmes, notamment en matière d'orientation. Ils assurent une formation à la connaissance et au respect des droits de la personne ainsi qu'à la compréhension des situations concrètes qui y portent atteinte".

Sujet C'E3

Question :

Nommé(e) dans un lycée d'enseignement général qui comprend des classes préparatoires aux grandes écoles, vous assistez, en début d'année, à une scène de bizutage organisé à l'extérieur de l'établissement par des élèves de classes préparatoires qui prétendent « perpétuer la tradition ».

De quels moyens dispose un(e) enseignant(e) pour faire face aux phénomènes de violence scolaire ?

Documents :

Article 225-16-1 du Code pénal ; J.O. du 22 septembre 2000

« Hors les cas de violences, de menaces ou d'atteintes sexuelles, le fait pour une personne d'amener autrui, contre son gré ou non, à subir ou à commettre des actes humiliants ou dégradants lors de manifestations ou de réunions liées aux milieux scolaire et socio-éducatif est puni de six mois d'emprisonnement et de 7 500 euros d'amende. ».

Extrait de la circulaire n°2001-107 ; B.O.E.N. du 21 juin 2001 concernant le bizutage

« De nombreuses mesures d'information et de prévention ont été mises en œuvre depuis 10 ans pour lutter contre les pratiques dégradantes et humiliantes du bizutage et le vote de la loi n° 98-468 du 17 juin 1998 relative à la prévention et à la répression des infractions sexuelles s'est inscrit dans cette ligne. Il convient de demeurer particulièrement vigilant au respect de la dignité de la personne. C'est pourquoi ce principe doit être réaffirmé à l'occasion de chaque rentrée, pour mettre un terme aux pratiques initiatives imposées aux primo-entrants de certains établissements ou de certaines filières de formation.

[...]

Par ailleurs, je tiens à rappeler avec force qu'il est du devoir de tout fonctionnaire dans l'exercice de ses fonctions de saisir sans délai le procureur de la République de toutes pratiques dégradantes ou humiliantes, même lorsque celles-ci n'ont pas entraîné un dépôt de plainte. En cas de non-respect de cette obligation, le fonctionnaire concerné s'exposerait à de graves sanctions disciplinaires.

Il est en effet indispensable que le passage dans un établissement d'enseignement soit, pour l'élève ou pour l'étudiant un moment d'épanouissement et d'appropriation de ses responsabilités notamment en matière de citoyenneté. C'est pourquoi aucune forme de tolérance à l'égard de pratiques portant atteintes à la personnalité d'autrui ne peut être admise. »

Absentéisme et persévérance scolaire

Document :

Sur son site, le Ministère de l'Éducation nationale incite à repenser l'absentéisme en le renommant:

"Nous avons tout un travail de vocabulaire à mener. Pourquoi ne pas parler de persévérance scolaire, comme les anglo-saxons, plutôt que de décrochage scolaire?"

Le phénomène du décrochage scolaire est un processus complexe et long, aux facteurs multiples. Il s'inscrit pleinement dans la cible de la politique de réussite éducative car il engage de multiples facteurs sociaux, économiques, culturels et personnels. La prévention est un axe fort de cette politique. Cela implique une veille active tout au long du parcours de l'élève.

De plus, il est un des enjeux de l'Éducation nationale puisque près de 140 000 jeunes quittent chaque année le système scolaire sans diplôme et sans qualification. L'objectif est de diviser par deux ce chiffre au cours de la mandature. C'est pourquoi, Vincent Peillon et George Pau-Langevin travaillent étroitement sur ce chantier. Parler de persévérance scolaire plutôt que de décrochage est une manière de repenser le phénomène et d'appréhender différemment le travail au sein même de l'établissement scolaire.

L'un des signes avant-coureurs du décrochage scolaire est l'absence régulière de l'élève dans l'enceinte de la classe ou de l'établissement. Il touche aussi les élèves présents dans la classe mais qui ont décroché de l'intérieur : ne comprenant pas le sens de leur présence à l'école, ils se replient sur eux-mêmes. Ce phénomène est plus difficile à déceler encore."

Question :

Quels moyens comptez-vous mettre en œuvre pour lutter efficacement contre le décrochage scolaire?

Sujet B' E10

L'enseignement des langues

Question :

L'enseignement des langues en France connaît de nouvelles orientations auxquelles les équipes éducatives des collèges et lycées doivent s'adapter.

En vous appuyant sur le document ci-dessous, vous répondrez à la question suivante : quelles sont, selon vous, les choix d'équipements, de modalités d'organisation et de stratégies pédagogiques qu'il faut opérer afin de développer efficacement la pratique de la langue ?

Document :

Rapport de Inspection générale de l'Éducation nationale, intitulé "Modalités et espaces nouveaux pour l'enseignement des langues" (novembre 2009), adressé au MEN, p. 56

"La prépondérance dans les classes de langues de l'oral, qui, si l'on n'y prend garde, ressortit au fugace et à l'éphémère, obérerait-elle l'acquisition des fondamentaux qui structurent et façonnent l'expression écrite ? L'observation des compétences lexicales des élèves pourrait le laisser penser. L'apprentissage, la mémorisation et le stockage du lexique sont en effet peu présents, tant dans les entraînements en classe que dans les évaluations pratiquées. Ce constat interroge sur ce que doit être le travail de l'élève et doit être considéré comme une marge importante de progrès. Une réflexion s'impose en tout état de cause pour l'enseignement des langues et, au-delà, quant au temps et au travail de l'élève."

Sujet C'E13

Question :

Professeur d'allemand convaincu que l'une des missions qui vous incombe est de contribuer à la curiosité et à l'ouverture d'esprit de vos élèves, vous apprenez à la rentrée que l'établissement dans lequel vous êtes nommé ne bénéficie d'aucun programme d'échange. Vous décidez de vous atteler à la tâche.

De quels moyens et de quelles aides disposez-vous pour mener à bien le projet ?

Documents :

Extrait de la circulaire n°2007-099 du 27 avril 2007 ; B.O.E.N. n°18 du 3 mai 2007 sur les missions des délégués académiques aux relations européennes et internationales et à la coopération

« Les délégués académiques aux relations internationales et à la coopération (DARIC), soutenus dans leurs actions par les correspondants de bassins, ont facilité au niveau académique le développement de la politique internationale du ministère ainsi que la création et la mise en place de projets de coopération bi- et multilatéraux dans les sphères de la coopération européenne, de l'éducation au développement ou de la francophonie. »

Extrait de la circulaire n°2011-116 du 3 août 2011 relative à l'encadrement de la mobilité européenne et internationale ; Extrait du *Bulletin officiel de l'Éducation nationale* n°30 du 25 août 2011

« En mai 2009, le Conseil de l'Union européenne, dans le cadre de la stratégie « Éducation et formation 2020 », a fixé un objectif stratégique ambitieux à la mobilité qui doit devenir « une réalité ». La mobilité apprenante, et particulièrement celle des jeunes, constitue en effet un investissement éducatif efficace au service du développement des compétences clés, de la lutte contre le décrochage scolaire, de l'employabilité, de la croissance et de l'inclusion sociale.

Les établissements d'enseignement du second degré contribuent à l'essor de la mobilité des élèves. Une nouvelle impulsion à l'ouverture du système éducatif français au contexte européen et international a notamment été donnée par la réforme du lycée. »

Version orale

Rapport présenté par Thomas Buffet, Véronique Dallet-Mann et Xavier Poirot

Candidats interrogés : 107

Répartition des notes :

16 et plus : 3

14 à 15,5 : 4

12 à 13,5 : 9

10 à 11,5 : 12

08 à 09,5 : 17

06 à 07,5 : 18

04 à 05,5 : 15

02 à 03,5 : 20

00,25 à 01,5 : 9

Moyenne de l'épreuve : 07,10/20

Moyennes des années antérieures : session 2010 : 07,96 ; session 2011 : 06,99 ; session 2012 : 05,79.

La moyenne de l'épreuve de version orale est cette année de 07,10/20. Cela représente une augmentation d'environ 1,5 point par rapport à la session de l'an dernier et se situe aux alentours de la moyenne de 2011. Le jury veut donc croire que la baisse constatée l'an dernier ne reflétait pas une tendance de fond, mais plutôt un manque de préparation adéquate auquel les candidats de cette année ont su au moins partiellement réagir. Ainsi, certains admissibles qui avaient échoué lourdement en 2012 ont proposé une prestation de bien meilleure tenue en 2013, ce dont le jury se réjouit. Concernant la structure de l'épreuve, les conseils prodigués dans le rapport de l'an dernier pour passer l'épreuve dans les meilleures conditions possibles et les informations concernant le déroulement de l'épreuve sont bien sûr toujours valables. Il faut simplement prendre note d'une très légère évolution : généralement, le jury ne demande plus de lire une partie du texte aux candidats, ce afin de leur laisser le plus de temps possible pour présenter leur traduction proprement dite (dans la limite des vingt minutes dévolues à cette partie de l'épreuve).

Si le jury a été soulagé de voir que la baisse de l'an dernier ne s'est pas poursuivie lors de cette session, cela ne signifie malheureusement pas pour autant qu'il soit satisfait du niveau

général de la part de candidats qui aspirent à enseigner l'allemand dans quelques mois. Ce rapport entend revenir sur les difficultés les plus problématiques qui ont pu être rencontrées, en reprenant les différentes étapes indispensables à l'élaboration d'une traduction réussie.

Tout d'abord, pour vraiment comprendre un texte, il faut identifier le contexte dans lequel il s'inscrit. Cela nécessite une certaine culture générale, portant en particulier sur l'espace germanophone, que l'on est en droit d'attendre de tout germaniste passant l'agrégation. Or, force est de constater que cette culture générale fait défaut à un nombre considérable de candidats. Il n'y a pour ainsi dire pas eu une seule référence culturelle qui n'ait posé de problèmes majeurs. L'expression « die Gründerzeit », utilisée pour désigner les premières années d'existence de l'Empire allemand (1871-1918), ne peut être traduite par « les années des fondateurs » (un lecteur francophone se demandera forcément de quels fondateurs il peut bien s'agir), pas plus que par « les années 1860 », historiquement inexact. Toujours dans le domaine historique et politique, la Stasi n'est pas la police secrète « des nazis », mais « la police secrète de la RDA » ; le PDS n'était pas un « parti socialiste » au sens français du terme, mais un parti d'extrême gauche (héritier du SED, dissous lors de la réunification), la « Springerpresse » n'est pas une « presse d'amateur », mais « la presse de Springer », référence au nom d'Axel Springer (qui du reste apparaissait en toutes lettres dans le texte concerné), grand magnat de la presse en RFA dont le groupe existe encore à l'heure actuelle (le journal à sensation *Bild* et le quotidien *Die Welt* en font notamment partie). Dans le domaine artistique, « der Blaue Reiter » ne saurait être traduit par « le chevalier bleu » : il s'agit du « Cavalier bleu », célèbre groupe d'artistes expressionnistes né en 1911 à Munich (Franz Marc, évoqué dans le texte en question, en était l'un des représentants majeurs). Parler d'un « ouvrage » au sujet de *Die Fackel* de Karl Kraus était une lourde impropiété : il s'agissait de la revue qu'il dirigeait (et dont il rédigeait du reste quasiment tous les articles). Quant à « Kultusminister », terme pour lequel un candidat a pensé à la présence d'une coquille, le jury renvoie au rapport de l'an dernier, où il était déjà question de ce mot et de sa traduction de façon très claire.

Concernant l'aspect grammatical, la maîtrise des structures morphosyntaxiques, même complexes, est essentielle de la part d'un enseignant de langue vivante. Or, la rigueur de l'analyse morphosyntaxique du texte allemand fait encore trop souvent défaut. Par exemple, la structure suivante, dans un texte extrait du roman *Das Zimmer* (2010) d'Andreas Maier, a posé des problèmes majeurs : « (...) Phantasielkünstler, die aus verschiedenen Materialien, Teilen, übriggebliebenen, für ganz anderes gedachten Gegenständen Collagen oder seltsame, funktionslose Apparaturen oder Mobiles zusammensetzen ». Pour traduire correctement ce segment (constitué d'une subordonnée relative et de son antécédent), il était essentiel de bien

faire attention notamment aux déclinaisons : dans la mesure où « der Gegenstand » a pour pluriel « Gegenstände », le « -n » de « Gegenständen » indiquait que le mot était forcément au datif pluriel ; l'emploi de ce cas était dû au fait que le GN de base « Gegenstände » dépendait de la préposition « aus » (qui elle-même était demandée par le régime prépositionnel du verbe « zusammensetzen ») et qu'il se trouvait donc sur le même plan que « Materialien » et « Teile(n) ». La terminaison de « ganz anderes » indiquait qu'il s'agissait d'un neutre singulier : « ganz anderes » ne pouvait en aucun cas dépendre de « Gegenstände » ; « anderes » était ici un neutre substantivé comme on le trouve notamment dans la structure « etwas anderes » (quelque chose d'autre). Le sens du segment était donc : « des artistes pleins d'imagination qui réalisent des collages ou bien qui assemblent des appareillages ou des mobiles à partir de différents matériaux et morceaux ainsi qu'à partir d'objets laissés de côté et conçus à des fins tout à fait différentes ».

Autre exemple particulièrement symptomatique d'une maîtrise syntaxique trop superficielle : « das von ihr zu bestellende Terrain war ein Grab gewesen » (dans un extrait du roman *Nabe Tage. Roman in einer Nacht* d'Angelika Overath). La structure « zu + Participe I » en fonction d'épithète a le sens, selon le contexte, de « qui est à faire/ qui peut être fait » (forme qui rappelle 'sein + zu + Infinitif', qui peut exprimer une obligation passive ou une possibilité passive). Dans le contexte, une traduction correcte aurait donc été : « le terrain dont elle avait eu à s'occuper (...) ». Du reste, la rigueur de l'analyse ne doit pas se relâcher face à des structures moins complexes, qui normalement ne posent pas de problèmes à des agrégatifs : « etwas Unvergessenes », ce n'est pas « quelque chose d'inoubliable » (ce serait la traduction de « etwas Unvergessliches »), mais « quelque chose qui n'a pas été oublié/ que l'on n'a pas oublié/ dont on se souvient encore ».

Vient ensuite la maîtrise lexicale : il est bien sûr impossible de proposer une bonne traduction sans une connaissance approfondie du lexique allemand. Là encore, les approximations ont été trop nombreuses sur des termes qui font partie du vocabulaire de base pour un candidat à l'agrégation. Cela vaut par exemple pour le verbe « ausgehen von + Dat. » (partir du principe que), « der Efeu » (le lierre), « der Ton » (« l'argile » ou « le son » en fonction du contexte), « ein Verfahren einleiten » (engager une procédure), « bezichtigen » (accuser), « nachweisen » (prouver), « sorgen für + Acc. » (« veiller à » ou « provoquer » selon le contexte). Entendre des candidats justifier une traduction très approximative par leur manque de connaissances lexicales, comme si cela était une circonstance atténuante, n'est pas normal : il est évident qu'un enseignant de langue vivante doit disposer d'un lexique le plus étoffé possible, ne serait-ce que pour pouvoir être réactif en cours face aux élèves et à leurs questions.

Pour acquérir ce lexique, il existe plusieurs possibilités, qui d'ailleurs sont complémentaires. On peut tout d'abord avoir recours aux listes de vocabulaire systématiques regroupées dans des manuels très bien faits, disponibles dans les librairies ou en bibliothèque. On peut aussi travailler par familles de mots, ce qui permet à la fois d'élargir ses connaissances lexicales et d'affermir sa maîtrise du système de formation des mots en allemand (ajout d'un préfixe, d'un suffixe, composition, etc.). Ainsi, sur la base du verbe « sorgen », on peut voir, outre « sorgen für + Acc. », la structure « sich sorgen um + Acc. », le substantif « die Sorge (-n) », « sich Sorgen machen um + Acc. », le participe II souvent utilisé comme adjectif « besorgt » (du verbe « besorgen »), le substantif qui en est dérivé « die Besorgnis », etc.

Toujours dans le domaine du lexique, il va de soi que les barbarismes (termes qui n'existent pas, par exemple « *oases fiscales » pour « Steueroasen » – du reste, on ne parle pas en français d'« oasis » à ce sujet, mais de « paradis fiscaux ») sont des fautes graves, pénalisées en conséquence. Dans cette perspective, il est indispensable de n'utiliser que des termes dont on est certain qu'ils existent. Ainsi, une candidate a dit avec un dépit apparent « *temporairement », pensant sans doute à « temporairement ». L'emploi d'une simple périphrase (« pour un moment », « pendant un certain temps » par exemple) aurait permis d'éviter une faute lourde dont la candidate semblait avoir elle-même en partie conscience.

Une fois que syntaxe et lexique sont clairement compris, il s'agit de passer à la mise en français. Pour ce faire, il faut accorder une attention fondamentale à la correction grammaticale de l'expression en français. Les fautes concernant les constructions, les conjugaisons, l'emploi des modes sont trop nombreuses, et ce pas uniquement chez les candidats germanophones. Pour les constructions, il faut absolument éviter les structures agrammaticales qui souvent confinent au non-sens : « il y avait encore des commerçants **aux bacs dans lesquels* on pouvait fouiller » (« dans les bacs desquels »). Ce type d'erreurs est lourdement pénalisé. Les structures négatives posent également souvent beaucoup de problèmes et demandent donc à être revues de façon détaillée par de nombreux candidats. Ainsi, « jamais dans ses relations amicales ou amoureuses les opinions politiques **avaient* joué un rôle » n'est pas correct. En effet, dans le système de la négation de la langue française, « jamais » est associé à « ne » (de même que « pas » est associé à « ne »). Il faut donc dire : « jamais dans ses relations amicales ou amoureuses les opinions politiques n'avaient joué de rôle », ou, de façon plus idiomatique : « les opinions politiques n'avaient jamais joué de rôle dans ses relations amicales ou amoureuses ».

Il faut aussi se méfier des structures calquées sur l'allemand, qui souvent sont agrammaticales en français. Ainsi, pour traduire « man ist unsicher, ob (...) », on ne peut pas dire « on n'est pas certain **si* (...) » : en français, « être certain » est suivi de « que (+ verbe conjugué) »

ou de « de (+ verbe à l'infinitif) ». Dans le domaine des conjugaisons, les erreurs les plus fréquentes concernent la formation du passé simple (« il *réponda » → « il répondit »). Il est recommandé aux candidats ayant tendance à faire ce genre d'erreurs de se procurer un *Bescherelle* pour mieux assimiler les temps et les modes qu'ils n'utilisent peut-être pas beaucoup dans la vie quotidienne mais qui sont indispensables pour traduire – et pour enseigner. A propos des modes, le jury rappelle notamment que « après que » est suivi de l'indicatif ; « avant que » et « jusqu'à ce que » sont quant à eux suivis du subjonctif (« avant qu'il vienne », « jusqu'à ce qu'il vienne »).

Lors de la mise en français du texte à traduire, il faut en outre prendre garde à ne pas coller au texte allemand : s'il est conseillé d'en rester le plus proche possible (le jury doit pouvoir percevoir la finesse de la compréhension et de l'analyse syntaxique des candidats), il faut aussi savoir s'en éloigner autant que nécessaire. Ainsi, dans le contexte d'une réflexion sur une réforme à envisager, « ein solcher Schritt » ne pouvait pas être rendu par « un tel pas », mais plutôt par « une telle mesure ». De même, au sujet d'un calendrier de l'Avent, il est très maladroit de traduire « alle vierundzwanzig Türchen in sich reinstopfen, ohne sie überhaupt zu essen » par « engloutir les vingt-quatre petites fenêtres sans pour autant les manger ». Il est préférable (car plus idiomatique) de dire : « engloutir le contenu des vingt-quatre petites cases/ fenêtres sans même le mâcher ».

Dans la mesure où le problème s'est posé pour plusieurs candidats, il n'est sans doute pas inutile de rappeler qu'il est impensable de laisser des 'blancs' dans la traduction proposée : tout 'blanc', qui constitue un refus de traduire, est naturellement sanctionné comme la faute la plus lourde.

Pour finir, l'attention des candidats est attirée sur le fait qu'ils doivent veiller à ne pas négliger la phase des dix minutes de questions que pose le jury à l'issue de la proposition de traduction : c'est l'occasion de gagner plusieurs points par rapport à la traduction initiale. Il faut être conscient que toute erreur rectifiée par le candidat au cours de l'entretien est complètement annulée : seule compte en effet pour la notation la dernière formulation proposée. Cela implique donc aussi de savoir prendre la décision de maintenir son premier choix si on n'est pas sûr du tout que le changement soit une amélioration. Quant aux questions posées, qui ne sont jamais des pièges mais au contraire des opportunités données pour améliorer la prestation, elles portent dans la très grande majorité des cas sur des points fondamentaux (contresens, constructions, conjugaisons, modes, faux-sens, maladroites importantes). Certains candidats ont tendance à se concentrer sur des changements qui concernent des détails insignifiants, sans voir les vrais problèmes du passage sur lequel le jury les invite à revenir. Par exemple, une candidate avait proposé « elle espère le retour proche du roi de la Prusse orientale » (pour « sie hofft auf die

baldige Rückkehr des Königs aus Ostpreußen»). Lors de la reprise, cette candidate avait commencé par chercher une solution pour remplacer « proche », ce qui était anodin par rapport à l'expression, ambiguë et maladroite, « roi de la Prusse orientale » (il ne s'agissait pas en effet du roi d'un royaume qui aurait été la Prusse orientale, mais du fait qu' « elle espère que le roi [de Prusse] ne tardera pas à revenir/ reviendra bientôt de Prusse orientale »).

Parvenir à proposer le jour du concours une traduction respectant les différents points évoqués ci-dessus exige un entraînement régulier et rigoureux tout au long de l'année de la préparation. Plusieurs bonnes, voire très bonnes prestations ont montré qu'il est tout à fait possible d'y arriver ; certains candidats ont même fait preuve d'une aisance stylistique tout à fait appréciable. Ces réussites, plus nombreuses que l'an dernier, doivent constituer un encouragement pour la préparation des futurs candidats.

C'est pour eux que nous ajoutons pour finir une série de 12 sujets à titre d'exemples.

Johanna stand auf. Das Wohnzimmer war ein großer Raum von etwa dreißig Quadratmetern, und doch konnte man sich kaum darin bewegen. Die Eltern hatten ihn so vollgestellt, dass man zwangsläufig anstieß: an den überdimensionalen dunkelbraunen Ledersesseln, an dem großen Wohnzimmertisch, an dem schmiedeeisernen Beistelltisch, an dem Ecktisch mit dem Handarbeitszeug, an dem niedrigen Couchtisch, am Musikurm, an den Einbauschränken und Eckschränken, die anschlossen, als wollten sie, was noch halbwegs frei hätte stehen können, endgültig in ihre Massen aufnehmen. Wer sich setzen wollte, quetschte sich an Vitrinen und Kommoden und Polstern vorbei. Sie müssen Angst vor Raum gehabt haben, dachte Johanna. Oder sie haben all die Möbel, die sie letztlich nicht bewohnten, als Stützen gebraucht für einen schwereren Halt als den, den sie sich selbst hatten geben können.

Johanna sah auf die lange Fensterbank voller Pflanzen. [...] Die Mutter hatte sie mit Hingabe gepflegt. Man müsse mit den Blumen sprechen, hatte sie gesagt, und immer wieder noch einen Ableger in einen hängenden Blumentopf gepflanzt oder einen Efeuzweig in einer Vase wurzeln lassen. Ein Garten war nie in Frage gekommen, obwohl sich Johanna immer wieder einen Garten gewünscht hat. Ein Garten, das hätte die Verantwortungsbereitschaft der Mutter überstiegen. Das von ihr zu bestellende Terrain war ein Grab gewesen und ein tropisches Ensemble von Blumentöpfen auf den Fensterbänken in Wohnzimmer und Küche, und auf dem Balkon pflegte sie Geranien in plastikleichten weißen Kästen. Hier konnte nichts in den Wildwuchs ausbrechen, diese Blüten und Triebe waren kalkulierbar. Zudem hätten weitläufigere Gespräche mit Reihen von Rüben und Salatköpfen sie nicht interessiert.

[...] Gegen den Frühling hin unterhielt sie das eine oder andere exklusive Schneeglöckchen. Jeden Tag beobachtete sie zusammen mit dem Kind, wie weit sich die weiße Knospe entwickelte und wann endlich sich ein zarter grüner Blattbogen darüber abhob und das kleine Entfalten begann. Sie pflegte eine Armee von fingerhohen Tonzwergen in den Töpfen, eigenartige, über die Jahre hin angeschlagene und abblätternde Gesellen mit verwitterten Gesichtern.

**Vous étudierez dans ce
texte:
A droite de N**

Am schönsten aber waren jene Träume, die dem ereignislosen Tag am nächsten standen. Je mehr ein Traum verblüffte und sich als Feuerwerk gebärdete, desto weniger ging er den Träumer etwas an. Er liebte die Träume – so geizig die Nacht damit auch war –, die Gewöhnliches wiederbrachten. Sie lehrten ihn, dass sein Leben, gegen das er viel zu häufig rebellierte, köstlich war. Und dem Träumer gehörten seine Toten und Verlorenen nicht weniger sinnhaft als die Gegenwart. Die längst verlorene Geliebte war ihm im Traum noch nicht davongelaufen, kein Weg war da auf alle Zeit verschüttet. Der Träumer hatte Tote und Lebende gleichermaßen verraten und verletzt, und sie übten dennoch im Traum keine Rache an ihm; vielleicht hatte seine Bosheit ihnen gar nichts anhaben können. Das Gemeine verlor im Traum die scharfen Krallen, Spuren verwischten sich und wurden dennoch deutlicher, als wache Augen sie jemals sehen würden. Wo kein Sinn war, musste es keinen geben, und wo den Erwachten der Hunger nach Begreifen quälte, genügte dem Träumer Bild auf Bild. Vor dem Schlafengehen betete er darum, dass seine Träume ihm die Geliebte wiederbringen sollten, oder wen auch immer aus der Gemeinde vergangener Lust. Aber das Wünschen half nichts, und das *Beten* war nur eine Redensart. Kein Mensch beherrschte mehr das Beten, vielleicht hatte noch keiner zu beten verstanden. Die Mehrzahl der Nächte gewährte keine Wunder, viel zu häufig blieb der arme Träumer in seinen Träumen stecken und zappelte darin, Tier in der Falle, bis endlich das Erwachen ihn befreite – zu welchem Zweck? So verfiel sich der Ungeschickte etwa an einem verlorenen Koffer, den es zu finden galt, besessen-sinnlos, oder er rannte durch kilometerlange Gänge mit brennenden Lungen zu einem Flugsteig, um dort eine Maschine zu erreichen, von der er wusste, dass sie längst abgeflogen war. Nur zu innig war er mit seinen Verzweiflungen vertraut; der Träumer erwachte mit trockenem Mund, stolperte ins Bad und leerte mit gierigen Zügen – sich dabei noch verschluckend – einen Becher schalen Wassers, kehrte sodann – und stieß gegen alle Ecken – in sein Bett zurück [...].

Vous étudierez dans ce texte:
Les infinitifs, adjectifs et participes
substantivés

Erich Wolfgang Skwara, *Träumeerzählen*,
Edition Korrespondenzen, Wien, 2002, S. 31-32

Dicht gedrängt standen die Menschen vor ihrem Rathaus und sahen zu, wie eine Gruppe Gefangener durch die engen Gassen auf den *Grote Markt* getrieben wurde. Einigen der Männer und Frauen hatte man die Hände gefesselt, unsicher stapften sie durch den Matsch und rutschten auf den glatten Pflastersteinen aus. In ihrem Rücken blitzte der Stahl spanischer Lanzen auf, mit denen die Kriegsknechte die Schritte der Gefangenen lenkten. [...] Über Nacht waren die Bürger der alten flämischen Tuchweberstadt Oudenaarde zu Gefangenen geworden, die voller Angst einem ungewissen Schicksal entgegensahen. Einige von ihnen trugen Bündel mit Habseligkeiten bei sich, weil sie fürchteten, aus der Stadt vertrieben zu werden. [...] Dort, wo normalerweise das Leben pulsierte, wo die Leute Handel trieben oder in ihren Werkstätten beschäftigt waren, war an diesem Tag alles verwaist. Man hatte den Eindruck, als lauere ein Raubtier, das nur darauf wartete, sich auf alles zu stürzen, was sich an jenem trübseligen Vormittag in Oudenaarde regte. [...] Als die Rathhaustür endlich aufging, trat eine Handvoll Spanier, die meisten von ihnen im Harnisch, ins Freie. Kurz darauf wurde ein Mann grob über die Schwelle gestoßen. Es handelte sich um Vitus Osterlamm, den abgesetzten Bürgermeister. Während man ihn für gewöhnlich im reichverzierten Brokatmantel durch die Stadt stolzieren sah, trug er jetzt einen einfachen Schnürkittel aus grobem Leinen. Die goldene Amtskette mit dem Siegel der Stadt schleifte hinter ihm her; [...] Wind und Regen fuhren durch sein schütteres ergrautes Haar, wirbelten es auf wie das Gefieder einer Krähe. [...] Nachdem Farnese die Leute auf dem Platz eine Weile beobachtet hatte, hob er die Hand. [...] “Ihr Leute von Oudenaarde, hört mir zu”, erschallte kurz darauf seine Stimme. [...] “Den Schöffenrat, der euch zum Ungehorsam gegen die Krone verführte, erkläre ich für abgesetzt. Vom heutigen Tag an werden keine Ketzer Gottesdienste mehr innerhalb der Stadtgrenzen geduldet. Die Kirchen werden wieder für die heilige Messe nach römischem Ritus geweiht. Orden, die vor den Gräueln der ketzerischen Geusen geflohen sind, erhalten Gebäude und Privilegien zurück.

Vous étudierez dans ce texte:

L'expression du temps

Guido Dieckmann, *Die Stadt der schwarzen Schwestern*, Reinbeck bei Hamburg, Rowohlt Taschenbuch Verlag, April 2013, Seiten

Jetzt ein Versuch, das Religiöse vor dem Vergessen zu bewahren. An eine Sprache zu erinnern, in der Rechtfertigung noch vorkommt.

Als ich den Roman *Muttersohn* veröffentlichte, in dem es um Glauben geht, Glauben als eine menschliche Fähigkeit, da wurde das öfter mehr oder weniger freundlich mit meinem Alter in Zusammenhang gebracht. So, als sei ich jetzt halt so weit. Ich meine aber, Religion sei eine Ausdrucksart wie andere, wie Literatur, Musik, Malerei. Ich lese Religion als Literatur. Dass Texte, die für uns „nur“ noch zur Religion gehören, Dichtung sind, um es im Betriebsdeutsch zu sagen: große Dichtung, das kann man doch noch meinen. Die Psalmen. Das Buch Hiob. Das Weihnachtsevangelium. Usw. usw. Andere lassen mich wissen: Religion, das war einmal. Es ist eine eher unglückliche Entwicklung, dass Religion etwas geworden ist, was nicht mehr ohne Kirchliches gedacht wird. Wer sich heute fast instinktiv erhaben fühlt über alles Religiöse, weiß vielleicht nicht, was er verloren hat. Polemisch gesagt: Rechtfertigung ohne Religion wird zur Rechthaberei. Sachlich gesagt: verarmt zum Rechthaben.

Neulich im Fernsehen, das gewöhnliche Hin und Her zwischen Gegnern und Befürwortern. Der wortführende Gegner war verzeichnet als Publizist und als Atheist. Die Regie holte ihn oft ins Bild, wenn einer der Befürworter sprach. Er bot ein ausdauerndes Schmunzeln. Ein unangreifbares, ein allem überlegenes Schmunzeln. Es war deutlich, der Befürworter hatte keine Chance. Und die Regie und der Moderator waren ganz auf der Seite dieses unantastbaren Schmunzeln. Selbstzufriedenheit strahlte der Publizist aus. Wie kann man bloß noch an Gott glauben! Das strahlte der Publizist und Atheist aus. Und das darum herumsitzende Publikum zeigt durch Beifall, dass es auch dieser Meinung war. Der Moderator machte, wenn er zum Befürworter sprach, ein parodistisches Toleranzgesicht. Mir fiel dazu ein: Die Medien sind der Stammtisch der Nation. Zu dem Atheisten fiel mir ein: Er hat keine Ahnung. Und wenn es Gott hundertmal nicht gibt, dieser Atheist hat keine Ahnung. Beweisen könnte ich das nicht. Aber dass es nicht genügt zu sagen, Gott gebe es nicht, ahne ich.

**Vous étudierez dans ce texte:
Le genre des substantifs**

Martin Walser, *Über Rechtfertigung, eine Versuchung*, Hamburg,

Rowohlt Verlag, 2012, Seiten 32-33.

Dresden ist ein langer Blick zurück. Gegenwart nur die Wasseroberfläche der Vergangenheit, die steigt und steigt. Am Hauptbahnhof anzukommen hieß, für mich, Dresden an seiner ungedeckten Flanke zu betreten. Daß hier etwas nicht stimmte, spürte jeder, der einigermaßen musikalisch war und ein Gefühl für Proportionen mitbrachte – die neue Prager Straße war eine zugige Magistrale, gedämmt von Plattenbauklötzen und Scheibenhochhäuser, überschießendes Narbengewebe, dessen Weiß wohl nicht zufällig dem der Radiergummis ähnelte. Lenin, aus karelischem Granit, blickte fest in eine ungewisse Zukunft, sekundiert von Bundesgenossen hinter ihm; der Sozialismus, der soviel Wert auf die Gleichheit aller Menschen legte, kannte, was seine Führer betraf, immer Hierarchien, feine und weniger feine. Vor dem Jungen, der ich war, öffnete sich ein Wald aus Leninstatuen von Magdeburg bis nach Wladiwostock, von den Inseln im sowjetischen Polarmeer bis nach Kuba und Vietnam. Lenin, Marx und Engels in tausendfacher Kopie, Khans der Tatarenstädte, in denen der Neue Mensch leben sollte. Meine Eltern und ihre Freunde hoben sich die Beilage der „Sächsischen Zeitung“ auf, in der das sozialistische Dresden projiziert war. Sie werden die Stadt endgültig umbringen, sagte Niklas, sie werden alles beseitigen, was an früher erinnert. – Heute sehe ich Glasbarren eines Fitneßcenters, das Pullman-Hotel, vormals „Newa“, das neue Kugelhaus, das nicht so recht akzeptiert wird (weil es keine richtige Kugel sei) [...]. Stephan Braunfels, Erbauer der Pinakothek der Moderne in München, meint, daß mit der Prager Straße einer der besten Stadträume nicht nur des Nachkriegs, sondern des 20. Jahrhunderts geschaffen worden sei. Mag sein. Es kann an mir oder meinen Bekanntschaften liegen – ich erinnere mich an niemanden, der diese Prager Straße geliebt hat. Das scheint sie mit der heutigen zu teilen, die sich den Vorwurf seelenloser Verkaufsarchitektur gefallen lassen muß. Als ob die Prager Straße des Vorkriegs keine Verkaufsarchitektur gewesen wäre. Der Einwand lautet: schon, aber sie war nicht so seelenlos. Was die Frage aufwirft, wodurch und ob Architektur den Zwecken früher besser entkam, ob sie geliebt werden muß und –das teilt sie mit jeder Kunst – für die vielen oder für die wenigen sein sollte.

Uwe Tellkamp, *Die Schwebebahn. Dresdner Erkundungen*, Insel Verlag, Berlin, 2012, S. 28-29.

Vous étudierez dans ce texte:
Les constructions détachées

Da Rahel Levin, wie es schien, in den nie abreienden Gesprchen, die sie auch nach der Auflsung ihres Salons mndlich und schriftlich fhrte, Verstndnis fr alles und jeden hatte und oft bereit war, dem anderen ihr Herz zu ffnen, war auch fr die Gesprchspartner die Versuchung gro, es ihr gleich zu tun. Zu den vielen ihrer Bekannten, die sich von ihr zum Beichten verlocken lieen, gehrten auch die beiden Fouqus. Durch Varnhagen vermittelt, kamen sie beide, jeder fr sich, erst brieflich, dann auch persnlich mit Rahel zusammen, und da sie anfangs auch Gefallen fand an ihnen, waren auch die Gestndnisse nicht mehr weit. Die weltgewandte, literarisch ttige Baronin, [...] die Varnhagen von Besuchen in Nennhausen her schon kannte, sie aber, wie er Rahel spter schrieb, ihrer „Sinnlichkeit“ und ihres „Verstandes“ wegen nicht leiden konnte, ihren Werken jedoch als Kritiker spter gerecht zu werden versuchte, gestand Rahel, sich am Leben schon „unzhligemal verloren“ zu haben, und ihr Mann, dessen kurzzeitige Erfolge als Schpfer altdeutscher Helden sich in diesen Jahren auf den Gipfelpunkt zu bewegte, gestattete ihr Einblick in eine unglckliche Liebesgeschichte, die wieder einmal beweisen konnte, dass unerfllte Lieben die unvergnglichsten sind.

Karoline Fouqus Selbstbezeichnungen bezogen sich wahrscheinlich auf vor- oder auereheliche Seitensprnge, whrend Friedrich Fouqus Liebe zu einer unerreichbaren Schnen, die er nun „nach langem Schweigen“ Rahel enthllte, Unvergessenes aus Jugendtagen betraf. Es handelte sich dabei um eine kurze Begegnung mit einer „schnen Erscheinung“, der nachzutruern er nicht aufhren konnte. Rahel, die wohl begriffen hatte, wie sehr ihn dieses sehnschtige Gedenken in seiner Arbeit beflgelte, bedauerte ihn nicht, sondern beglckwnschte ihn dazu. Aus ihren ausfhrlichen, ebenso tiefsinnigen wie chaotischen Errterungen ber unerfllte Lieben lsst sich an Tatsachen nur entnehmen, dass die dem Dichter zur Muse und zum „Feenbild“ gewordene Schne den Namen Luise trug.

Dieser Name scheint gegen die Vermutung zu sprechen, dass es sich bei diesem unerreichbaren weiblichen Wesen um jene unvergessene Jugendliebe namens Elisabeth von Breitenbauch handelte, deren Bedeutung fr die Mrchennovelle „Undine“ Arno Schmidt nachweisen konnte, und doch spricht auch vieles dafr.

Vous tudierez dans ce texte:
Les relatives

Gnter de Bruyn, *Die Zeit der schwarzen Not. Schicksale aus dem Kulturleben Berlins 1807 bis 1815*, S. Fischer, Frankfurt am Main, 2011, S. 240-242.

Falscher Freigeist

Eine Welt, die fortlaufend sprachlich so zu bereinigen wäre, dass sie unserem jeweils aktuellen Moralempfinden entspräche, wäre steril und verlöre den größten Teil ihres kulturellen Erbes. Sie wäre auch borniert, nämlich vorsätzlich geschichtsvergessen, weil sie die Vergangenheit nur am Maßstab der Gegenwart beurteilte. Man sollte den Menschen zutrauen, dass sie zu unterscheiden verstehen zwischen einem Ausdruck in einem vor langer Zeit geschriebenen Buch und einem heute ausgesprochenen Wort.

Das gilt auch für Kinder. Pädagogisch sinnvoller, als Astrid Lindgren umzuschreiben, ist ein Gespräch mit dem lesenden Kind über jene Wörter, über die es möglicherweise stolpert. Wie überhaupt Lektüre dort am fruchtbarsten ist, wo man viel stolpert – und dann darüber nachdenkt.

Leider allerdings dient die Diskussion über den Umgang mit Kinderliteratur manchen Leuten als Ventil, Luft abzulassen. Und zwar eine giftige Luft, die sich offenbar lange angestaut hat.

Man hört es in Gesprächen in U-Bahnen und Restaurants. Man sieht es in Leserbriefen und Interneteinträgen: Da geht es dann nicht mehr um Astrid Lindgren oder Otfried Preußler, sondern um das generelle Recht, das Wort Neger zu gebrauchen. Von Sprachpolizei ist die Rede, als würden Minderheitslobbyisten der deutschen Sprechergemeinschaft das Vokabular entziehen. Es gibt längst wieder einen bürgerlichen Stammtisch, an dem sich Leute als Freigeister gerieren, indem sie unschuldig-provokant fragen: „Was ist denn gegen das Wort Neger zu sagen? Es kommt aus dem Lateinischen und bedeutet nichts anderes als schwarz. Warum also soll ich nicht Neger sagen?“ [...]

Und dann schauen sie mit stolzgeschwellter Brust in die Runde, ob auch alle den Mut für diese Unerschrockenheit angemessen gewürdigt haben.

Diese Leute reden, als hingen ihre Freiheit und Autonomie davon ab, sich bestimmte Wörter, die geschichtlich belastet sind, nicht verbieten zu lassen. Und sie fügen dann gerne hinzu: Gefährlich seien nicht Worte, sondern Taten. Allerdings sind schon manche Taten durch Worte angekündigt worden. Und jeder weiß, dass Worte verletzen können.

Das Verletzungspotenzial aber hat in erster Linie etwas mit der Intention des Sprechers zu tun, nicht mit dem inkriminierten Wort selbst. Die Bedeutung eines Wortes ist sein Gebrauch, sagt der Philosoph Ludwig Wittgenstein. [...]

Vous étudierez dans ce texte:
Le subjonctif 2 : morphologie et emploi

Die Zeit, 17. Januar 2013

Bonjour!

In Frankreich werden die Begrüßungen knapper.

Der Gruß ist das Elementarste, was unter Menschen getauscht wird. Die Franzosen zeichneten sich schon immer durch eine Besonderheit aus, eine im Alltag vernehmbare Höflichkeit, das ans „Bonjour“ obligatorisch angehängte „Monsieur“, „Madame“, „Messieurs-Dames“ – in einer zivilisationsenthusiastischen Gesellschaft wie die eine Pretiose, virtuos gehandhabt, beim Kauf der Zeitung oder der Croissants, gelegentlich zum spannenden Schauspiel gesteigert, wenn entweder nur Damen oder nur Herren im Laden anwesend waren und der auf der Zunge liegenden Routine eine knappe und qualitative Anwesenheitsprüfung vorauszuschicken war, um also gegebenenfalls auf „Mesdames“ oder „Messieurs“ zu korrigieren.

Nirgendwo ließ sich die Popularisierung des höfischen Umgangs anschaulicher verfolgen als in der Boulangerie oder der Charcuterie, in den kleinen Geschäften auf dem Land, Bastionen popularisierter Vornehmheit. Jahrzehnte liegt zurück, dass man sich noch mit einer weiteren Option, „Mademoiselle“, in Fällen herumzuschlagen hatte, bei denen in Sekundenschnelle aus Alter und Habitus zwischen Mademoiselle und Madame zu entscheiden war.

Der französische Gruß enthält Konventionen aus vorbürgerlicher Zeit, aus der Zeit der Schlösser: Er artikuliert die Reverenz vor dem Status des Angesprochenen. „Pardon, Monsieur“, entschuldigte sich Marie Antoinette, die auf dem Weg zum Schafott ihrem Scharfrichter auf den Fuß getreten war. Die taktvolle Geste des Entgegenkommens verweist auf ein Strukturmerkmal der sozialen Ordnung, als Ornament des Austauschs begründet sie die Aufmerksamkeit der französischen Kultur auf die Form. Im Gruß ist eine milieu- und generationenübergreifende Tradition wirksam, die schon Max Weber als Grund für das Prestige Frankreichs bewundert hatte – dieses beruhe in der ganzen Welt „auf dem Schatz, den es aus seiner aristokratischen Vergangenheit herübergerettet und in der ästhetischen Durchgeformtheit des französischen Menschentypus weitergepflegt hat“. Vorbei. Frankreich verabschiedet sich vom zeremoniellen Respekt. Verschiebungen im Zivilisationsprofil einer Gesellschaft kündigen sich im Mikroformat an. Wiederum liefert die morgendliche Beobachtung in der Boulangerie untrügliche Evidenz. „Bonjour“, „Au revoir“, so haben sich die Rhetoriken des Auftritts ins Lapidare routinisiert, keine Wahrnehmungskontrolle mehr, das schlichte Entbieten des Grußes mit kaum noch zeitlich präzisierter Rücksicht auf die Tageszeit (Bonsoir) ist an die Stelle höfischer Umständlichkeit getreten. [...]

Vous étudierez dans ce texte:

Le genre des substantifs

Steinbrück fordert härtere Strafen für Banken

Berlin - SPD-Kanzlerkandidat Peer Steinbrück will härter gegen Banken vorgehen, die ihren Kunden dabei helfen, Vermögen vor dem Fiskus zu verstecken. Steuerhinterziehung und Steuerbetrug seien keine Kavaliersdelikte, sondern kriminell, sagte Steinbrück. Der Kampf gegen Steueroasen müsse auf internationaler Ebene geführt werden. Deutschland müsse dabei Vorreiter sein und mehr tun.

"Wir sollten härtere Strafen für jene Finanzinstitute einführen, die zum Steuerbetrug einladen [...]", sagte Steinbrück. [...]

Ein internationales Recherchenetzwerk hatte am Donnerstag über weltweite Praktiken in Steueroasen berichtet. Die Berichte gehen zurück auf einen Datensatz, der dem Internationalen Konsortium für investigative Journalisten (ICIJ) in Washington **anonym zugespielt worden war**. Darin wurden [...] 130.000 Personen aus mehr als 170 Ländern aufgelistet, die ihr Vermögen in zehn Steueroasen angelegt haben sollen. Darunter seien auch Hunderte Deutsche.

Das Bundesfinanzministerium ist alarmiert und hat die beteiligten Medien um **Herausgabe der Daten gebeten**. "Wir gehen davon aus und begrüßen es, wenn nunmehr die relevanten Unterlagen an die zuständigen Steuerbehörden der Länder übermittelt werden", sagte der Sprecher von Minister Wolfgang Schäuble (CDU).

Allerdings ist es unwahrscheinlich, dass die Rufe nach Herausgabe der Daten zeitnah erhört werden. Sowohl ICIJ als auch die beteiligten Medienhäuser **kann man jedenfalls nicht zur Freigabe der Unterlagen zwingen**. Das Konsortium fürchtet zudem Schaden bei unbeteiligten Dritten, die in den Daten genannt sind, wenn das Rohmaterial in großem Stil verbreitet würde. [...]

Die Staatsanwälte in Düsseldorf und Bochum, die sich bisher in Steuerstrafsachen hervorgetan haben, sehen vorerst keinen Anlass für Ermittlungen. "An den angeblichen Enthüllungen ist wenig Neues - und dass die Berichterstattung in eine nachrichtenarme Zeit fällt, ist wohl auch kein Zufall", sagte ein Bochumer Behördensprecher. Die Düsseldorfer Staatsanwaltschaft kündigte an, weitere Medienberichte abwarten zu wollen. "Soweit die Berichterstattung konkreter wird und sich Anhaltspunkte für eine Zuständigkeit unserer Staatsanwaltschaft ergeben, werden wir gegebenenfalls auch Ermittlungsverfahren einleiten."

Zunächst hätten Finanzämter ein Interesse daran, Dokumente der Journalisten einzusehen und auf neue Erkenntnisse hin auszuwerten, sagte der Bochumer

Vous étudierez dans ce texte:

Modalité et modalisation

Sprecher. Tauche darin der Name eines Bundesbürgers auf, müssten die Staatsanwälte vor Ort prüfen, ob der Betroffene in Deutschland unbeschränkt steuerpflichtig sei.

Spiegel, den 12. April 2013

Fleischskandal betrifft Deutschland flächendeckend.

Der Fleischskandal spitzt sich zu: In den Niederlanden flog eine "umfassende betrügerische Kette" auf. Aigner schließt nicht aus, dass falsch etikettiertes Fleisch auch in Deutschland gegessen wurde.

Im Skandal um falsch deklariertes Fleisch aus den Niederlanden hat die EU-Kommission die EU-Staaten aufgerufen, die verdächtigten Fleischprodukte vom Markt zu nehmen. Der Sprecher von Verbraucherschutz-Kommissar Tonio Borg sagte: "Die niederländischen Behörden haben bestätigt, dass Pferdefleisch mit Rindfleisch vermischt wurde." [...]

Die Staatsanwaltschaft ermittelt gegen den Großhändler seit Februar wegen des Verdachts auf Betrug, Urkundenfälschung und Geldwäsche. Sein Anwalt kündigte gerichtliche Schritte gegen die Kontrollbehörde an. Selten selbst äußerte sich bisher nicht. Das Konkursverfahren gegen den Großhandel läuft. Woher das Fleisch ursprünglich stammte, sei noch ungeklärt. [...]

Die Länder sollten prüfen, ob noch Produkte mit verarbeitetem Fleisch aus dem betreffenden niederländischen Großbetrieb im Handel seien, teilte die EU-Behörde mit. Falls ja, sollten die Behörden diese bis auf weiteres zurückziehen. Eine entsprechende Warnung sei an alle 27 EU-Staaten gegangen. "Alle nationalen Behörden sind nun informiert", teilte die Behörde mit. [...]

Zugleich fällte der Europäische Gerichtshof ein wegweisendes Urteil für künftige Fleisch-Skandale, das vor allem Deutschland betrifft: Behörden hierzulande dürfen auch dann öffentlich vor Ekel-Fleisch warnen, wenn dieses zwar nicht gesundheitsschädlich ist, wohl aber für den Verzehr ungeeignet. Der EuGH entschied, auch ein nur "ungeeignetes" Lebensmittel erfülle nicht die Anforderungen an die Lebensmittelsicherheit.

**Vous étudierez dans ce texte:
Le discours rapporté**

Das EU-Gericht nahm zu einem Streit um verdorbenes Wildfleisch vor dem Landgericht München I Stellung. Das Passauer Unternehmen Berger Wild GmbH hatte Schadenersatz verlangt, weil das bayerische Verbraucherschutzministerium vor dem Verzehr des Wildfleisches gewarnt und über ekelerregende Zustände in der Firma berichtet hatte. Die Firma meldete wenig später Insolvenz an.

Das Veterinäramt Passau hatte bei einer Prüfung im Januar 2006 festgestellt, die Wildprodukte hätten "ranzig, stickig, muffig oder sauer gerochen", in manchen Fällen habe der Fäulnisprozess bereits eingesetzt. Wegen der "ekelerregenden hygienischen Zustände" in dem Unternehmen dürften die Produkte nicht mehr verkauft werden. [...]

Die Firma hatte argumentiert, bei ihrem Wildfleisch könnten "sensorische Abweichungen" auftreten. Es stelle aber keine Gesundheitsgefahr dar.

Die Welt, den 12. April 2013

Von der Tippmamsell zur Verwaltungsrätin

Arbeitswelt: KMU-Frauen treten zunehmend aus dem Schatten

Woher kommt es, dass das Thema «Frauen und KMU» in der Öffentlichkeit praktisch inexistent ist, obwohl viele Inhaber von Klein- und Mittelbetrieben ohne tatkräftige Mithilfe ihrer Ehegattin oder Partnerin den Betrieb gar nicht aufrechterhalten könnten? «Es wird allgemein als selbstverständlich betrachtet, dass sie mitwirken und im Hintergrund bleiben. Und in der Regel funktioniert alles reibungslos – deshalb ist es auch kein Thema, das für Schlagzeilen sorgt.» Monique Ryser weiss, wovon sie spricht: Als Verbandspräsidentin der Business and Professional Women Switzerland (BPW) hat sie täglich Kontakt mit der Unternehmerwelt und insbesondere mit jener der KMU. Wie alle ähnlich fokussierten Organisationen empfiehlt sie den Frauen, sich vermehrt einzubringen und ihre Rechte zu artikulieren. Erst dann würde ihre – oft schlecht oder gar nicht entlohnte – Arbeit besser zur Kenntnis genommen und geschätzt. Nicht weniger als 64 000 sogenannte KMU-Frauen zählt unser Land.

Um ihren Anliegen zum Durchbruch zu verhelfen, sind in den letzten Jahren zahlreiche Netzwerke entstanden, in denen sich die Frauen organisieren. Der Strauss an Aktivitäten ist erstaunlich gross. Allein der BPW Switzerland umfasst 2500 Mitglieder und ist mit 40 Klubs landesweit vertreten. Für Nachwuchskräfte, Young Professionals, werden spezielle Veranstaltungen durchgeführt, die ihnen den Einstieg in die Berufswelt vereinfachen. «Damit sie wirklich Erfolg haben, müssen sie sich zielgerichtet in die Wertschöpfungskette integrieren sowie Netzwerke aufbauen und aktiv darin mitwirken», ist Monique Ryser überzeugt.

[...]

Viele Kleinbetriebe gerieten ohne das Mitwirken der KMU-Frauen in existenzielle Schwierigkeiten. Nun scheint ihre Causa an Dynamik zu gewinnen – und einige Akteure bis hin in Verwaltungsräte zu katapultieren. Zumindest wenn die Forderung von BPW Switzerland nach Einführung von Frauenquoten für Verwaltungsräte erfüllt wird. «Mit Genugtuung hat der Verband zur Kenntnis genommen», liess dieser verlauten, dass sich auch die FDP-Frauen als politische Kraft für verbindliche Zielvorgaben in der öffentlichen Verwaltung und – sofern freiwillige Massnahmen nichts fruchten – in börsenkotierten Firmen ausgesprochen hätten. Von der negierten Tippmamsell zur geachteten Verwaltungsrätin: Die Frauen legen eine beeindruckende Wegstrecke zurück.

**Vous étudierez dans ce texte:
Les infinitifs et groupes infinitifs**

Neue Zürcher Zeitung, 26. Februar 2013

Deutscher Titelwahn - Doktorwürde für alle!

Der schmückende Namenszusatz gehört heutzutage offenbar zur Grundausstattung der oberen Mittelschicht. Wie wäre es mit einer flächendeckenden Promotion Deutschlands?

Die rege Beschäftigung mit diesen zwei Buchstaben droht in unserer Republik andere, womöglich schwerer wiegende Probleme und Krisen zu verdrängen. Jeden Tag aufs Neue geben uns Talkshows, Leitartikel und Leserbriefe zu bedenken, dass es immer Menschen gibt, die ohne sie auskommen müssen. Das Fehlen eines solchen Eintrags im Pass, im Lebenslauf oder auf der Visitenkarte wird aber als derart schmerzhaft empfunden, dass die Zahl der Promotionen seit Jahrzehnten lawinenartig anschwillt. Es soll schon vorgekommen sein, dass Bedürftige vor keinem Aufwand an Zeit, Geld und krimineller Energie zurückschrecken, wenn es um die Erlangung einer akademischen Würde geht.

Unsere Freunde in Britannien oder in den Vereinigten Staaten mögen sich über diesen leidenschaftlichen Wunsch lustig machen, aber wo man Deutsch spricht und schreibt, gehört ein solcher schmückender Namenszusatz offenbar zum Existenzminimum der Upper Middle Class. Ähnlich wie ein staatlicher Orden wird er in verschiedenen Stufen verliehen. Ganz am unteren

Ende der Skala rangieren der Bachelor und der Master. Wer ehrgeiziger ist, kann es zum Dr. habil., zum Dr. Dr. oder zum Dr. h.c. bringen. [...] Sollte man ihnen nicht so weit wie möglich entgegenkommen? Ein solcher Schritt könnte zugleich unsere Hochschulen, Prüfungskommissionen und Verwaltungsgerichte von manchen unerfreulichen Streitigkeiten entlasten.

Ich erlaube mir deshalb, ein unbürokratisches Verfahren vorzuschlagen, das nicht nur kostengünstig ist, sondern alle Aspiranten befriedigen wird. Der Bundestag und der Bundesrat mögen gemeinsam beschließen, dass jedem deutschen Staatsbürger mit der Vollendung des achtzehnten Lebensjahres der Dokortitel zusteht. Eine solche Regelung braucht die Kulturhoheit der Länder nicht nachhaltig zu beeinträchtigen. Eine Bearbeitungsgebühr, die Senioren und Arbeitslosen zu erlassen wäre, würde die meisten Interessenten kaum abschrecken. Der Erlös sollte den darbedenden Bildungseinrichtungen unseres Landes ungeschmälert zugutekommen. Sicher bin ich nicht der einzige, der seinen - hoffentlich rechtmäßig erworbenen - akademischen Grad von Herzen gern mit all jenen Landsleuten teilen würde, die ihn haben wollen.

Vous étudierez dans ce texte:
La détermination du GN

Frankfurter Allgemeine Zeitung, 20. Februar 2013

Epreuve d'explication grammaticale

Rapport présenté par Delphine Choffat

Candidats interrogés : 107

Répartition des notes :

16 et au-dessus : 5

12 à 15,5 : 22

10 à 11,5 : 12

8 à 9,5 : 28

6 à 7,5 : 16

4 à 5,5 : 11

2 à 3,5 : 7

0,5 à 1,5 : 6

Moyenne des candidats : 8,64

(session 2012 : 6,49 ; session 2011 : 7,22)

Nous remarquons tout d'abord une amélioration des résultats. Le jury a été heureux d'entendre des prestations de grande qualité, particulièrement éclairantes et habilement menées, y compris sur des sujets moins classiques comme les lexèmes nominaux non-natifs (*Fremdwörter*). Cette année, il semble que les candidats ayant choisi l'option linguistique aient obtenu de meilleurs résultats en grammaire que lors de la session passée, ce dont on ne peut que se réjouir. Les prestations les plus faibles s'expliquent en général par une définition erronée, voire une ignorance, de la notion à étudier. Dans des cas heureusement plus rares, les exposés reflétaient d'importantes lacunes dans la connaissance des structures de la langue allemande.

Peu nombreux ont été cette année les candidats qui n'ont pas joué le jeu de l'épreuve. Il reste en revanche dommage que certains se contentent, par manque de confiance en eux ou de préparation, de quelques remarques laconiques. Une candidate, déconcertée par le sujet de l'occupation de pré-V2, a tout d'abord affirmé ne pas comprendre l'intitulé de la question pour ensuite correctement identifier le phénomène à analyser au cours de l'entretien, mais elle s'est trop rapidement découragée. Rappelons ici que les questions posées ne sont jamais des pièges. Elles sont l'occasion pour les candidats de rectifier leur propos ou de compléter leur analyse et

représentent autant de chances à saisir pour améliorer la prestation. Certaines peuvent paraître simplistes aux yeux des candidats. Or, même si l'inventaire des caractéristiques des préverbes inséparables semble par exemple aller de soi, il convient de le mentionner, ne fût-ce que brièvement.

De plus, il semble nécessaire de revenir sur deux évidences concernant la construction de l'exposé : bien que le temps de préparation soit court, il est nécessaire d'introduire le propos par une définition de la notion à étudier et une mini-problématique. Cette étape préalable permet d'ailleurs d'éviter de se perdre dans des considérations hors-sujet ou de donner l'impression que l'on ne sait au fond pas vraiment ce que l'on doit traiter. De plus, certains candidats se lancent directement dans une simple identification des phénomènes, sans vraiment les décrire, ni analyser leur fonctionnement : outre le fait que l'exposé ne doit pas être un fourre-tout dans lequel le jury est chargé de piocher les données pertinentes, une présentation ordonnée, structurée en quelques points, est également un moyen de mieux gérer le temps de présentation imparti pour l'épreuve.

Tous les niveaux d'analyse doivent être pris en compte : on ne peut ainsi parler des verbes de modalité sans évoquer leur morphologie (formation, conjugaison à tel temps ou mode, participe 2, etc). Inversement, un sujet portant sur l'emploi des temps ne doit pas se limiter à des considérations morphologiques, mais il est nécessaire de prendre par exemple en compte l'inscription en discours des temps utilisés dans le texte. Nous souhaitons ici mettre en garde contre une utilisation systématique des plans du type 1) Morphologie ; 2) Syntaxe ; 3) Fonction textuelle. Ce plan n'est pas une recette miracle applicable à tous les types de sujet et il n'est que peu approprié pour traiter du genre des substantifs par exemple.

On déplore encore dans de nombreux cas la confusion entre nature et fonction et renvoyons au rapport du jury 2012, où ce point avait déjà été traité. Nous rappelons également que les catégories de COD ou de COI ne sont pas opérantes pour l'allemand.

En ce qui concerne la terminologie, toutes sont acceptées, tant que cela reste cohérent et que les implications que revêt leur utilisation sont maîtrisées. Il faut cependant uniquement employer les termes que l'on est capable de définir. Rien ne sert de parler de champ 3 si l'on ne sait pas ce que c'est. La linéarisation semble d'ailleurs être une notion relativement peu maîtrisée par les candidats, qui rencontrent des difficultés pour traiter de sujets comme « l'occupation de l'avant-première ou de l'après-dernière position ».

En outre, l'épreuve de grammaire n'est pas une épreuve de didactique et il est ainsi superflu d'exposer en détail l'appareil didactique utilisé par l'enseignant en cours pour expliquer le mécanisme des prépositions mixtes, ce qui n'exclut bien sûr pas quelques remarques ponctuelles si cela est nécessaire.

Nous voulons enfin attirer l'attention sur deux aspects conjoints : les textes de version n'ont bien sûr pas été écrits spécialement pour l'épreuve de grammaire et s'il est vrai que le phénomène à analyser peut parfois coïncider avec un fait stylistique saillant dans le texte, ce n'est pas toujours le cas, et il est donc vain de vouloir à tout prix dénicher une correspondance entre le fait grammatical en question et le style de l'auteur. Un candidat, dont le sujet portait sur la négation, s'est ainsi désolé à maintes reprises du fait que la place du *nicht* ne lui paraissait pas constituer une particularité stylistique de l'auteur... Dans le même ordre d'idées, il peut certes être intéressant de relier le commentaire grammatical à l'économie générale du texte, mais cela doit être fait à bon escient. Une candidate devant traiter des appositions s'est par exemple perdue dans le commentaire suivant : « Les appositions rappellent le personnage de la mère qui omet de dire certaines choses pour protéger ses enfants ».

Terminons sur une note optimiste en espérant que la tendance à la hausse amorcée cette année se poursuivra. Un entraînement régulier, du bon sens et une utilisation judicieuse des connaissances grammaticales au service des textes sont les atouts principaux de la réussite.

Liste des sujets proposés à la session de 2013 :

- Le jeu des temps
- L'expression du temps
- L'expression du lieu
- L'expression de la négation
- La quantification
- Les mots du discours
- Les prépositions mixtes
- Les groupes prépositionnels à valeur directive
- Les groupes prépositionnels : formes et fonctions
- Les prépositions et circumpositions décrivant l'espace
- La détermination du GN
- Le genre des substantifs
- Le genre neutre et son expression

- A droite de N
- Les expansions à gauche de N
- Les lexèmes nominaux complexes/ les lexèmes nominaux composés
- Les lexèmes (nominaux) non-natifs (*Fremdwörter*)
- Les noms propres
- La substantivation
- Les groupes participiaux
- La formation des adjectifs/ les adjectifs : formes et fonctions
- Composition et dérivation des lexèmes verbaux
- Les préverbes inséparables/ les préverbes séparables
- Formes et emplois du passif
- Modalité et modalisation/ les verbes de modalité
- Le discours rapporté
- Subjonctif 1 et 2 : formes et emplois
- Les énoncés sans verbe conjugué
- Les relatives
- Les GV dépendants/ les GV dépendants en *als*
- Les infinitifs et groupes infinitifs
- L'occupation de pré-V2
- L'occupation de l'avant-première et de l'après-dernière positions
- Les constructions détachées/ les éléments apposés
- Anaphore et cataphore
- *Da* et ses composés

Exposé en langue française
Options littérature et civilisation

Rapport présenté par Marc Cluet, Lucrece Friess, Dorothea Merchiers

Nombre de candidats interrogés : 85

Répartition des notes :

16 et plus : 9

12 à 15 : 22

10 à 11 : 6

8 à 9 : 13

6 à 7 : 11

4 à 5 : 7

2 à 3 : 10

0,5 à 1 : 7

Moyenne des candidats : 8,6

Session 2012 : 6,25 Session 2011 : 7,35 Session 2010 : 08,64 Session 2009 : 07,99, session 2008 : 08,62

Introduction

La moyenne générale de l'exposé en langue française a augmenté de plus de deux points et a retrouvé le niveau d'il y a trois ans. Le jury s'en félicite et s'est réjoui de constater que le nombre de candidats se présentant sans préparation aucune a diminué, ce que reflète le recul du nombre des notes très basses, inférieures ou égales à 1/20. Par ailleurs la proportion notable cette année de notes supérieures à 12/20 apporte la preuve qu'un candidat ayant une bonne connaissance des œuvres et questions au programme ainsi qu'un entraînement à l'exercice spécifique de la leçon a toutes les chances de réaliser une bonne prestation.

Nous rappelons donc les principes essentiels.

Toutes les questions, y compris celles qui ont fait l'objet des compositions en français et en allemand lors des épreuves écrites, donnent lieu à des sujets de leçons. Il ne faut donc pas, une fois l'écrit passé, négliger deux questions du programme. Tous les candidats savent en outre qu'ils seront interrogés sur leur option à l'oral, soit en explication de texte, soit en leçon. Il n'est donc pas judicieux d'attendre les résultats d'admissibilité pour commencer à étudier le programme d'option. Le risque est de produire un exposé abstrait vidé de toute substance et sans aucune référence aux textes eux-mêmes, ce que le jury sanctionne très sévèrement.

Nous rappelons à cette occasion que le candidat dispose de quatre heures de préparation pendant lesquelles sont mis à sa disposition les œuvres du programme ainsi que des ouvrages critiques et que le candidat peut apporter les œuvres du programme dans la salle d'interrogation. Le jury attend que le candidat étaye sa leçon par des citations mais s'attache également à les analyser. Si un exposé dépourvu de la moindre citation est à proscrire, il ne peut en effet pas non plus se réduire à des citations mises bout à bout sans commentaire.

L'interrogation elle-même dure quarante minutes : trente minutes pour l'exposé et dix pour l'entretien. Nous insistons sur la nécessité de pratiquer cet exercice autant que possible durant l'année de préparation afin d'apprendre à gérer son temps. Le jury sanctionne les exposés qui s'arrêtent au bout de 15 minutes mais aussi ceux dont la dernière partie et la conclusion sont réduites à quelques phrases faute de temps.

Toute leçon doit comporter une introduction et une conclusion. L'introduction a pour fonction de définir les termes du sujet ainsi que la problématique et d'annoncer le plan de l'exposé. Il est essentiel de bien cerner le sujet. Si deux notions sont associées, il faut définir leur rapport et les envisager conjointement ; si des bornes chronologiques sont indiquées dans le sujet, il faut les respecter.

Le plan proposé témoigne de la capacité du candidat à organiser sa pensée et à éclairer tous les aspects du sujet. Rien n'oblige à structurer son exposé en trois parties, même si ce découpage est souvent le plus pratiqué et le plus convaincant. En revanche un exposé sans introduction et en six parties, comme il a été proposé au jury lors d'une des interrogations, ne peut être accepté. Il importe de marquer clairement le passage d'une partie à l'autre et d'élaborer des transitions soignées. Faute de le faire, de nombreux candidats ont pour ainsi dire oublié leur plan en chemin et fait perdre à leur démonstration sa clarté et sa force. La conclusion permet de reprendre brièvement le raisonnement qui vient d'être développé et d'apporter une réponse à la problématique énoncée en introduction.

L'entretien qui suit est l'occasion de revenir sur certains points de l'exposé pour corriger d'éventuelles erreurs, expliciter un aspect du raisonnement, approfondir un développement jugé

pertinent. Il vise à évaluer la capacité de réaction du candidat et a toute son importance pour la note finale.

Il en est de même pour la qualité de la langue française à laquelle il faut veiller. Il faut éviter les expressions familières et utiliser un vocabulaire choisi et varié. Le jury a été amené à sanctionner des fautes de langue trop importantes ou trop fréquentes mais également, nous tenons à le souligner, une lecture hésitante et une prononciation maladroite en allemand qui apparaissent immédiatement quand le candidat cite les œuvres. Nous rappelons pour finir qu'il s'agit d'une présentation orale de candidats qui se destinent à l'enseignement. Parler suffisamment fort et à un rythme approprié est la condition première pour obtenir l'attention de son auditoire. Plusieurs exposés ont été présentés à voix très basse ou débités à vive allure sans respiration aucune ni pour le candidat ni pour l'auditoire.

Après ces remarques générales il est temps d'aborder chacune des questions du programme, toutes sans exception ayant donné lieu à des leçons.

1. Andreas Gryphius : *Gedichte*

8 candidats ont été interrogés sur cette œuvre. La moyenne est de 06,5

Notes attribuées : 16 ; 13 ; 07 ; 05 ; 04 (2 x) ; 02 ; 01.

Comme on avait déjà pu le constater lors de la correction de la dissertation en allemand, bon nombre de candidats semblent avoir fait l'impasse sur cette question du programme, ce qui explique certaines notes très basses. Il est toutefois inutile de déclarer son ignorance au jury avant même d'entamer son exposé !

Pour pallier leurs lacunes, certains candidats ont consacré une partie de leur exposé à un tableau du contexte historique, à une présentation biographique de l'auteur ou à des généralités sur la poésie baroque. Il ne s'agissait pas de passer sous silence de telles informations, mais il fallait les fournir en situation, c'est-à-dire en lien avec tel ou tel poème.

En effet, quel que fût le sujet à traiter le candidat était invité à illustrer chacun de ses propos par des références précises aux poèmes de Gryphius et, si c'était opportun, par des remarques stylistiques, ce qui supposait une bonne connaissance de l'œuvre. Or la plupart des candidats se sont contentés de citer le titre de tel ou tel sonnet des plus connus : « Thränen des Vaterlandes », « Es ist alles eitel » ou « Menschliches Elende ».

Il convenait évidemment d'avoir quelques connaissances précises sur la pensée religieuse de Gryphius sans lesquelles on ne pouvait présenter une analyse pertinente des sujets proposés, en particulier de sa conception de l'amour ou de la souffrance.

Sujets proposés :

- L'amour dans les poèmes d'A. Gryphius
- Le temps dans les poèmes d'A. Gryphius
- La nature dans les poèmes d'A. Gryphius
- La souffrance dans les poèmes d'A. Gryphius

2. Heinrich von Kleist : *Prinz Friedrich von Homburg* et *Die Hermannsschlacht*

10 candidats ont été interrogés sur ces œuvres. La moyenne est de 09,7

Notes attribuées : 18 ; 16 ; 14 ; 12 ; 11 ; 08 ; 07 ; 06 ; 04 ; 01.

Les exposés sur Kleist ont donné lieu à quelques très bonnes prestations, mais aussi à des prestations décevantes. Les sujets proposés ne devaient pas déconcerter les candidats qui avaient une bonne connaissance des deux drames, de l'architecture de chaque pièce, du déroulement de l'action, du rôle et de l'évolution éventuelle des différents personnages. Ces sujets invitaient explicitement les candidats à tenir compte des deux pièces et à ne pas privilégier l'une aux dépens de l'autre. Par ailleurs il fallait éviter à tout prix de structurer l'exposé en deux parties, la première consacrée au *Prinz Friedrich von Homburg* et la seconde à *Die Hermannsschlacht*. À chaque étape de sa démonstration, le candidat devait illustrer son propos par des exemples empruntés aux deux drames, tout en tenant compte de la spécificité de chacun.

Remarque valable pour toute question au programme : quand un sujet présente une structure binaire, par exemple « Amour et politique », il faut s'attacher à montrer comment les deux éléments s'articulent entre eux et non pas développer d'abord une partie qui traiterait de l'amour, puis analyser dans une autre ce qui aurait trait à la politique. Il faut élaborer une problématique, se demander si et comment l'amour peut être mis au service de la politique ou au contraire entraver l'action politique, dans quelle mesure, selon quelles modalités, etc.

Faut-il le rappeler, quand il s'agit d'une œuvre dramatique, il convient de prendre en compte non seulement le texte lui-même, mais aussi les indications concernant tel ou tel procédé scénique ou encore les didascalies qui renseignent le lecteur sur le jeu des acteurs et donc sur les personnages qu'ils incarnent.

Sujets proposés :

- Amour et politique dans *Prinz Friedrich von Homburg* et *Die Hermannsschlacht*
- Les personnages féminins dans *Prinz Friedrich von Homburg* et *Die Hermannsschlacht*

- Individu et pouvoir dans *Prinz Friedrich von Homburg* et *Die Hermannsschlacht*
- La figure du souverain dans *Prinz Friedrich von Homburg* et *Die Hermannsschlacht*
- La figure du héros dans *Prinz Friedrich von Homburg* et *Die Hermannsschlacht*
- La figure de l'ennemi dans *Prinz Friedrich von Homburg* et *Die Hermannsschlacht*

3. Le projet d'éducation esthétique de l'homme de Friedrich Schiller.

Friedrich Schiller, *Über die ästhetische Erziehung des Menschen in einer Reihe von Briefen*

10 candidats ont été interrogés. La moyenne est de 8,4

Notes attribuées : 16, 14, 12 (2×), 9, 7 (2×), 4, 2, 1

Les notes attribuées aux prestations sur Schiller se répartissent grosso modo selon une courbe de Gauss. La commission de leçon se réjouit de cette « normalité » de l'interrogation sur Schiller. Concrètement, cela signifie que la plupart des candidats comprennent bien le projet d'éducation esthétique de Schiller dans le contexte politique, social, culturel, philosophique de l'époque (philosophie des Lumières, Révolution française, débordements révolutionnaires en France et en terre germanique, lecture kantienne de l'« événement » Révolution). Les notions sont correctement appréhendées jusque dans leur déconcertante « plasticité ». Que cette « plasticité » des notions ne soit pas forcément une « flaccidité », mais puisse participer éventuellement d'un « jeu » que Schiller mettrait en œuvre dans son texte même, n'est cependant jamais envisagé. De façon générale, le statut de « *work in progress* » des Lettres est pris en considération. Le resserrement de la perspective sur un « petit nombre de cénacles d'élite » au dernier paragraphe de la dernière Lettre est souvent signalé, et interprété aussitôt comme une interruption, maladroite et malvenue, du « procès » des Lettres. Là encore, il n'est aucun candidat pour envisager que Schiller ait pu vouloir offrir une utopie dotée d'un effet d'appel. Un conseil que la commission de leçon donnerait volontiers aux candidats serait celui-ci : avant de distribuer de mauvais points à Schiller, à tel ou tel propos, il faut essayer de comprendre de l'intérieur le texte en son état. Les jugements à l'emporte-pièce sont à proscrire : les négatifs comme « Schiller veut dépasser Kant, mais il n'y parvient pas », – de même les élogieux comme « Schiller anticipe sur Marx dans son analyse de l'aliénation ». Non pas que ces assertions soient irrecevables, mais elles demanderaient à être explicitées en connaissance de cause et avec circonspection. Or, le cadre de l'épreuve de leçon ne s'y prête guère, déjà faute de temps.

Certes, aucun candidat, absolument aucun candidat n'avait à l'esprit l'ensemble des Lettres, dans tous leurs détails et tous leurs méandres, mais la commission a pu se réjouir de voir, par exemple, que tous les candidats interrogés ou simplement sondés sur la notion de « raison » (*Vernunft*) avaient compris que la « raison » n'est pas seulement un élément constitutif de « l'instinct formel » (*Formtrieb*), mais appelle, de par son exigence primordiale de « synthétisation », le contraire apparent de « l'instinct formel » : à savoir « l'instinct matériel » (*Stofftrieb*). Tous les candidats – en dehors de trois qui reconnaissent ouvertement une « impasse » sur Schiller – se seront donc livrés à un questionnement philosophique sur le texte, qui, bien entendu, ne s'est pas limité à la seule notion de « raison ». – On notera au passage que la commission de leçon a apprécié le souci qu'ont eu certains candidats de soumettre à critiques les équivalents courants en français des notions schillériennes. User de celles-ci « en version originale » pouvait être une solution, sous réserve de ne pas produire du « mixte linguistique » à longueur de phrases et de développements.

Une déception a été pour la commission de devoir constater un certain désintérêt des candidats pour la « forme vivante » (*lebende Gestalt*) dans ses concrétisations possibles. La « *Kulturkritik* » de Schiller, son analyse de la violence révolutionnaire, sa modélisation de la « nature humaine », sa philosophie de l'histoire (aussi fragmentaire soit-elle dans les Lettres), semblent avoir retenu toute l'attention des candidats, au détriment de son esthétique qu'on sait normative, mais qui reste avare en normes explicites... Aucun des candidats interrogés sur la Junon Ludovisi n'avait eu la curiosité d'en regarder une gravure ancienne ou une reproduction actuelle. La question de savoir comment cette tête colossale pouvait bien conjuguer « vie » et « forme » dans l'idée de Schiller ne les avait pas effleurés. La critique des Réflexions de Raphaël Mengs, susceptible d'être étendue aux œuvres de celui-ci, est également inconnue. Bien pire : la plupart des candidats tendent à associer la « forme vivante » uniquement à la statuaire. Que les êtres humains, pris individuellement, en groupe ou en couple (!), soient tout autant, sinon davantage, concernés par cette catégorie que les statues, est généralement oublié. La musique, la poésie ne sont jamais évoquées – sans parler du texte des Lettres où tout cela est développé. (Cf. *supra*).

Sujets proposés :

- L'« instinct de jeu » selon les *Lettres sur l'éducation esthétique de l'homme*
- La « nature humaine » selon Schiller dans les *Lettres sur l'éducation esthétique de l'homme*
- La « véritable œuvre d'art » selon les *Lettres sur l'éducation esthétique de l'homme*
- La notion de « raison » (*Vernunft*) dans les *Lettres sur l'éducation esthétique de l'homme*
- La question du devenir de l'Etat dans les *Lettres sur l'éducation esthétique de l'homme*

4. Wolfgang Hilbig „Ich“

10 candidats ont été interrogés, la moyenne est de 9.

Notes attribuées : 17, 15, 14 (x2), 12, 8, 4, 3, 2, 1

Les sujets portant sur le roman de Wolfgang Hilbig „Ich“ ont donné lieu à des prestations très inégales, le meilleur côtoyant le moins bon. Plusieurs leçons de très bonne tenue ont été présentées. Elles se caractérisaient par des plans bien construits qui permettaient d'ordonner la très riche matière que le roman offre à l'analyse et par le souci de toujours rester dans le cadre défini par la question posée, qu'elle se compose d'une ou de deux notions. Ainsi l'exposé sur temps et lieu dans le roman a intelligemment toujours combiné les deux notions, présentant d'abord à partir du motif essentiel des caves le caractère circulaire et la clôture temporelle et spatiale caractérisant le roman. Elles se distinguaient également par une bonne connaissance du roman, des citations pertinentes parce que commentées et mises en relation avec chaque étape du raisonnement. Plusieurs candidats ont su exposer avec clarté et sens de la nuance les problématiques essentielles du roman comme la perversion du langage qui est devenu un instrument du pouvoir visant à saper la réalité et a perdu pour le protagoniste sa fonction communicationnelle. Le roman de Wolfgang Hilbig fait une très large place à une intertextualité revendiquée, certains candidats ont indiqué avec justesse, qui la parenté des descriptions de Berlin avec la tradition expressionniste, qui le contrepoint avec le modèle du réalisme socialiste, qui la proximité avec certains éléments de la pensée poststructuraliste.

A contrario les mauvaises prestations souffraient de faiblesses évidentes. Si la désorientation du lecteur est un des objectifs du roman, cela ne justifie cependant pas certaines erreurs, il ne faut pas confondre le chef à A et Feuerbach, ni ignorer que C est l'auteur de sa propre description dans un rapport destiné à la Stasi. On ne peut pas faire abstraction du très riche substrat intertextuel, notamment des références les plus explicites. Si la majorité des candidats connaissait et surtout savait interpréter la citation de Beckett qui parcourt le roman, plusieurs n'ont pas su la repérer ou lui ont systématiquement donné une connotation positive alors que l'expression est à plusieurs reprises associée au travail de l'espion et à un langage qui ne véhicule plus un sens. L'utilisation récurrente que fait Wolfgang Hilbig dans ses textes du personnage de Feuerbach et sa reprise tronquée de la onzième thèse de Marx sur Feuerbach sont un aspect intertextuel dont on ne peut faire l'économie pour décrire les fonctions de ce personnage dans „Ich“. Dans le cas

du roman il est peut-être plus difficile que pour la poésie par exemple de résister à la tentation de raconter l'intrigue et de faire une analyse de la psychologie des personnages au risque d'oublier le caractère fictif du récit. C'est cependant un écueil qu'il faut éviter.

Sujets proposés :

- Temps et lieu dans „Ich“
- Le corps dans le roman „Ich“
- Feuerbach
- Langage et pouvoir dans le roman Ich“
- Berlin dans le roman „Ich“
- „Ich“, un roman de formation ?

5. L'Empire austro-hongrois : les enjeux de la présence allemande en Europe centrale (1867-1918)

6 candidats ont été interrogés. La moyenne est de 8.

Notes attribuées : 11, 10, 9, 8, 7, 3.

Six candidats seulement ont été interrogés sur cette question qui était au programme pour la seconde année consécutive et avait été l'objet du sujet de composition française. Ceci semble avoir plutôt nui à certains candidats, soit qu'ils aient eu tendance à reproduire le raisonnement qu'ils avaient développé en composition et donc à le plaquer sur le sujet qui leur était soumis en leçon, soit qu'ils aient eu des difficultés à actualiser des connaissances précises après avoir concentré leurs efforts sur cette question à l'écrit. Nous rappelons que les questions qui fournissent les sujets de composition à l'écrit font, au même titre que les autres questions du programme, l'objet de plusieurs sujets de leçon et requiert donc de la part des candidats autant d'attention dans leur travail de préparation de l'oral. Le jury s'est réjoui néanmoins de constater que l'ensemble des candidats possédaient une connaissance d'ensemble satisfaisante de l'Empire austro-hongrois, ce qui s'est traduit par une hausse de plus d'un point de la moyenne par rapport aux notes attribuées l'an passé sur la même question.

Les notes basses s'expliquent par des erreurs sur la définition des termes du sujet ou par le défaut qui consiste à plaquer un même schéma préconstruit sur tout sujet. Les plans chronologiques sont tout à fait les bienvenus en civilisation et il est toujours nécessaire de définir une périodisation. Mais celle-ci change selon l'objet, une ville n'obéit pas à la même chronologie qu'un

parti ou un groupe de population. Si Vienne est passée de 1850 à 1900 du statut de capitale à celui de grande métropole, son caractère de centre névralgique d'un vaste ensemble danubien s'est construit sur une longue période et n'a pas été fondamentalement remis en cause par l'exacerbation du nationalisme allemand à partir des années 1880.

Le jury souhaite aussi attirer l'attention sur d'autres défauts qui ont été sanctionnés et expliquent l'absence de très bonnes notes sur cette question. Une bonne leçon doit être complète et il faut veiller à ne pas omettre un aspect essentiel à un sujet : la croissance économique de l'Autriche-Hongrie qui a développé son industrie métallurgique, notamment en Bohême, rattrapé son retard en matière de réseau ferroviaire mais est restée marquée par des déséquilibres régionaux très forts était par exemple un élément qui ne pouvait être absent d'une leçon portant sur « anachronisme et modernité dans l'Empire austro-hongrois ». Par ailleurs il faut combattre la tendance qui pousse en civilisation à réciter des pans de cours entiers que l'on articule alors mal en général avec la question posée : ainsi l'inévitable présentation des trois forces politiques « modernes » apparues dans les années 1880, le parti chrétien-social, le parti social-démocrate et les nationaux-allemands.

Nous voudrions rappeler pour finir qu'il faut se garder des affirmations hâtives ou des jugements qui trahissent une méconnaissance de l'époque étudiée. Affirmer que l'antisémitisme est un phénomène anachronique dans l'Europe de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, c'est oublier que c'est à cette époque qu'a eu lieu l'affaire Dreyfus en France ou qu'est apparu un antisémitisme nouveau à caractère racial. Il aurait été plus pertinent de souligner la persistance du phénomène en Autriche mais aussi dans d'autres Etats européens et son accentuation à partir des années 1880.

Sujets proposés :

- L'Empire austro-hongrois : anachronismes et modernité
- Vienne : ville allemande ou métropole de l'espace danubien?
- Forces centrifuges et forces centripètes dans l'Empire austro-hongrois

Option A, littérature : La poésie de langue allemande autour de 1900.

21 candidats ont été interrogés. La moyenne est de 09, 23.

Notes attribuées : 18 ; 17 ; 14 ; 13 (6 x) ; 12 ; 10 ; 09 ; 08 (2 x) ; 06 ; 05 ; 02 (4 x) ; 01.

Les candidats se penchaient pour la première fois sur la poésie des trois décennies qui précédèrent l'année 1910, marquées par divers courants : naturalisme, impressionnisme, *Jugendstil*, décadentisme, symbolisme, néoromantisme. L'intérêt de cette option mais aussi sa difficulté résident précisément dans une telle diversité de tendances qui souvent coexistèrent en un même temps, voire chez un même auteur. L'erreur majeure, commise par certains candidats, fut d'établir un simple catalogue ou de s'en tenir à une énumération ou une description du traitement de tel ou tel thème, selon une perspective diachronique. Il faut à tout prix éviter cet écueil.

Quel que soit le sujet proposé, il faut le problématiser, énoncer en introduction quelques questions rhétoriques qui annoncent le développement ultérieur de l'argumentation et qui débouchent sur l'énoncé du plan de l'exposé. Ces questions ne doivent pas être perdues de vue tout au long de la leçon et elles doivent normalement trouver une réponse dans la conclusion.

Les meilleures notes ont été attribuées à des candidats qui connaissaient les principaux textes théoriques, mais qui étaient surtout capables de montrer comment ces écrits poétologiques ou programmatiques trouvaient leur illustration dans des poèmes précis et variés. D'autres candidats, en revanche, n'avaient pas lu les œuvres sur lesquelles ils prétendaient asseoir leur démonstration ou ne citaient que des extraits trouvés dans des ouvrages de littérature secondaire. Ils n'ont pu dissimuler ces lacunes lors de l'entretien avec le jury.

Comme le précisait le chapeau du BO concernant l'option de littérature, le candidat pouvait trouver à la fois des extraits de textes programmatiques, des notices biographiques et surtout des exemples de poèmes dans les trois volumes que l'édition Reclam consacre à la période concernée : *Die Wiener Moderne*, *Naturalismus* et *Impressionismus, Symbolismus, Jugendstil*.

Ces trois anthologies se trouvaient dans la bibliothèque en loge, les candidats pouvaient donc en disposer pendant leur préparation, mais ils pouvaient aussi les apporter pour leur exposé devant le jury. Ce dernier s'attend en effet à ce que le candidat puisse illustrer ses propos par des exemples judicieusement cités et analysés. À cet égard la connaissance des principales figures de style et des éléments de métrique s'avère indispensable.

L'apparition de nouvelles conceptions esthétiques n'est jamais sans lien avec les courants philosophiques qui les ont vu naître. Il était donc important de pouvoir rattacher tel ou tel courant littéraire au contexte culturel de l'époque (Positivisme, Vitalisme, « Reformbewegung » ...) ou à l'influence de tel ou tel penseur (Nietzsche, Schopenhauer...)

Alors même qu'ils avaient choisi l'option littérature, certains candidats ont donné l'impression de ne pas s'y être suffisamment préparés. Il importe de se livrer tout au long de l'année (et pas seulement après avoir appris qu'on a franchi l'étape de l'admissibilité aux épreuves orales !) à un travail de recherche personnel, consacrer un temps suffisant à l'étude directe des textes et se

constituer un corpus suffisamment riche et varié pour pouvoir traiter tout sujet portant sur la question en l'illustrant d'exemples appropriés et convaincants.

Sujets proposés :

- Déclin et renaissance
- Le rapport à la réalité
- Innovation et tradition
- Le thème de l'amour
- La réalité politique et sociale
- L'image de la femme
- Le poème, refuge ou protestation ?
- Une poésie engagée ?
- La quête de la beauté
- Une poésie de la quotidienneté ?
- Une poésie des sensations ?
- Le thème de la vie

Option B, civilisation : L'écologie politique en Allemagne fédérale (1949-1990)

20 candidats ont été interrogés. La moyenne est de 8,5

Notes attribuées : 17, 16, 15, 12 (3×), 11 (2×), 9 (2×), 8 (2×), 7, 6 (3×), 2 (2×), 1 (2×)

La commission de leçon française a été quelque peu surprise de constater que la moyenne des notes attribuées pour l'option « Ecologie » s'établit à peu près au même niveau que pour une question comme Schiller, très crainte des candidats. Ici, l'objet d'étude a ses prolongements dans « l'histoire immédiate » voire l'actualité de tous les jours. Par ailleurs, les connaissances acquises et les réflexions menées dans le domaine peuvent rendre service dans l'enseignement secondaire. Enfin (faut-il le rappeler ?) : tout candidat admissible est assuré d'être interrogé sur son option, soit en leçon française, soit en explication de texte, – alors qu'il n'a qu'une chance sur cinq d'être interrogé sur une question particulière qui aurait sa faveur. A ces différents titres, l'option « Ecologie » paraissait devoir bénéficier d'un profil de notes décalé vers le haut. La commission n'a cependant rien observé de tel.

Il y a bien eu trois leçons remarquables, habilement construites, riches en aperçus, notamment une leçon sur « La question du genre dans le mouvement écologiste ouest-allemand de 1968 à 1990 », mais la plupart des prestations ont été plutôt ternes, avec leur tableau systématique des

conflits principaux et secondaires chez les « Verts » dans les années 1980, ainsi que le verdict, presque rituel en fin d'exposé, selon lequel les « Verts » auraient failli devant la Nation et l'Histoire en 1989/1990.

De nombreux sujets portaient sur l'ensemble de la période d'étude, donc 1949-1990, mais, faute d'avoir étudié avec soin la période 1949-1968 les candidats ont le plus souvent escamoté ces décennies « préparatoires », ou alors les ont fusionnées avec les années 1970. Pour les années 1950, la résistance au nucléaire militaire (« *Kampf-dem-Atomtod-Bewegung* », Comité contre l'armement nucléaire, etc.) est quelquefois évoquée, et encore pas systématiquement. En revanche, les luttes « préservationnistes » des années 1950-1960 sont, elles, ignorées de tous les candidats interrogés ou simplement sondés à cet égard – à une seule exception près ! Assez curieusement, le pont est plus facilement jeté vers les années 1900, mais rarement avec la précision souhaitable. Evoquer les mouvements de jeunes d'avant 1914 en précisant seulement qu'on cherchait à « se rapprocher de la nature » n'a pas beaucoup de sens. La catégorie pertinente du « *Naturschutz* » (en tant que sous-rubrique du « *Heimatschutz* ») manque à l'appel. Pourtant, c'est elle qui commande aux luttes « préservationnistes » des années 1950-1960 et se maintient même dans un « environnementalisme » de plus en plus « écologisé », y compris çà et là chez les « Verts ».

A l'exception du mouvement des « squatters » (« *Hausbesetzerbewegung* »), les « nouveaux mouvements sociaux » sont bien connus – en particulier pour leur rôle déterminant dans l'émergence des « Verts » et au début de leur institutionnalisation. Cependant, la question de la « nouveauté » de ces « nouveaux mouvements sociaux » est difficilement cernée. Tout aussi étrange est la connaissance seulement approximative, voire la méconnaissance des différents programmes des « Verts » sur la période 1980-1990. On a l'impression que les candidats se sont tellement penchés sur les clivages politiques qu'ils en ont négligé les plateformes communes, conçues pour surmonter les différences.

Sans doute ce bilan, nécessairement en demi-teinte, a-t-il son origine dans le fait qu'un bon nombre de candidats, en particulier de la génération des quadragénaires, de plus en plus représentée au concours de l'agrégation externe d'allemand, a cru disposer d'un savoir « inné » sur cette option. Un cas extrême, mais révélateur, est ce candidat, invité à se reprendre sur la date de l'accident nucléaire de Tchernobyl, qui lance à la commission : « Pas de doute possible, c'était l'année de mon bac. » L'hypothèse n'est pas exclue que cette option ait pu attirer certains candidats à cause de « l'avance » dont ils croyaient disposer dans le domaine. Chez quelques-uns s'est même manifestée une véritable contagion « verte ». Ceux-là ont entretenu la commission d'une « Allemagne du miracle économique » marquée par la « surindustrialisation » et la

« surproduction », ont qualifié les « initiatives citoyennes » d'« enrichissement de la démocratie » sans en envisager un instant les risques éventuels, ou encore ont refusé tout questionnement sur la dimension « identitaire » et « allemande » du mouvement écologiste sous prétexte que les « Verts » étaient « altermondialistes » dans l'âme ! Le risque de se perdre dans les lieux communs guettait également les candidats à propos de Gryphius ou de la poésie autour de 1900 (cf. les développements « faciles » sur les ravages, respectivement, de la guerre de Trente ans et de la Révolution industrielle), mais, ici, furent épandues des naïvetés parfois inquiétantes. En conséquence, la commission souhaiterait insister auprès des candidats sur la nécessité d'interroger ses propres convictions, dans le cadre de toutes les questions et options, mais tout particulièrement dans le domaine, faussement familier pour beaucoup, de l'écologie politique.

Sujets proposés :

- Alarmes et catastrophes écologiques : leur rôle dans la genèse et le développement de l'écologisme ouest-allemand jusqu'en 1990
- L'écologisme d'inspiration conservatrice en République Fédérale d'Allemagne jusqu'en 1990
- La diversification des enjeux par rapport à la simple « protection de la nature » dans l'écologisme ouest-allemand (jusqu'en 1990)
- La place du sentiment national dans la genèse et le développement de l'écologisme ouest-allemand (jusqu'en 1990)
- La quête de nouvelles voies de la démocratie dans l'écologisme ouest-allemand de 1949 à 1990
- La remise en question du nucléaire, civil et militaire, en République fédérale d'Allemagne jusqu'en 1990
- Les combats de société des Verts ouest-allemands (jusqu'en 1990)
- Nouveaux mouvements sociaux et écologisme en République Fédérale d'Allemagne jusqu'en 1990
- Place et fonction de la « petite patrie » (*Heimat*) dans la genèse et le développement de l'écologisme ouest-allemand (jusqu'en 1990)
- La question du genre dans le mouvement écologiste ouest-allemand de 1968 à 1990
- Peut-on parler d'une voie spécifiquement allemande de l'écologisme ?
- Ecologisme, information scientifique et médias en République Fédérale d'Allemagne jusqu'en 1990

Exposé en langue française

Option linguistique

Rapport présenté par Stéphanie Benoist, Anne Larrory et Michel Lefèvre

Nombre de candidats interrogés : 22

Répartition des notes :

Note sur 20	Nombre
19	1
16	2
12 à 15	3
11	2
08 à 09	6
04 à 05	4
02 à 03	4

Note maximale : 19

Note minimale : 02

Moyenne des candidats : 08,72

La question de l'option linguistique proposée à la réflexion des candidats, renouvelée cette année, était intitulée : « Comparaisons, métaphores, métonymies : aspects linguistiques ». Le jury a eu la satisfaction d'entendre lors de cette session des exposés globalement meilleurs que l'an passé, dont plusieurs exposés très bons voire excellents. Cette question vaste et riche, d'un abord accessible quand on n'est pas spécialiste de linguistique, semble avoir inspiré les candidats, qui sont presque tous parvenus à proposer un exposé d'une trentaine de minutes. La qualité des prestations reste toutefois très inégale pour plusieurs raisons que ce rapport essaiera d'analyser, afin d'aider les candidats de la session 2014 à se préparer au mieux à cette épreuve.

Les exposés les plus convaincants sont ceux qui ont explicitement envisagé la question selon une approche linguistique, différente de celle, rhétorique, des « tropes », et qui ont

convoqué, à côté d'Aristote, Quintilien ou Dumarsais, des linguistes, auteurs de travaux récents. Un bon exposé commence aussi par définir les termes du sujet avec précision. Certains candidats ont pris le temps de le faire et envisagé par exemple plusieurs « niveaux » de définition : définition traditionnelle et rhétorique, puis point de vue de linguistique cognitive ; de cette phase définitoire a découlé, dans les meilleurs exposés, non seulement un répertoire détaillé des phénomènes, mais aussi une explication soignée du fonctionnement des procédés, à partir du matériau qu'offrait le texte. A ce propos, le jury attire l'attention sur le fait qu'un plan s'articulant autour des trois procédés (1. comparaison ; 2. métaphore ; 3. métonymie) ne permet guère de montrer les interactions possibles entre eux et conduit à un catalogue des formes plutôt qu'à une démonstration raisonnée, attendue dans la leçon. Chaque texte devrait pouvoir inspirer un plan d'exposé différent, qui rende compte précisément de sa spécificité ; or, certains exposés ne semblent envisager le texte que comme un réservoir d'exemples pour une description préconçue des phénomènes. Il faut donc disposer d'outils permettant d'identifier précisément le type de texte à analyser, en évitant les formulations naïves telles que : « Comment fonctionnent les procédés stylistiques [comparaison, métaphore, métonymie] pour rendre le texte littéraire ? »

Problèmes de « forme »

Certains candidats ne maîtrisent pas tous les aspects de l'exercice que constitue la « leçon » et notamment la gestion de leur temps : même des candidats brillants, mais trop diserts, ont été pénalisés ; certains ont ainsi présenté des leçons aux parties très déséquilibrées, trop longues au début, trop abrégées vers la fin. Il faut aussi rappeler que l'exercice comporte 10 minutes d'entretien, où le candidat peut être amené à apporter des précisions et corrections importantes à son propos. Cet entretien fait partie intégrante de l'épreuve et le jury a été étonné du manque de coopération d'une candidate, qui a refusé de répondre aux questions. De plus, cet exercice oral demande un minimum d'effort d'élocution, et les candidats devraient parfois s'entraîner davantage sur cet aspect : il est par exemple arrivé qu'aucun des trois membres du jury ne comprenne les premières phrases d'un exposé. Il s'agit, rappelons-le, d'un concours de recrutement d'enseignants, pour lequel il est demandé un minimum de « présence » ; les très bonnes notes ont été attribuées à des exposés qui étaient clairs et dynamiques, sans être péremptaires. Enfin, le jury estime utile de rappeler que la leçon de linguistique ne se juge pas à l'aune de la densité des termes techniques qui y figurent ; l'utilisation de terminologie sans à propos concerne aussi les problèmes de fond que nous abordons à présent.

Problèmes « de fond »

La thématique est certes vaste, mais il convient d'y apporter un certain nombre de limites. Le souhait du jury est que la notion de « comparaison » soit envisagée au-delà du simple comparatif à degré des adjectifs ; mais pour autant, tout verbe à préverbe ou tout graduatif de type *sehr* ou *ganẏ* ou encore tout superlatif ne s'inscrit pas automatiquement dans une comparaison. Il faut pour ces formes pouvoir argumenter, retrouver la structure logique de la comparaison et les entités comparées. Si l'on pousse à l'extrême la logique de certains exposés, qui abusent à notre avis de la conception structuraliste de la langue comme système de signes s'opposant les uns aux autres, toute unité linguistique recèle une forme de comparaison.

Concernant la métaphore, les possibilités d'analyse sont multiples, mais certaines classifications comme celle en « métaphore in praesentia » *vs.* « in absentia » ont l'inconvénient de masquer les aspects syntaxiques et les phénomènes de figement en phrasèmes.

Les candidats manipulent parfois avec une certaine virtuosité des termes techniques qu'il serait bon de définir quelque peu dans le cours de l'exposé, car ils ne semblent pas toujours utilisés à bon escient ni vraiment maîtrisés : un certain flou règne par exemple dans des classifications comme « métaphores lexicalisées » et « conventionnelles », « comparaison homogène et hétérogène » ; parler de « synesthésie » pour *wiitender Schmerz* est certainement une erreur ; le jury a relevé des emplois de termes comme « implicite », « performatif », « adjectif relationnel » que certains candidats ont eu du mal à définir dans l'entretien. Un autre flou concerne le lien entre métaphores et phrasèmes : tout phrasème n'est pas nécessairement métaphorique ! Des flottements ont également été relevés à propos des « composés » ou « composés métaphoriques », pour lesquels quelques candidats ne sont pas parvenus à expliquer où résidait la métaphore (dans l'alliance des deux lexèmes ? dans l'un deux seulement ?). Plusieurs candidats ont eu un recours un peu trop systématique à « l'ellipse » (par exemple pour expliquer « l'absence » de *ob* dans les tournures en *als + verbe* au subjonctif). Enfin, la théorie des métaphores conceptuelles de Lakoff et Johnson jouit globalement d'un certain succès qui occulte les ambiguïtés et les simplifications qu'elle véhicule.

Les bons exposés

Essayons, pour conclure, de cerner en quelques lignes ce qui fait un bon exposé. Il s'agit de construire l'exposé à partir du texte proposé, en tenant compte de sa spécificité et de l'intention de communication du locuteur. Ainsi, le plan devrait éviter de séparer les trois procédés à étudier, comparaison, métaphore, métonymie, et permettre au contraire l'étude des rapports qu'entretiennent ces procédés pour servir l'intention de communication. Le candidat mettra ensuite toutes les chances de son côté en ponctuant son exposé de définitions claires des termes qu'il utilise et en expliquant et analysant, le plus finement possible et à partir de quelques exemples choisis, les procédés en jeu.

Nous joignons à ce rapport trois exemples de textes proposés à la leçon pour la session 2013.

Exemple 1.

Agrégation externe d'allemand

Session 2013

Exposé de linguistique en français

Code sujet : Hirschhausen-75-02-05

Préparation : 4 heures

Documents autorisés : les « usuels »

Epreuve : 30' + 10'

Vous étudierez la métaphore et la comparaison dans le texte suivant :

Das Leben ist eine Suchmaschine

In Fernsehanstalten gibt es eine strikte Trennung zwischen den Wissenschaftsredaktionen und der Unterhaltungsabteilung. Im Hirn nicht.

In der Musik gibt es die Unterscheidung zwischen ernst und unterhaltsam, der „E-“ und der „U-Musik“. Im Hirn nicht.

Im Betäubungsmittelgesetz gibt es den Unterschied zwischen legal und illegal. Im Hirn? Ganz egal.

Unser Hirn freut sich, wenn es etwas beim Fernsehen dazulernt, hat dabei Spaß und schüttet Dopamin aus, wie immer, wenn etwas besser ist als erwartet.

In der Musik freut es uns, wenn wir eine Melodie im Kopf weiterspinnen und von der Kreativität des Komponisten angenehm überrascht werden. Dann hören wir mit Vergnügen zu und lernen. Wenn uns moderne Komponisten weder die Chance lassen, eine Melodie zu erkennen, noch, eine Idee zu entwickeln, wie es weitergehen könnte, fehlt die Freude beim Hören. Daran erkennen Sie richtig ernste „E-Musik“.

Und beim Thema Drogen wird es auch richtig ernst. Glück muss vorbeigehen, um Platz zu schaffen für neues Glück und neue Lernerfahrungen. Dafür ist unser „Belohnungszentrum“ eigentlich da. Aber weil wir Menschen findig sind, haben wir in der Kulturgeschichte viele Wege gefunden, den Weg über die Anstrengung abzukürzen, direkt ins Belohnungszentrum vorzustößen und es zum Vergnügungsviertel zu degradieren. Drogen sind wie Kurzschlüsse im Spannungsgenerator unseres Gehirns. Sich Heroin ins Blut zu spritzen ist so ähnlich, wie an der Steckdose mal gerade mit einem Schraubenzieher eine Verbindung der beiden Pole herzustellen. Es gibt kurz sehr viel Wärme und Licht – aber dann fliegt die Sicherung raus.

Das erste Mal Heroin muss gigantisch sein. In dem Film „Trainspotting“ vergleicht es ein Junkie so: „Nimm den besten Orgasmus, den du je hattest, mal tausend...!“ So was darf man nicht laut sagen oder schreiben, aber ich hoffe, Sie gehen nicht gleich los und besorgen sich den Stoff, sondern lesen noch, wie es mit den Drogen im Kopf weitergeht. Wenn das „Belohnungssystem“ eigentlich ein Lernsystem ist, das uns antreiben soll, neugierig in die Welt zu gehen, können wir nicht verhindern, dass es auch aus der Drogenerfahrung etwas lernt: Warum soll ich mich noch anstrengen? Besser wird es nicht. Warum soll ich 30 Kilometer rennen, um ein Hochgefühl zu bekommen, wenn ich das gleiche Hochgefühl auch am Bahnhof für Geld kaufen kann? Deshalb wird man so oft am Bahnhof um Geld angebettelt und so selten um Turnschuhe.

Junkies gehen nicht mehr neugierig in die Welt und suchen neue Erfahrungen, sie wollen die eine Erfahrung immer wieder machen, die vom ersten Mal. Alles andere ist vergleichsweise uninteressant. Selbst Dinge, die vorher einen „Kick“ gegeben haben, reizen nicht mehr. Junkies

interessieren sich nicht mehr für Essen oder Sex, die Selbsterhaltung wird vernachlässigt für den Stoff, aus dem die Albträume sind.

Wenn dann wenigstens die weiteren Spritzen noch Spaß bereiten würden, machen sie aber nicht. Denn wenn unser Glückssystem einmal derartig überstrapaziert wurde wie durch den Heroin-Kurzschluss, lernt es daraus noch etwas: Ich darf nicht so empfindlich sein, und regelt seine Reizschwelle herauf. Deshalb sind Kennzeichen jeder Sucht die Gewöhnung und die Dosissteigerung. Wir brauchen MEHR!

Auch wenn dieses MEHR immer weniger kickt. So dreht sich der Teufelskreis immer schneller, alles dreht sich nur noch um den Stoff, bis wir Verstand und Kontrolle verlieren. Der „Kontrollverlust“, der beim Tanzen, der Liebe, der Ekstase „geil“ ist, hat sich verselbständigt.

Es ist mehr als ein Wortspiel: Hinter jeder Sucht steckt eine Suche. Das Dopamin treibt uns alle an und alle in die Irre. Es verspricht uns Erfüllung und Glück, ohne jemals zu liefern. Wir sind von unserem evolutionären Design dafür programmiert, das Glück zu suchen und es nie dauerhaft zu finden. Verdammt! So kann man auch in der amerikanischen Verfassung lesen, dass „The Pursuit of Happiness“ garantiert ist, also das Glück zu jagen, aber nicht, es zu finden. Die Suche geht immer weiter, aber jede Abkürzung führt uns weiter weg vom Ziel. Das ist tragisch und komisch, unmenschlich und menschlich, der größte Witz des Universums und die größte Gemeinheit.

Ob Kokain oder Klamotten, Heroin oder Homer Simpson – der grundlegende Mechanismus von: Spaß an einer Sache haben, sich daran gewöhnen, die Dosis steigern und irgendwann den Spaß wieder verlieren, ist sich auf den ersten Blick verblüffend ähnlich. Aber Schokoladenpudding, Humor und Sex sind auf den zweiten Blick doch weniger zerstörerische Kicks als Ecstasy, Alkohol und Rauchen.

Und es gibt ein paar Dinge, die uns Freude machen, die weniger mit dem Fluch der Gewöhnung belegt sind, wie Freunde, Musik und Bücher. Leseratten haben einen anderen Freiheitsgrad als die „weißen Mäuse“ im Endstadium des Alkoholdeliriums.

Dr. med. Eckart von Hirschhausen, *GLÜCK kommt selten allein...*, rororo 2012, p. 215-217

Exemple 2.

Agrégation externe d'allemand

Session 2013

Exposé de linguistique en français

Code sujet : Schmoll-64-09-05

Préparation : 4 heures

Documents autorisés : les « usuels »

Epreuve : 30' + 10'

Vous étudierez la comparaison, la métaphore et la métonymie dans le texte suivant :

Wackelkandidat steht wie ein Fels

Der Spitzenkandidat ist angeschlagen. Er ist hörbar erkältet und muss sich erst einmal sammeln. 30 Sekunden dauert das ungefähr. Dann nimmt Peer Steinbrück Fahrt auf und redet über das Wahlprogramm seiner SPD, das die Parteispitze gerade beschlossen hat, voller Verve und Inbrunst. Er weiß, dass er diesen Auftritt vor der Berliner Presse nicht vermässeln darf. Sonst zerpfücken sie ihn gleich wieder. Es gibt schon genügend Geläster über all seine Tritte in Fettnäpfchen und Fettfässer. Und darüber, dass er, der Mann der politischen Mitte, der Beinfreiheit für sich forderte und dann doch der SPD-Linken nachgab, binnen weniger Monate vom ziemlich konservativen Finanzfachmann zum Schröpft-die-Reichen-Sozialdemokraten mutierte. Die FDP-Angriffsmaschine Wolfgang Kubicki nennt Steinbrück eine "arme Sau", weil dieser Forderungen vertreten müsse, die er in Wahrheit für grundfalsch halte.

Also legt sich Steinbrück kräftig ins Zeug, den Eindruck der "armen Sau" zu widerlegen und sich stattdessen als Glücksschwein für die gesamte Nation darzustellen. "Für einen Norddeutschen etwas pathetisch formuliert: Es geht um die Bändigung von Fliehkräften in unserer Gesellschaft. Oder banaler gesagt: Es geht darum, wie halten wir diesen Laden zusammen", formuliert er die Ziele des Wahlprogramms. Steinbrück ist gut drauf an diesem Nachmittag - trotz Erkältung. Fast

könnte man denken, dass der Herausforderer von Kanzlerin Angela Merkel (CDU) endlich begriffen hat, was die Stunde geschlagen hat, dass er sich keine weiteren Patzer mehr leisten kann, wenn er die Wahl im September gewinnen will [...].

Steinbrück und seine Strategen haben erkannt, dass die Eurokrise nicht mehr als Wahlkampfslager taugt. Also setzen sie auf das Thema soziale Gerechtigkeit. Hier wird der SPD im Vergleich zur Union - zur FDP sowieso - immer noch in Umfragen deutlich mehr Kompetenz zugebilligt. "Diese Bundestagswahl wird auf gesellschaftlichem Feld entschieden", sagt Steinbrück und begründet so seinen persönlichen Linksruck und den Verzicht auf Beinfreiheit. Auch den Spagat, die Agenda 2010 zu preisen und das Reformwerk Gerhard Schröders zugleich in einzelnen Bereichen aufzuweichen, schafft die SPD ohne Verletzungen. "Wir wollen die nicht abräumen", sagt Parteichef Sigmar Gabriel. Es gehe um Anpassungen und Ergänzungen.

Seinen Marsch nach links stellt Steinbrück als logische Konsequenz aus gesellschaftlichen Entwicklungen dar. Die SPD hat er dabei halt gleich mitgenommen. Oder sie ihn. "Warum soll sie sich nicht links von der Mitte bewegen?", fragt er.

Steinbrück redet über Gefahren für die "innere Friedfertigkeit in dieser Gesellschaft". Er will festgestellt haben, dass die Masse der Bürger "eine Bändigung des Finanzkapitalismus" wolle, einen gesetzlichen Mindestlohn, mehr Geld für Bildung und die Kommunen [...].

Alles andere als Zufall ist es, dass Steinbrück gleich am Anfang sagt: "Das ist ein Programm des Kandidaten und der Partei." Es ist eine Verneigung vor der Basis, aber auch das Bemühen, die Brücke zu ihr zu schlagen. Steinbrück hat ihr viel zugemutet. Sie aber auch ihm. Er, der ehemals glühende Verfechter der Agenda 2010 und Befürworter der Rente mit 67, musste manche Position räumen oder zumindest aufweichen. Es war der Preis dafür, dass die SPD-Basis im Gegensatz zur Öffentlichkeit, den Spitzenkandidaten nicht zum Wackelkandidaten erklärte und interne Gedankenspiele über einen Austausch Steinbrücks nie ernsthaftes Szenario wurden, obwohl er in den Umfragen abstürzte.

Gerhard Schröder war es, der die Partei ausdrücklich in die Mitte bewegte und dadurch den Sprung ins Kanzleramt schaffte. Die Steuererhöhungen und Abgaben, die die SPD für besonders Vermögende und Spitzenverdiener plant, aber auch Forderungen nach gedeckelten Managergehältern und Belastungen für den Mittelstand - all das trifft die Mitte der Gesellschaft.

Im Wahlprogramm steht nun auch der Wunsch nach einem Verbot von Spekulationen mit Nahrungsmitteln und Rohstoffen. Wer, wenn nicht Steinbrück, wüsste nicht ganz genau, dass solche Forderungen nie und nimmer umzusetzen sind, weil sie in Europa oder gar weltweit

abgestimmt werden müssten. Und trotzdem tritt er offensiv dafür ein. "Das sind alles Gerechtigkeitsforderungen." Das sagt der Steinbrück, der die Jusos noch 2006 mit dem Satz provozierte: "Mit Hartz IV ist nicht ein Sozialabbau passiert, sondern ein Sozialaufbau." Wenn er die Wahl gewinnen will, muss Steinbrück die Bürger davon überzeugen, dass sein Linksschwenk nicht rein taktischer Natur ist und er es ernst meint mit "Miteinander - Für mehr Solidarität. Miteinander - Für faire Löhne. Miteinander - Für mehr Gerechtigkeit."

Von Thomas Schmoll

Stern.de, 11. März 2013-04-28

Exemple 3.

Agrégation externe d'allemand

Session 2013

Exposé de linguistique en français

Code sujet : Zweig-73-12-03

Préparation : 4 heures

Documents autorisés : les « usuels »

Epreuve : 30' + 10'

Vous étudierez la comparaison, la métaphore et la métonymie dans le texte suivant :

Ich weiß es wohl, dieses selig beschwingte und beschwingende Paris meiner Jugend ist nicht mehr; vielleicht wird ihm niemals mehr jene wunderbare Unbefangenheit zurückgegeben werden, seit die härteste Hand der Erde ihm das eherne Brandmal herrisch aufgedrückt. In der Stunde, da ich diese Zeilen zu schreiben begann, wälzten sich gerade die deutschen Armeen, die deutschen Tanks wie eine graue Termitenmasse heran, um das göttlich Farbige, das selig Heitere, den Schmelz und die unverwelkbare Blüte dieses harmonischen Gebildes an der Wurzel zu zerstören. [...] Kaum je ein eigenes Unglück hat mich so betroffen, so erschüttert, so verzweifelt gemacht wie die Erniedrigung dieser Stadt, die wie keine begnadet gewesen, jeden, der ihr nahte, glücklich zu machen. Wird sie noch einmal wieder Generationen zu geben vermögen, was sie uns gegeben: die weiseste Lehre, das wundervollste Beispiel, gleichzeitig frei und schöpferisch zu sein, jedem aufgetan und nur immer reicher werdend an dieser schönen Verschwendung? [...]

Wenn ich den teuren Namen Rainer Maria Rilkes, obwohl es ein deutscher Dichter war, auf das Blatt der Pariser Tage schreibe, so geschieht dies, weil ich in Paris am öftesten und besten mit ihm beisammen gewesen bin und sein Antlitz wie auf alten Bildern immer vor dem Hintergrund dieser Stadt abgehoben sehe, die er wie keine andere geliebt. Gedenke ich heute seiner und jener anderen Meister des wie in erlauchter Goldschmiedekunst gehämmerten Worts, gedenke ich dieser verehrten Namen, die wie unerreichbare Sternbilder meine Jugend überleuchtet haben, so drängt sich mir unwiderstehlich die wehmütige Frage auf: werden solche reine, nur dem lyrischen Gebilde zugewandte Dichter in unserer gegenwärtigen Zeit der Turbulenz und allgemeinen Verstörtheit abermals möglich sein? Ist es nicht ein verschollenes Geschlecht, das ich in ihnen liebend beklage, ein Geschlecht ohne unmittelbare Nachfolge in unseren, von allen Orkanen des Schicksals durchstürmten Tagen diese Dichter, die nichts begehrten vom äußeren Leben, nicht Anteil der breiten Masse, noch Ehrenzeichen und Würden und Gewinn, die nichts erstreben, als in stillem und doch leidenschaftlichem Bemühen Strophe an Strophe vollendet zu binden, jede Zeile durchdrungen von Musik, leuchtend in Farben, glühend von Bildern. Eine Gilde bildeten sie, einen fast mönchischen Orden mitten in unserem lärmenden Tag, sie, diese bewusst vom Täglichen Abgewandten, denen im Weltall nichts wichtiger war als der zarte und doch das Gedröhn der Zeit überdauernde Laut, wenn ein Reim, zu den andern sich fügend, jene unbeschreibliche Regung entäußerte, die leiser war als der Ton eines fallenden Blattes im Wind und doch die fernsten Seelen mit ihrer Schwingung berührte. Aber wie erhebend für uns jungen Menschen war die Gegenwart solcher sich selbst Getreuen, wie vorbildlich diese strengen Diener und Wahrer der Sprache, die einzig dem geläuterten Wort ihre Liebe gaben, dem Wort, das nicht der Zeit und der Zeitung, sondern dem Dauernden und Überdauernden galt. Fast beschämend war es, auf sie zu blicken, denn wie leise lebten sie, wie unscheinbar, wie unsichtbar, der eine bäuerlich auf dem Lande, der andere in einem kleinen Beruf, der dritte wandernd über die Welt als ein *passionate pilgrim*, alle von wenigen nur gekannt, aber von diesen wenigen umso leidenschaftlicher geliebt. [...] Wunderbar scheint es mir immer wieder, dass wir in unserer Jugend solche makellosen Poeten unter uns gehabt. Aber ich frage mich deshalb auch immer wieder in einer Art heimlicher Sorge: werden auch in unseren Zeiten, in unseren neuen Lebensformen, die den Menschen aus jeder inneren Sammlung mörderisch hinausjagen wie ein Waldbrand die Tiere aus ihren verborgensten Verstecken, solche völlig der lyrischen Kunst verschworenen Seelen möglich sein? [...] Wieder und wieder werden in begnadeter Wiederkehr solche Dichter erstehen, denn immer verleiht von Weile zu Weile die Unsterblichkeit dies kostbare Unterpfand auch der unwürdigsten Zeit. Aber ist nicht gerade die unsere eine, die auch dem Reinsten, dem Abseitigsten keine Stille erlaubt, jene Stille des Wartens und Reifens und

Sinnens und Sich-Sammelns, wie sie jenen noch vergönnt war in der gütigeren und gelasseneren Zeit der europäischen Vorkriegswelt? Ich weiß nicht, wie viel alle diese Dichter [...] heute noch gelten, wie viel sie einer Generation sind, der statt dieser zarten Musik durch Jahre und Jahre das klappernde Mühlrad der Propaganda und zweimal der Donner der Kanonen die Ohren durchdröhnt. Ich weiß nur und fühle die Pflicht, es dankbar auszusagen, welche Lehre, welche eine Beglückung die Gegenwart solcher heilig der Perfektion Verschworenen inmitten einer schon sich mechanisierenden Welt für uns gewesen ist.

Stefan Zweig, *Die Welt von Gestern, Erinnerungen eines Europäers*, Fischer, 1998 (1944)